

LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 303

MONTREAL, LE MARDI 4 JANVIER 1994

1 CAHIER - 65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

PERSPECTIVES

Les fers au feu

Plusieurs projets de réforme en suspens à Québec

Michel Venne

Avec la suspension des travaux de l'Assemblée nationale, le 16 décembre, plusieurs projets de réforme mis en chantier en 1993 sont demeurés en suspens. Et leur sort reste incertain pour deux raisons.

La formation d'un nouveau gouvernement, le 11 janvier, quand Daniel Johnson deviendra le nouveau premier ministre, brouillera les cartes ministérielles. Des responsabilités vont changer de mains. Et des projets pourraient être révisés de fond en comble, voire remis aux calendes grecques.

De plus, la reprise des travaux parlementaires, en mars, va vraisemblablement être bouleversée par la convocation d'une nouvelle session du Parlement de Québec, dont l'ouverture sera marquée par un Discours du trône, par lequel le nouveau chef du gouvernement énoncera ses nouvelles priorités.

Du même coup, les projets de loi inscrits pour la session en cours peuvent mourir au feuillet, comme on dit dans le jargon parlementaire. À moins que M. Johnson n'en décide autrement, et qu'il inscrive au nouveau feuillet de la nouvelle session tous les projets de loi qui y figurent déjà. Cela s'est vu en 1992.

M. Johnson aura également l'occasion de marquer son arrivée au pouvoir, et de se démarquer du régime Bourassa, lors du dépôt des crédits budgétaires (prévisions de dépenses), fin mars, et d'un budget à la fin d'avril ou début de mai.

Voyons donc quels sont ces fers laissés au feu en décembre:

■ la refonte du régime de zonage agricole (projet de loi 123), qui facilite le dézonage à des fins de développement économique;

■ la réforme des tribunaux administratifs (projet de loi 105), qui resserre notamment la procédure de nomination des juges qui siègent à certaines commissions administratives chargées de trancher les litiges qui opposent les citoyens à l'État;

■ la réforme du Code des professions (projet de loi 140) qui a pour but de renforcer les pouvoirs de contrôle de l'Office des professions sur les ordres professionnels, de donner au public une voix au sein des comités disciplinaires mais sans pour autant remettre en cause le principe du système disciplinaire fondé sur le jugement des pairs;

■ l'assouplissement du Code du travail (projet de loi 116), qui permet les conventions collectives prolongées (plus de trois ans) et modifie les règles de maraude syndical;

■ la réforme des conservatoires (projet de loi 135), qui a pour effet de faire passer les neuf conservatoires d'art dramatique (2) et de musique (7) de l'autorité du ministère de la Culture à celle d'une corporation autonome;

■ la réforme de l'aide juridique, qui devait faire l'objet de consultations publiques en janvier, et dont le but est de voir comment accroître l'accessibilité à l'aide juridique sans pour autant en augmenter les coûts;

■ les nouvelles orientations proposées pour l'enseignement primaire et secondaire par la ministre Lucienne Robillard, qui ont notamment pour effet de renforcer les exigences pour obtenir un diplôme en 5e secondaire, suggèrent l'instauration d'un titulariat ou d'un tutorat dans les premières années de l'école secondaire, favorisent l'immersion en langue anglaise pour renforcer l'enseignement de la langue seconde; elles ont fait l'objet de consultations en décembre;

■ les compressions budgétaires dans le domaine de la santé, de l'ordre d'un milliard de dollars, comprenant le retrait de certains services du panier des services déjà couverts par l'assurance-maladie, proposées par le ministre Côté dans un document intitulé *Défi Qualité-Performance*, et qui faisait l'objet, cet automne, de consultations intensives auprès des établissements et des associations professionnelles du monde de la santé;

■ le plan de relance de l'économie, annoncé par M. Bourassa et le ministre Gerald Tremblay, en décembre, quatre projets de loi reliés à ce plan ont été présentés à la toute fin de la session par M. Tremblay; le plan prévoit des débours de l'ordre d'un milliard de dollars sur trois ans, dont à peine 30 petits millions pour l'année en cours;

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ le déménagement de l'Hôtel-Dieu du centre-ville de Montréal à Rivière-des-Prairies; tout indique qu'il n'aura pas lieu et que le gouvernement proposera la construction d'un petit hôpital pour desservir la population du nord-est de l'île de Montréal, le sort de l'Hôtel-Dieu étant examiné dans le cadre d'une étude plus large sur les hôpitaux dits universitaires de Montréal;

■ l'établissement d'un hôpital et la construction d'une usine d'épuration des eaux à Laval, deux questions qui auraient voulu voir réglées la vice-première ministre Lise Bacon avant sa démission fracassante du 14 décembre, le jour même où Daniel Johnson qui «n'est pas vraiment son genre», est devenu chef du Parti libéral;

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

■ la construction d'un nouveau centre des congrès à Québec.

L'ENTREVUE

Laurent Mailhot:
comme un grand livre

PAGE A 7



L'ÉCONOMIE

Une porte s'entrouvre
pour Worldspan

PAGE A 5



LE MONDE

La situation des Albanais
en Grèce

PAGE A 6

Les émules de Zapata résistent

L'insurrection d'indigènes mexicains a déjà fait 86 morts

D'intenses combats opposaient toujours hier l'armée mexicaine à des paysans insurgés contre le gouvernement dans l'État méridional du Chiapas. Des affrontements avaient lieu à Ocosingo, à 56 km à l'est de la ville coloniale de San Cristobal de las Casas. D'après l'armée, deux soldats et 27 paysans y ont été tués. Le bilan officiel du soulèvement fait état de 86 morts en tenant compte des combats de dimanche et de ceux qui ont marqué l'occupation de six villes par l'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) le 1er janvier. Mais un responsable a dit à Reuter que le bilan pourrait s'élever à 150 morts dans les seuls rangs de l'armée fédérale. Le ministère de la Défense nationale a dit que des paysans bien armés

avaient attaqué dimanche soir une base militaire proche de San Cristobal. De la ville, on voyait des hélicoptères de l'armée mitrailler des paysans dans les montagnes environnantes. Au sol, des soldats entretenaient un feu nourri.

Parmi les personnes blessées hier figure le journaliste Ismael Romero, du quotidien La Jornada, touché à l'épaule alors qu'il gagnait en voiture un point de contrôle militaire. Il a été hospitalisé à San Cristobal dans un état stationnaire. Le gouvernement mexicain a tendu la main aux paysans de l'EZLN, mais ceux-ci n'ont pas encore répondu à son offre de dialogue, qui se ferait par l'entremise de l'Église catholique.



PHOTO AP

Cette photo prise hier montre bien que la situation est loin d'être revenue à la normale dans la région de la ville de San Cristobal, au sud du Mexique. Ces hommes sont membres de l'«Armée zapatiste de libération nationale» et ils bloquent une route qui relie San Cristobal à la ville de Ocosingo. Ces rebelles disent défendre la cause des autochtones du Mexique.

Le malaise indigène vole la vedette à l'ALENA

BRIGITTE MORISSETTE
COLLABORATION SPÉCIALE

Mexico — La première visite officielle du ministre du Commerce international Roy MacLaren ne pouvait mieux tomber. Avec la rébellion indigène qui vole la manchette à l'entrée en vigueur de l'ALENA, le ministre canadien prendra ainsi directement connaissance de différents problèmes que son prédécesseur a ignorés. D'abord que 70% des Mexicains doutent de l'authenticité des résultats électoraux qui ont porté l'actuel président au pouvoir en 1988. Ensuite que 40% de la population mexicaine vit au-dessous du seuil de pauvreté. Et à la tête de ces marginaux du libre-échange, il faut d'abord compter 8 à 10 millions d'indigènes. Or, le Chiapas, le troisième en étendue des 31 États du Mexique, l'un des plus riches en ressources naturelles — y compris d'énormes réserves de pétrole —, est à lui seul une marmite contenant les éléments les plus explosifs de la situation sociale, politique et ethnique du Mexique. Une situation révolutionnaire que n'ont pas apaisée la chute du communisme ni les visites répétées du pape.

On croyait le mot guérilla définitivement expulsé du vocabulaire mexicain depuis la mort (ou la disparition) de Lucio Cabanas, aux mains de l'armée, fin des années 70; c'était l'instituteur-leader d'une guérilla qui se réclamait de Zapata, héros de la révolution de 1910-17, et de ses idéaux: terre et liberté. Exactement comme cette nouvelle Armée zapatiste de libération nationale qui a pris le Mexique et le monde par surprise dans le Chiapas

VOIR PAGE A 8: MALAISE

André Ouellet au DEVOIR

Washington a sa part de responsabilité dans l'imbroglio haïtien

Le Canada ne doit pas hésiter à secouer le cocotier

Dans ce deuxième et dernier volet d'une interview accordée au DEVOIR sur l'avenir de la diplomatie canadienne, le ministre des Affaires étrangères, André Ouellet, fait part de ses réflexions sur la crise politique en Haïti — un pays où le Canada joue un rôle important — et sur les mesures qui devraient être prises pour la résoudre.

SYLVIANE TRAMIER ET FRANÇOIS BROUSSEAU
LE DEVOIR

Convaincu que les militaires haïtiens qui ont renversé le président Jean-Bertrand Aristide ne lâcheront pas prise de leur plein gré, Ottawa propose de resserrer l'étau autour d'eux pour leur forcer la main.

«Le règlement de cette crise ne se fera pas maintenant avec la coopération des militaires», a dit le ministre des Affaires étrangères André Ouellet dans une interview au DEVOIR. «Ils essaient délibérément de gagner du temps car ils savent que le temps joue en leur faveur. Il faut donc prendre des initiatives concrètes. Si on reste passif, ça ne marchera pas.»

Le ministre Ouellet reconnaît que le dossier haïtien n'évolue pas rapidement, et que la crise paraît au contraire aller en s'amplifiant. Il impute à Washington une part de responsabilité dans cette état de choses.

Très sévère à l'endroit des Américains, M. Ouellet estime que leurs politiques confuses et contradictoires ont conforté la position des militaires. «Le fait que les observations venant du département d'État pouvaient être contredites

par le Pentagone a peut-être contribué à renforcer la conviction (des militaires haïtiens) que les Américains n'interviendraient pas.»

Le Canada avait salué l'arrivée au pouvoir en décembre 1990 du premier président démocratiquement élu d'Haïti, Jean-Bertrand Aristide. Depuis le coup d'État militaire qui l'a conduit à l'exil le 30 septembre 1991, le Canada a joué un rôle de premier plan au sein de l'Organisation des États américains (OEA) et au sein de l'ONU, pour tenter de gagner des appuis au président Aristide, et de permettre qu'il soit rétabli dans ses fonctions par des moyens diplomatiques.

Bien que, dans l'esprit du ministre Ouellet, une solution militaire soit tout à fait exclue et bien qu'il

s'en remette aux sanctions pour atteindre son objectif, il estime que le Canada a une responsabilité particulière vis-à-vis d'Haïti «parce que c'est tout près de nous, parce qu'il y a beaucoup de ressortissants haïtiens au Canada, parce que



PHOTO PC

André Ouellet, ministre canadien des Affaires étrangères

VOIR PAGE A 8: OUELLET

Sergaz veut renégocier ses obligations

La Loi de la faillite lui accorde 30 jours

JEAN CHARTIER
LE DEVOIR

Sergaz négociera avec ses créanciers au cours de janvier pour échapper à la mise en faillite. Au 31 décembre, les comptes ont été payés mais la banque refuse de reconsidérer la marge de crédit du réseau pétrolier comptant 210 stations-service. Cette marge fut dépassée à plusieurs reprises ces derniers mois.

Le président de la compagnie, M. Réal Robitaille, explique avoir tenté de renégocier à l'amiable les taux hypothécaires ainsi que les bails signés par la compagnie, mais sans succès. Il devenait fortement déficitaire de continuer les opérations de la compagnie sans une renégociation des frais fixes.

Selon la Loi sur les faillites et l'insolvabilité, l'entreprise a 30 jours pour formuler une proposition de règlement à ses créanciers. Celle-ci concernera les 23 millions\$ contractés en dette à long terme, 10,2 millions\$ en taxes et 3 millions\$ en créances à court terme. Une telle entente implique cinq institutions financières, à savoir la Banque Nationale, le Crédit industriel Desjardins, le Trust général, la Fiducie-bail de la Banque Royale et la Banque Laurentienne.

C'est auprès de ceux-ci qu'une proposition doit être soumise au premier chef. Pendant cette période de négociation, on s'attend à ce que les raffineurs demandent à être payés sur livraison. Le bail du siège social sera aussi renégocié auprès de la Caisse de retraite des policiers de Montréal. En effet, l'immeuble du boulevard Métropolitain-Est fut loué à 18\$ le pied carré tandis que d'autres locataires viennent d'obtenir un tarif de 7\$ le pied carré.

VOIR PAGE A 8: SERGAZ

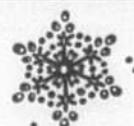
LOUISIANE

Un vent cajun souffle sur les États-Unis

PAGE A 4

INDEX

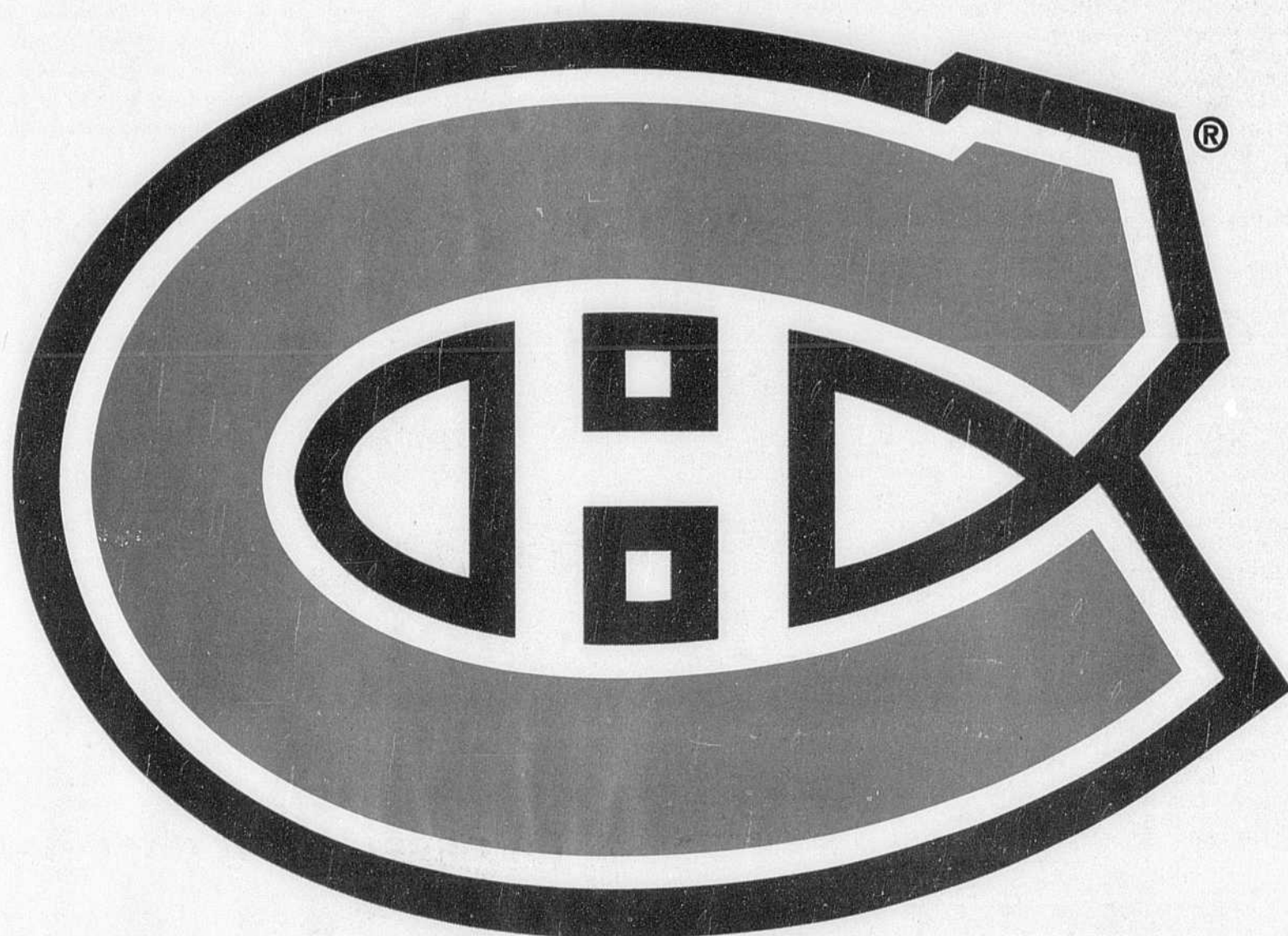
Les Actualités...A2	Éditorial.....A12
Agenda culturel A10	Idées.....A13
Annonces classées A8	Météo.....A8
Avis publics.....A4	Le Monde.....A6
Culture.....A9	Mots croisés.....A8
Économie.....A5	Les Sports.....A8



Météo
Neige
Max. -12.
Détails en A8

Dernière chance
de participer!

NOUVEAU FORUM DE MONTRÉAL



2 000 PLACES SERONT ATTRIBUÉES PAR VOIE DE TIRAGE.

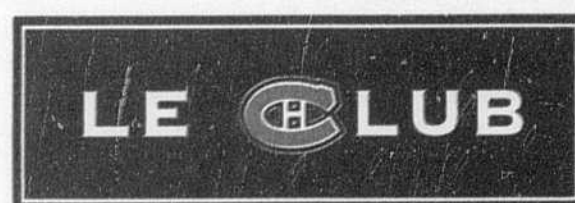
Le nouveau Forum ouvrira ses portes au début de l'année 1996. Son amphithéâtre ultra moderne pourra accueillir plus de 21 000 spectateurs.

Entre autres innovations, il comprendra Le Club, une section luxueuse qui sera située entre les deux niveaux de loges, derrière *les rouges*. Dans un environnement spacieux, Le Club proposera à ses membres des services très particuliers : une entrée réservée, un billet distinctif, des vestiaires gratuits, des fauteuils confortables, de même que des services d'affaires et de restauration soignés.

Tous les amateurs de hockey méritent une place au Club. C'est pourquoi 2 000 places seront attribuées par voie de tirage.

Des noms seront tirés au hasard chaque semaine, jusqu'à ce que toutes les places aient été vendues ; les gagnants auront la possibilité d'acheter de deux à quatre places. Les frais annuels pour deux places sont de 4 000 \$ et les termes d'abonnement sont fixés à 4, 7 ou 11 ans. Notez que ce prix est basé sur un terme de 4 ans et n'inclut ni les taxes, ni le prix des billets.

Participez à ce grand concours en remplissant le bon de participation ci-contre. C'est votre chance de vous faire une place au Club !



INSCRIVEZ-MOI AU TIRAGE ME DONNANT LA CHANCE DE DEVENIR MEMBRE
DU CLUB DU NOUVEAU FORUM DE MONTRÉAL.

LES TIRAGES HEBDOMADAIRES, SUPERVISÉS PAR L'ÉTUDE COMPTABLE
LALIBERTÉ LANCÔT COOPERS & LYBRAND, DÉBUTERONT LE **12 JANVIER 1994**
ET SE POURSUIVront JUSQU'À ÉPUISEMENT DES PLACES. DATE LIMITE DE PARTICIPATION :
7 JANVIER 1994 (L'OBLITÉRATION POSTALE EN FERA FOI). UN BON DE PARTICIPATION
PAR PERSONNE, NON TRANSFÉRABLE. RÉSERVÉ AUX 18 ANS ET PLUS.
RÈGLEMENT COMPLET DISPONIBLE AU FORUM DE MONTRÉAL.
LETTRES MOULÉES S.V.P.

NOM		PRÉNOM	
DATE DE NAISSANCE	JOUR	MOIS	ANNÉE
COMPAGNIE			
ADRESSE	N°	RUE	APP./BUR.
CASIER POSTAL		SUCCURSALE	
VILLE	PROVINCE	CODE POSTAL	
N° DE TÉL. AU BUREAU	À LA MAISON	N° DE FAX	

POSTEZ CE BON DÔMENT REMPLI À L'ADRESSE SUIVANTE :
LE FORUM DE MONTRÉAL, A/S DE LALIBERTÉ LANCÔT COOPERS & LYBRAND,
CASE POSTALE 1145, SUCCURSALE A, MONTRÉAL (QUÉBEC) H3C 2X9.

• LES ACTUALITÉS •

Nez rouge de père en fils

Plus de 56 000 automobilistes ont eu recours cette année aux services du transporteur ad hoc du temps des Fêtes

PAUL CAUCHON
LE DEVOIR

Les nez rouges se transmettent maintenant de père en fils. Selon Claire Chouinard, porte-parole de l'opération Nez rouge, de plus en plus de jeunes de vingt ans font appel aux bénévoles pour se faire reconduire chez eux. «Ils nous disent qu'ils se souviennent du temps où leurs propres parents appelaient Nez rouge!»

Une anecdote parmi d'autres qui démontre qu'à sa dixième année d'existence, l'opération Nez rouge, lancée à Québec il y a une décennie par Jean-Marie de Koninck, est devenue une tradition du temps des Fêtes, au même titre que les cantiques de Noël et le «boxing day».

L'édition 1993 se terminait dans la nuit de samedi à dimanche, et Nez rouge faisait savoir hier matin qu'entre le 9 et le 31 décembre on a conduit au Québec 56 646 automobilistes, une hausse de 25% par rapport à 1992.

Pour Jean-Marie de Koninck, le succès de cette grande campagne de sécurité routière illustre le fait que les gens sont plus responsables: «Ils ont compris que s'ils ont consommé de l'alcool, ils ne sont pas en état de conduire leur véhicule, explique-t-il. Concrètement, ce phénomène se reflète par le fait que les Québécois et les Québécoises ne sentent pas leur fierté menacée lorsqu'il est le temps de confier leur véhicule à un chauffeur de Nez rouge, de demander à un ami sobre de les conduire, de prendre un taxi ou d'utiliser le transport en commun».

Selon Claire Chouinard, les utilisateurs de Nez rouge ne sont pas nécessairement ivres. «Au contraire, soutient-elle, d'après plusieurs témoignages recueillis auprès de béné-

voles d'expérience, il semble que la majorité d'entre eux consomment moins d'alcool et prennent moins de risques qu'auparavant. Les gens se sentent plus responsables. Nous avons beaucoup d'exemples de gens qui appelaient alors qu'ils n'avaient même pas dépassé la limite permise, mais qui ne voulaient pas perdre leur permis. Ou encore de jeunes parents avec un bébé, qui ne voulaient pas prendre de risques».

Quelque 30 000 bénévoles ont participé à 57 opérations Nez rouge dans 565 municipalités à travers le Québec. Pour chacune des opérations, une centrale recevait les appels, et les bénévoles devaient venir s'enregistrer tous les jours.

«On ne peut vraiment pas tracer un portrait type du bénévole, ni un profil de la clientèle, explique Claire Chouinard. C'est vraiment représentatif de toute la population. Mais les bénévoles ont remarqué que beaucoup de jeunes appelaient cette année».

Parmi les faits saillants de décembre 1993, l'opération Nez rouge a établi une nouvelle marque pour une seule soirée de fonctionnement, en réalisant 8243 accompagnements le vendredi 17 décembre.

Il reste encore certaines régions du Québec à «convertir» à l'organisation, dont Lac Mégantic et La Tuque. Pour la première fois cette année, des groupes avaient été mis sur pied à Vancouver, et pour la deuxième année de suite à Calgary.

Et Nez rouge a commencé à essaimer en Europe, pour suivre ses activités depuis trois ans à Strasbourg et dans douze régions de la Suisse. Puisque l'Europe est en retard sur le Québec en matière de prévention routière, soutient Claire Chouinard, Nez rouge a encore beaucoup d'avenir, et pourrait même former une autre génération...

Fillette à la fenêtre



PHOTO JACQUES GRENIER

ENCORE une semaine sans école pour de nombreux enfants, qui pourront peut-être admirer aujourd'hui, à travers les fenêtres givrées, la première bordée de neige de 1994.

Aller-retour sous la Manche: des tarifs de 320\$ à 560\$

Eurotunnel dit ne pas vouloir de guerre des prix avec les ferries

Paris (Reuter) — Eurotunnel a confirmé hier que les tarifs de la traversée du tunnel sous la Manche s'inscriraient dans une fourchette de 160 à 260 livres sterling aller-retour (environ 320\$ à 560\$ CAN) par voiture.

Le directeur général de l'exploitation du tunnel sous la Manche, Alain Bertrand, a ajouté que, en choisissant de tels prix, l'opérateur de l'ouvrage, qui entrera en service le 7 mai, n'avait pas cherché à entrer en guerre avec les ferries.

La fourchette de 160 à 260 livres aller et retour par voiture selon les saisons a été révélée dimanche par l'hebdomadaire britannique *Sunday Times*. Eurotunnel doit annoncer officiellement ses tarifs le 11 janvier.

«Ce que dit le *Sunday Times* est dans le bon ordre de grandeur. Ils n'ont pas tout l'information que nous diffusons le 11 janvier (...). Il y a beaucoup plus de prix dans la brochure que nous diffusons», a dit Alain Bertrand à Reuter.

«Globalement, nous n'avons pas voulu de guerre des prix et nous pensons que (...) sur ce nouveau standard (de traversée), il était raisonnable de nous établir légèrement au-dessus des ferries en moyenne. On trouvera des cas où on sera moins cher et d'autres où on sera plus cher», a-t-il ajouté.

Par rapport aux ferries, «nous avons une politique de prix qui vise à la simplification, qui vise à s'adapter au nouveau standard de traversée de

la Manche», a-t-il souligné. «Traverser à pieds secs en 30 minutes de bord à bord et en une heure d'autoroute à autoroute, c'est introduire un nouveau standard. Il y aura d'un côté la croisière (...) et de l'autre le nouveau standard des gens qui ne veulent pas faire un à bord à 30 kilomètres à l'heure», a expliqué Alain Bertrand.

Les experts du secteur soulignent que la fourchette de prix retenue par Eurotunnel est un peu élevée par rapport aux autres moyens de transport (ferry et avion), même s'ils jugent que cela ne devrait pas constituer un problème pour Eurotunnel.

En effet, précise l'un d'entre eux, «Eurotunnel devrait bénéficier au moins la première année de l'effet

curiosité, qui entraînera un certain niveau de fréquentation même si les tarifs sont un peu supérieurs à ceux pratiqués par la concurrence».

De plus, notent d'autres, les prix d'Eurotunnel seront très compétitifs dès lors que la voiture transportera au moins trois personnes.

Par ailleurs, le transport des voitures ne représentera qu'une fraction du trafic total attendu pour la liaison fixe transManche, qui devrait s'avérer compétitive pour le transport de marchandises grâce notamment à l'absence de rupture de charge.

À l'issue d'une période de rodage, Eurotunnel aura tout le loisir d'ajuster ses tarifs à la lumière des conditions économiques qui prévaudront, déclarent encore les experts.

L'écrasement d'un Tupolev fait 120 morts en Sibérie

Moscou (Reuter) — Un Tupolev 154 russe s'est écrasé hier peu après avoir décollé d'Irkoutsk, en Sibérie, pour Moscou, et ses 120 occupants, dont 16 étrangers, ont péri.

Selon le comité fédéral d'urgence, le commandant de bord avait signalé qu'un des moteurs avait pris feu quelques minutes après le décollage de l'avion de la compagnie Baikal, filiale de l'Aeroflot.

Au moment où l'appareil faisait demi-tour, ses deux autres moteurs sont tombés en panne et il a disparu des écrans radar. Au total, l'avion n'est resté que 12 minutes en vol. La liaison Irkoutsk-Moscou dure normalement cinq heures.

Les autorités fédérales pensent que l'avion, qui avait fait le plein de kérosène, a explosé en vol, mais le responsable de la protection civile locale, Alexandre Kamenskii, a démenti cette hypothèse et précisé qu'il s'était écrasé dans un champ enneigé près d'un village à une quinzaine de kilomètres d'Irkoutsk.

Les corps de ses occupants sont éparpillés sur un rayon de trois kilomètres. Une cinquantaine d'entre eux sont identifiées, une dizaine calcinées et les autres complètement déformées, a-t-il dit. L'appareil a heurté plusieurs bâtiments de ferme et deux pylônes à haute tension avant d'exploser à l'entrée du village.

Parmi les 111 passagers du Tupolev figuraient 16 étrangers — deux Chinois et un groupe de 14 touristes dont neuf Allemands, un Autrichien, un Indien, deux autres Chinois et un Japonais.

Le président Boris Eltsine a adressé aux autorités d'Irkoutsk un message de condoléances déplorant «la combinaison fatale de circonstances» qui a conduit à cette catastrophe aérienne, la plus grave en Russie depuis neuf ans.

En 1984, 150 personnes avaient péri dans l'accident d'un autre Tupolev TU-154, qui avait heurté un réservoir sur les pistes de l'aéroport d'Omsk, toujours en Sibérie.

Comme les autres branches de l'industrie russe, l'aviation civile est confrontée à une hausse des coûts et à des pénuries de main-d'œuvre qualifiée et de pièces détachées.

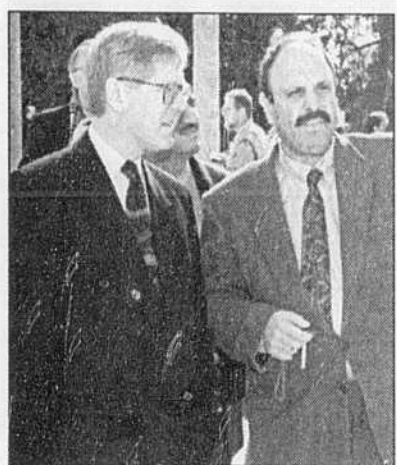


PHOTO PC
Bob Rae est en visite en Israël.

Pratt and Whitney décroche un contrat avec Israël Airways

Jérusalem (PC) — La société Pratt and Whitney Canada a décroché un important contrat avec Israël Aircraft Industries, pour la fabrication d'un moteur à son usine de Mississauga, en Ontario, a annoncé hier le premier ministre de cette province, Bob Rae.

«C'est une très bonne nouvelle pour nous. Cela signifie des emplois, c'est un contrat très important pour nous», s'est réjoui M. Rae durant une réception donnée à Jérusalem-Est.

Il reste encore à préciser les derniers détails de l'entente et on n'a pas dévoilé la valeur du contrat de fabrication de moteurs à l'usine de la compagnie à Mississauga, a déclaré une porte-parole de l'entreprise à Montréal. L'usine, qui emploie environ 800 personnes, produit des turboréacteurs PW305. Les Israéliens projettent de construire un avion d'entreprise dont la production devrait débuter en 1996. Le nombre de moteurs commandés dépendra des conditions du marché, a indiqué la porte-parole. Toujours selon M. Rae, le contrat constitue une percée qui pourrait faire doubler le commerce bilatéral canado-israélien, actuellement évalué à 150 millions\$ par an.

M. Doron Suslick, porte-parole de IAI à Tel Aviv, a confirmé que les dirigeants de la compagnie israélienne, sous contrôle gouvernemental, avaient décidé dimanche soir de choisir Pratt and Whitney comme fournisseurs du moteur d'un appareil à réaction, dont les plans sont en voie d'élaboration. Pratt and Whitney Canada a enregistré des ventes de 1,4 milliard\$ en 1992. La compagnie, dont le siège social se trouve à Montréal, compte 7000 employés au Canada.

Un canot de sauvetage est repéré, vide et renversé

Peu d'espoir de retrouver l'équipage du Marika 7

Halifax (AFP) — Un pétrolier norvégien a repéré hier l'un des canots de sauvetage, vide et renversé, du minéralier libérien *Marika 7* coulé samedi dans l'Atlantique-Nord mais n'a pu le récupérer en raison de la tempête qui sévit dans cette zone à environ 900 km au nord des Açores.

«Le canot de sauvetage était le long de la coque», a expliqué le capitaine S.M.S. Bisht, commandant le *Thorsaga*, l'un des navires participant aux recherches dans des conditions très difficiles. «J'ai essayé de le récupérer mais avant de pouvoir l'inspecter, l'amarrage a cédé», a-t-il ajouté au cours d'une communication radio avec le Centre de recherches et de secours d'Halifax. «Maintenant, il fait trop sombre, a indiqué le capitaine Bisht. Je n'ai pas vu l'autre» radeau de sauvetage du minéralier libérien.

Dimanche, le *Thorsaga* avait déjà repéré une embarcation de sauvetage appartenant au *Marika 7*: elle était vide et partiellement détruite. Le capitaine Bisht a précisé qu'il ne savait pas si le canot repéré hier était le même.

Le commandant du *Thorsaga* a confirmé que le météo était très mauvaise, avec des creux de six mètres et un vent violent. «Tout le monde (à bord) est fatigué», a-t-il souligné.

Le *Marika 7*, un minéralier d'environ 300 mètres de long appartenant à

un armement grec mais battant pavillon libérien, avait quitté lundi dernier le port de Sept-Îles pour les Pays-Bas. Ses soutes étaient pleines de minerai de fer. Un responsable des garde-côtes canadiens, Reg Lanteigne, a affirmé hier que le navire avait passé une visite de sécurité à Rotterdam le 9 décembre. Plusieurs problèmes, concernant notamment les embarcations de sauvetage, l'équipement de lutte anti-incendie et des cloisons étanches, avaient alors été identifiés.

«La plupart de ces déficiences avaient été corrigées avant qu'il ne reprenne la mer», a poursuivi M. Lanteigne. Au cours de son escale à Sept-Îles, le minéralier libérien, vieux d'une vingtaine d'années, n'a pas été inspecté. Pour une raison indéterminée, le navire a coulé très vite samedi, sans avoir le temps d'envoyer un SOS. Les secours ont été déclenchés après réception d'un message émis par une balise de détresse du *Marika 7* et probablement embarquée à bord de l'un des bateaux de sauvetage.

Le Centre de recherches et de secours d'Halifax a d'autre part annoncé que le pétrolier *Malik 2*, en panne de machine et privé de gouvernail à environ 200 km dans l'est des côtes canadiennes, avait pu être pris en remorque hier soir et se dirigeait vers le port de St. John's, à Terre-Neuve.

La passion du chocolat

Le directeur de la Résidence Yvon-Brunet dit devoir à sa grand-mère de s'être vu décerner le prix Droits et libertés

ROB BULL
PRESSE CANADIENNE

Germain Harvey croit que c'est grâce à sa grand-mère, ou plutôt à la passion de sa grand-mère pour le chocolat, qu'il doit de s'être vu décerner la plus haute distinction annuelle de la Commission québécoise des droits de la personne.

Le prix Droits et libertés a été remis à la Résidence Yvon-Brunet, un foyer pour les personnes âgées dirigé par le gouvernement du Québec à Verdun, en reconnaissance de sa contribution remarquable à la promotion des droits humains.

C'est Germain Harvey, le directeur général de l'institution, qui a accepté le prix. M. Harvey, dont l'approche reflète une formation acquise dans le secteur des affaires plutôt que dans l'administration publique, se rappelle encore comment, il y a bien des années, son père s'arrangeait pour apporter, à l'insu du personnel, une tablette de chocolat à sa grand-mère à l'institution où celle-ci était hébergée.

Elle souffrait de la maladie d'Alzheimer et ne reconnaissait plus vraiment aucun des membres de sa famille, dit M. Harvey. «Le seul vrai plaisir qui lui restait, c'était le chocolat. Je me souviens encore de son sourire quand elle y goûtait. Mais les employés ne la

laissaient pas en manger, parce qu'ils disaient qu'elle tachait ses draps avec le chocolat».

«C'était un endroit très propre, mais pas très humain».

C'est une expérience dont il a tiré les leçons, qu'il a appliquées à la résidence Yvon-Brunet d'une manière que la commission a jugée significative.

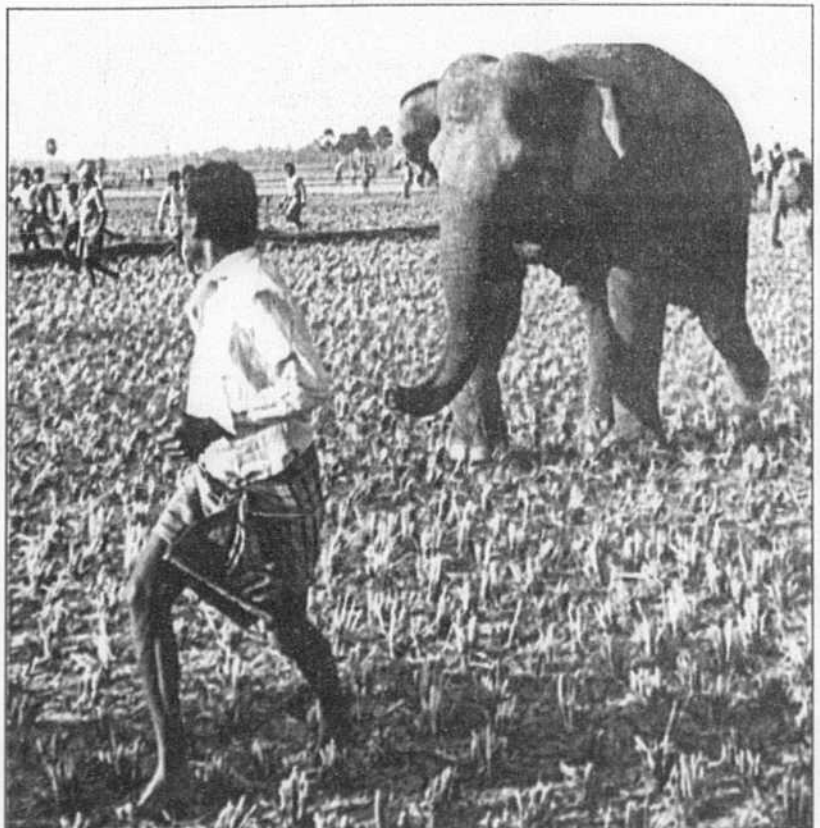
«Ce qui nous a impressionnés, c'est l'importance accordée aux droits et aux intérêts des pensionnaires, par rapport aux exigences de l'institution», affirme M. Nicolas de Kovachich, qui a présidé le jury qui a choisi le lauréat. «C'est rare».

La commission a été intéressée par une brochure à couverture jaune vif distribuée à tous les résidents, membres du personnel et bénévoles du foyer Yvon-Brunet: la Charte des droits et libertés de la personne âgée.

La brochure a été rédigée après qu'un membre du personnel eut passé un an à écouter les résidents et à examiner les droits humains du point de vue des gens que l'institution où ils vivaient était censée servir.

À l'article sur la liberté d'information, par exemple, le livret prévoit que «la personne âgée a le droit d'être informée de tout ce qui la concerne à la résidence et dans la communauté environnante».

Colère d'éléphant



UN TROUPEAU d'une quarantaine d'éléphants a repris le chemin de la forêt après avoir tué quatre personnes et terrorisé des milliers de personnes au Bengale occidental, en Inde. On pense que les pachydermes sont sortis de leur habitat naturel, la semaine dernière, en quête de nourriture. La population a sorti torches, pétards et fusils pour empêcher les éléphants de se promener dans les champs. Pris de panique, les animaux ont piétiné plusieurs huttes.

PHOTO AP

Pour vous et les vôtres...

PROGRAMME ANTI-TABAGISME

MediClub (Clinique médicale)
6100, du Boisé
Montréal, H3S 2W1

739-5646



ROBIC

DEPUIS 1892

AGENTS DE BREVETS ET MARQUES

PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

LEGER ROBIC RICHARD

AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2Y 3K2

Fax: (514) 845-7874 Tél.: (514) 981-0811

La maîtrise des intangibles



loto-québec

6/49

Tirage du

94-01-01

5 11 25 29 38 39

Numéro complémentaire: 23

GAGNANTS

LOTS

6/6 2 1 240 654,00 \$

5/6+ 3 248 130,80 \$

5/6 283 2 104,30 \$

4/6 17 831 64,00 \$

3/6 333 872 10,00 \$

Vente totale: 18 447 414,00 \$

Prochain gros lot (approx.): 2 300 000,00 \$

Prochain tirage: 94-01-05

SELECT

Tirage du

94-01-01

13 17 24 32 37 41

Numéro complémentaire: 28

GAGNANTS

LOTS

6/6 0 1 000 000,00 \$

5/6+ 2 11 967,10 \$

5/6 36 443,20 \$

4/6 1 461 50,90 \$

3/6 20 911 5,00 \$

Ventes totales: 876 022,00 \$

Gros lot à chaque tirage: 1 000 000,00 \$

T.V.A., le réseau des tirages de Loto-Québec

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

Extra

NUMÉROS

LOTS

117318 100 000 \$

17318 1 000 \$

7318 250 \$

318 50 \$

18 10 \$

8 2 \$

• LES ACTUALITÉS •

Donnez-moi de l'oxygène...



UN AMBULANCIER donne de l'oxygène à un inséparable endeuillé que les pompiers ont secouru dans l'incendie d'une maison à Toronto. Sa conjointe a péri.

Louisiane Un vent cajun souffle sur les États-Unis La nouvelle popularité de la culture cadienne n'impressionne pas Zachary Richard

MARIE TISON
PRESSE CANADIENNE

Pont-Breaux, Louisiane — La vieille piste de danse du restaurant cadien Mulate's à Pont-Breaux, un peu à l'est de Lafayette, subit une fois de plus l'assaut des habitués.

Alors que les couples s'engagent sur le plancher de bois au son du violon et de l'accordéon, les autres clients se délectent d'huîtres, de crabes et d'écrevisses.

La cuisine et la musique cadiennes connaissent présentement aux États-Unis une popularité sans précédent. Des groupes comme Beausoleil effectuent des tournées à travers le pays, et des restaurants s'ouvrent ici et là.

Le français suit, mais de loin. Un bon nombre des chansons sont composées dans cette langue, et dans ses brochures, Mulate's fait valoir que ses serveurs parlent anglais et français.

M. Michael Doucet, le leader de Beausoleil, affirme que la mode a probablement eu du bon, parce qu'elle a fourni aux Cadiens des raisons pour continuer à parler français.

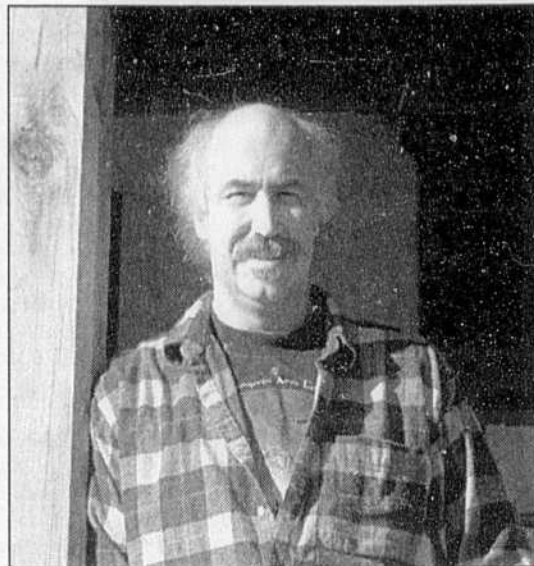
Auparavant, les Cadiens hésitaient à parler cette langue parce qu'elle était associée à l'ignorance, spécifie le sénateur du 15^e district de l'État de la Louisiane, M. Cecil Picard.

«Mais avec le tourisme, la cuisine, ils commencent à être fiers, déclare-t-il. Maintenant, tout le monde veut être Cajun.»

Michael Doucet, rencontré dans une vieille demeure cadienne qu'il a retapée, affirme que les paroles en français de ses chansons ne gênent pas son auditoire américain.

«J'essaie parfois de leur expliquer les paroles, déclare-t-il. Mais si le rythme est bon, les paroles ne sont pas si importantes.»

L'auteur-compositeur bien connu Zachary Richard affirme que la mode a eu du bon en attirant l'attention sur les Cadiens, mais il craint



Ironiquement, la musique cadienne du groupe Beausoleil est plus populaire en Amérique anglophone qu'au Québec. Le leader du groupe, Michael Doucet, affirme que le fait qu'il chante en français ne dérange nullement son public.

que le tout commence à faire un peu trop «bureau de tourisme».

«C'est la différence entre avoir un objet de cuisine qu'on utilise tous les jours et un objet de cuisine de sa grand-mère que l'on met sur une étagère pour l'observer comme un objet d'art, explique-t-il. Ça me dérange un peu, mais c'est mieux que rien.»

Il ajoute que comme toutes les modes, celle de la culture cadienne va passer.

Ironiquement, alors que la musique cadienne devenait de plus en plus populaire, Zachary Richard prenait ses distances et faisait prendre à sa carrière une tournure plus «américaine».

Les albums qu'ils enregistrent sont maintenant presque tous en anglais.

Rencontré dans un petit hôtel du Vieux Carré, à la Nouvelle-Orléans, il explique qu'il n'a pas l'impression de trahir quoi que ce soit en chantant en anglais.

«Je suis plus à l'aise en anglais, et cela fait partie de mon expérience», déclare-t-il dans un français raffiné, bien qu'un peu hésitant.

Il ajoute qu'il ne se sent pas obligé de faire de la propagande dans ses chansons, mais qu'il demeure dédié à la survie du français en Louisiane, qu'il écrit encore en français, notamment des poèmes, et qu'il a des idées politiques qui sembleraient radicales à bien des Louisianais; il aimerait que tous les fonctionnaires de l'État chargés du service avec le public soient tenus d'être bilingues.

Il était encore plus radical à son retour du Québec, il y a plus de 10 ans, mais il a compris depuis qu'il ne pouvait pas exporter des idées politiques québécoises et essayer de les implanter en Louisiane.

Comme Zachary Richard, Michael Doucet est originaire de Scott, à deux pas de Lafayette.

Comme lui, il a appris le français surtout auprès de ses grands-parents. Il a d'ailleurs commencé à faire de la musique traditionnelle «par amour des vieux».

Il affirme que le français disparaîtra de la Louisiane s'il n'y a plus d'occasion de le parler.

«Je ne peux pas tout changer, déclare-t-il. La seule chose que je puisse faire, c'est de la musique.»

De son côté, Zachary Richard estime qu'il y aura toujours des «illuminés» comme lui, des «dinosaures culturels», qui parleront français en Louisiane.

«Il y a des étincelles, des jeunes qui sont inspirés comme j'ai été inspiré il y a 20 ans, déclare-t-il. Mais il s'agit d'une très petite minorité.»

TÉL.: 985-3344

AVIS PUBLICS

FAX: 985-3340



Saint-Laurent
AVIS PUBLIC

Province de Québec
District de Montréal
Ville de Saint-Laurent

Aux propriétaires d'un immeuble, aux occupants d'une place d'affaires et aux personnes domiciliées de la Ville, qualifiés en date du 14 décembre 1993.

Lors d'une séance générale tenue le 14 décembre 1993, le Conseil de la Ville de Saint-Laurent a adopté le règlement numéro 1051-48 intitulé «Règlement amendant le règlement numéro 1051 sur le zonage» qui a pour objet de:

- porter de 1,85 à 2,7 mètres la hauteur des haies dans les cours arrières;
- autoriser l'agrégat sur panneau de fibre de verre et de résine polyester comme revêtement extérieur;
- réglementer les constructions, usages et équipements accessoires dans les cours arrières et les marges avant.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 1051-48 fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leur nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature dans un registre ouvert à cette fin de 9 h à 19 h, le 10 janvier 1994, au Greffe de la Ville, à l'hôtel de ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pourvu que:

1. s'il s'agit de personnes physiques, elles soient, le 14 décembre 1993, majeures et de citoyenneté canadienne;
2. s'il s'agit de copropriétaires d'un immeuble ou de occupants d'une place d'affaires, ils aient été désignés par procuration signée par la majorité des copropriétaires du même immeuble ou, selon le cas, par la majorité des occupants de la même place d'affaires aux fins d'être inscrits sur la liste référendaire; les copropriétaires ou occupants désignés doivent, le 14 décembre 1993, être majeurs et de citoyenneté canadienne;
3. s'il s'agit d'une personne morale, elle ait désigné par résolution un de ses membres, administrateurs ou employés, pour exercer ses droits; la personne désignée doit, le 14 décembre 1993, être majeure et de citoyenneté canadienne.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1051-48 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 21, et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

Le règlement en question peut être consulté au Greffe de la Ville, à l'hôtel de ville, aux heures habituelles de travail et pendant les heures d'enregistrement;

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 10 janvier 1994, à 19 h, au Greffe de la Ville, à l'hôtel de ville situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Saint-Laurent,
le 4 janvier 1994.

Lucie Laforce, avocate
Assistant-greffier

Loi sur le changement de nom et d'autres qualités de l'état civil, L.R.Q. c. C-10 et amendements;

AVIS LEGAL

Avis est donné que CATHERINE ANN MORAN, domiciliée et résidant au 7933, rue Centrale, à Lasalle, district de Montréal, s'adressera au Ministre de la Justice pour obtenir un certificat changeant son nom de CATHERINE ANN MORAN en celui de KATHLEEN ANN MORAN.

VERDUN, le 20 décembre 1993.
LAROUCHE, BIBEAU & FAUTEUX,
Procureurs de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ ALTEEM L.TÉE. PRENEZ AVIS que LES ENTREPRISES D'ÉLECTRICITÉ ALTEEM L.TÉE, ayant son siège social au 295 Tait, Ville St-Laurent, Province de Québec, demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, ce 9^{ème} jour de décembre 1993

STERNTHAL KATZNELSON MONTIGNY,
Procureurs de la requérante.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-05-014987-935

COUR SUPÉRIEURE

PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT

LUCIEN MARCOUX

Partie demanderesse

C

EDOUARD TANGUY ET ALS

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à MARIO BOISVERT, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au 1^{er} est, rue Notre-Dame, Montréal, salle 1.100, à dans les trente (30) jours de la date de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie DU BREF D'ASSIGNATION, DÉCLARATION, AVIS SELON L'ART. 119.1 C.P.C. a été remise au greffe à l'intention de MARIO BOISVERT.

Si, d'ici le 7 février 1994, vous n'avez pas comparu au Palais de Justice de Montréal, pour répondre à la demande faite dans ladite requête, afin de produire un acte de comparution signé par vous-même ou votre procureur, jugement pourra être rendu par défaut.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montréal, le 29 décembre 1993.

LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND,
Procureurs de la requérante.

CONTRAT DE TRANSFERT ET CESSATION ABSOLUS

AVIS est par les présentes donné aux termes de l'article 1571 du Code civil du Bas-Canada qu'un contrat de transfert et cession absolus daté du 21 décembre 1993, par lequel LES MINES SIGMA (QUÉBEC) L.TÉE. («SIGMA»), a vendu, cédé et transféré (exception faite de tous comptes débiteurs dus à Sigma par une société liée ou du même groupe) à PLACER DOME CANADA LIMITÉE l'ensemble des comptes clients, dettes commerciales et autres comptes débiteurs échus ou à échoir à Sigma maintenant ou dans le futur, lequel contrat a été enregistré au bureau de la division d'enregistrement d'Abitibi le 23^e jour de décembre 1993 sous le numéro 314596 et au bureau d'enregistrement de Montréal le 22^e jour de décembre 1993 sous le numéro 468929.

Daté le 30 décembre 1993.

PLACER DOME CANADA LIMITÉE.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-04-001510-925

COUR SUPÉRIEURE

(Chambre de la famille)

LISE GEORGETTE SAVARY

Partie requérante

vs

GUYLAIN HARNOS

-et-

PIERRE DAVID

Parties intimées

AVIS

PRENEZ AVIS que copie d'une requête pour garde d'enfants a été déposée au dossier de la Cour au nom de l'intimée, Gylaine Harnos.

Si, d'ici le 7 février 1994, vous n'avez pas comparu au Palais de Justice de Montréal, pour répondre à la demande faite dans ladite requête, afin de produire un acte de comparution signé par vous-même ou votre procureur, jugement pourra être rendu par défaut.

VEUILLEZ AGIR EN CONSEQUENCE.

Montréal, le 29 décembre 1993.

LORD, LEFEBVRE, PÉPIN & MARCHAND,
Procureurs de la requérante.

AVIS DE DEMANDE DE DISSOLUTION

LE MONDE DE JADE L.TÉE.

PRENEZ AVIS que la compagnie/corporation LE MONDE DE JADE L.TÉE demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 décembre 1993.

NGAI MAN YIP

Président.

CANADA

PROVINCE DE QUÉBEC

DISTRICT DE MONTRÉAL

NO: 500-02-030649-938

COUR DU QUÉBEC

Chambre civile

PRÉSENT

PROTONOTAIRE ADJOINT

BELL CANADA

Partie demanderesse

C

JEAN-GUY CORBIN

Partie défenderesse

ASSIGNATION

ORDRE est donné à JEAN-GUY CORBIN, de comparaitre au greffe de cette Cour situé au Palais de Justice de Montréal, au 1^{er} est, rue Notre-Dame, à Montréal, salle 1.100, dans les trente (30) jours de la publication du présent avis dans le journal Le Devoir.

Une copie du bref d'assignation et de la déclaration a été remise au greffe à l'intention de JEAN-GUY CORBIN.

Lieu: Montréal

Date: 03 décembre 1993

MICHEL MARTIN, P.A.

PRENEZ AVIS que la compagnie 2969-9758 QUÉBEC INC. demandera à l'inspecteur général des institutions financières la permission de se dissoudre.

Montréal, le 23 décembre 1993

MEDELSON ROSENZWEIG SHACTER

Les procureurs de la compagnie.

Avis est par les présentes donné que le contrat de vente en date du 7 décembre 1993, à LA BANQUE TORONTO-DOMINION de toutes dettes, présentes ou futures, payables à 2949-9035 QUÉBEC INC. FAISANT AFFAIRES SOUS LE NOM

ET LA RAISON SOCIALE DE B.B. COMPAGNIE a été enregistré au bureau d'enregistrement de la division d'enregistrement de Montréal, le 14^e jour de décembre 1993, sous le numéro 466513.

Ce 18^e jour de décembre 1993.

LA BANQUE TORONTO-DOMINION.

AVIS AUX CRÉANCIERS DE LA PREMIÈRE ASSEMBLÉE

DANS L'AFFAIRE DE LA PROPOSITION DE :

TAPITEC (QUÉBEC) INC.

5830, boul. Pierre Bertrand

Nord, Suite 300

Québec (Québec)

G2J 1B7

DÉBITRICE

AVIS est par les présentes donné que TAPITEC (QUÉBEC) INC. a déposé une proposition en date du 1^{er} décembre 1993 et que la première assemblée des créanciers sera tenue le 11 janvier 1994 à 11:00 a.m. au bureau du Séquestre, 1040, ave Belvédère, Salle 1, Sillery (Québec).

Daté de Montréal,

le 29 décembre 1993

St-Georges Hébert Inc.

401, boul. St-Joseph Est

Montréal (Québec) H2J 1J6

Tél.: (514) 844-1044

Télex: (514) 844-5916

AVIS PUBLICS HEURES DE TOMBÉE

Les réservations doivent être faites avant 16h00 pour publication deux (2) jours plus tard.

Publications du lundi:
Réservations avant 12 h 00 le vendredi

Publications du mardi:
Réservations avant 16 h 00 le vendredi

Tél.: 985-3344 Fax: 985-3340



Saint-Laurent
AVIS PUBLIC

Province de Québec
District de Montréal
Ville de Saint-Laurent

Aux propriétaires d'un immeuble, aux occupants d'une place d'affaires et aux personnes domiciliées dans le secteur délimité approximativement la route Transcanadienne au nord, l'autoroute Chomedey (13) à l'est, le chemin Saint-François au sud et la voie ferrée du C.N. et son prolongement jusqu'à la route Transcanadienne, à l'ouest, qualifiés en date du 14 décembre 1993.

Lors d'une séance générale tenue le 14 décembre 1993, le Conseil de la Ville de Saint-Laurent a adopté le règlement numéro 1051-50 intitulé «Règlement amendant le règlement numéro 1051 sur le zonage» qui a pour objet d'autoriser la location de camions dans la zone 105-008, sujet à l'approbation d'un plan d'implantation et d'intégration architecturale. Zone 105-008

La zone 105-008 visée par ce règlement est située approximativement dans le quadrilatère formé par la route Transcanadienne au nord, l'autoroute Chomedey (13) à l'est, le chemin Saint-François au sud et la voie ferrée du C.N. et son prolongement jusqu'à la route Transcanadienne, à l'ouest.

Les personnes ci-dessus visées peuvent demander que le règlement numéro 1051-50 fasse l'objet d'un scrutin référendaire par l'inscription de leur nom, adresse et qualité, appuyée de leur signature dans un registre ouvert à cette fin de 9 h à 19 h, le 10 janvier 1994, au Greffe de la Ville, 777, boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent, pourvu que:

1. s'il s'agit de personnes physiques, elles soient, le 14 décembre 1993, majeures et de citoyenneté canadienne;
2. s'il s'agit de copropriétaires d'un immeuble ou de occupants d'une place d'affaires, ils aient été désignés par procuration signée par la majorité des copropriétaires du même immeuble ou selon le cas, par la majorité des occupants de la même place d'affaires aux fins d'être inscrits sur la liste référendaire; les copropriétaires ou occupants désignés doivent, le 14 décembre 1993, être majeurs et de citoyenneté canadienne;
3. s'il s'agit d'une personne morale, elle ait désigné par résolution un de ses membres, administrateurs ou employés, pour exercer ses droits; la personne désignée doit, le 14 décembre 1993, être majeure et de citoyenneté canadienne.

Le nombre requis de demandes enregistrées pour que le règlement numéro 1051-50 fasse l'objet d'un scrutin référendaire est de 53, et à défaut de ce nombre, le règlement en question sera réputé approuvé par les personnes habiles à voter;

Le règlement en question peut être consulté au Greffe de la Ville, à l'hôtel de ville, aux heures habituelles de travail et pendant les heures d'enregistrement;

Le résultat de la procédure d'enregistrement sera annoncé le 10 janvier 1994, à 19 h, au Greffe de la Ville, à l'hôtel de ville situé au 777 boulevard Marcel-Laurin, Saint-Laurent.

Saint-Laurent,
le 4 janvier 1994.

Lucie Laforce, avocate
Assistant-greffier



APPEL D'OFFRE

pour 14 h, heure de Montréal

ICP 31647.A

le mardi 25 janvier 1994

Poste Thetford

Comté de Frontenac

INSTALLATION ÉLECTRIQUE ET TRAVAUX CONNEXES DE GÉNIE CIVIL

Admissibilité: Principale place d'affaires au Québec

Garantie de soumission: 10 % du montant total de la soumission

Prix du document: 100 \$ (taxes incluses)

Le montant du document d'appel d'offres est non remboursable et doit être payé sous forme de chèque ou de mandat à l'ordre d'Hydro-Québec.

La garantie de soumission devra être sous forme de chèque visé, de cautionnement fourni par une compagnie d'assurance, de lettre de crédit irrévocable ou d'obligations au porteur.

Seules les personnes physiques ou morales qui ont obtenu le document d'appel d'offres directement du bureau mentionné plus haut sont admises à soumissionner.

L'intéressé à soumissionner doit fournir son numéro de téléphone, de télex et/ou de télécopieur lors de sa demande de document d'appel d'offres.

Note: une brochure contenant les textes des politiques d'acquisition de biens meubles / services et services professionnels est disponible aux points de vente des documents d'appel d'offres et dans les centres d'acquisition régionaux.

Le document d'appel d'offres peut être consulté ou obtenu du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 à l'endroit suivant: Hydro-Québec

Vice-Présidence Approvisionnement et Services

Direction Acquisition

Service Achats, Contrats et Surplus d'actif

140, boul. Crémazie ouest, 10^e étage

Montréal (Québec) H2P 1C3

Pour renseignements: (514) 858-2830

Province de Québec

District de Montréal

Ville de Saint-Laurent

Aux propriétaires d'un immeuble, aux occupants d'une place d'affaires et aux personnes domiciliées dans le secteur délimité approximativement par l'avenue Sainte-Croix à l'est, la rue Descelles au sud, la rue Saint-François-Xavier à l'ouest et le boulevard Côte-Vertu au nord, qualifiés en date du 14 décembre 1993.

L

LE DEVOIR

ÉCONOMIE

Système de réservations informatisé

La querelle autour de Gemini ouvre une brèche pour Worldspan

GÉRARD BÉRUBÉ
LE DEVOIR

Worldspan voit une ouverture dans la guerre de tranchée que se livrent Air Canada et PWA autour du système de réservations informatisé Gemini. Se présentant comme étant garant de la concurrence, et se défendant d'anticiper la mort à plus ou moins brève échéance de Gemini, Worldspan entend effectuer une percée vigoureuse sur le marché canadien.

Gemini, propriété de Canadien International, d'Air Canada et de Covia (United Airlines, partenaire d'Air Canada), se retrouve depuis plus d'un an au coeur d'une lutte à finir opposant Air Canada à PWA. Cette dernière doit briser son partenariat et se retirer de la partie hôte du réseau pour se joindre à celui exploité par American Airlines, condition sine qua non à la conclusion d'une alliance commerciale entre les deux transporteurs et à une injection providen-

tielle de 246 millions\$. PWA peut s'appuyer sur une décision favorable du Tribunal de la concurrence, allant dans le sens d'une ordonnance de dissolution, décision qui a été portée en appel par Gemini.

Ces tribulations engendrent une volatilité sur le marché canadien des réservations, volatilité interprétée par Worldspan comme étant une invitation à passer à l'offensive. «On a porté à notre attention l'ouverture qui se dessine au Canada. La communauté des agents de voyages a clairement indiqué son choix en faveur du maintien de la concurrence dans ce secteur d'activités», a déclaré Ricky Heath, directeur du marketing international chez Worldspan, au média spécialisé Canadian Travel Press.

Worldspan, d'Atlanta, est peu présente au Canada, n'y ayant déployé à ce jour qu'une soixantaine de branchements. Sa force est concentrée en Europe, dans les Caraïbes et aux États-Unis, retenant 20% du marché

américain des réservations informatisées. Parmi les gros transporteurs américains, Delta, Northwest et TWA ont fait confiance à son réseau. Sabre, exploité par American Airlines, exerce une position dominante aux États-Unis avec près de 60% du marché, suivi du système Apollo, dominé par United Airlines. Sur le marché asiatique, Worldspan a développé un lien avec le réseau Abacus qui compte Cathay Pacific et China Airlines parmi ses adhérents.

Le réseau mondial de Worldspan comprend 12 000 emplacements et 45 000 terminaux répartis dans une trentaine de pays. «Nos succès remportés contre Sabre et Apollo ont de quoi susciter la crainte chez nos concurrents canadiens éventuels», a lancé M. Heath.

Worldspan a déjà mis sur pied une filiale canadienne et engagé du personnel. Dès janvier, ses représentants frapperont à la porte des agents de voyage pour leur proposer ce système et leur promettre des services

et capacités similaires à ceux offerts par Sabre ou par Gemini, à coûts moindres. L'ouverture des premiers bureaux, à Toronto et à Vancouver dans un premier temps, devrait suivre.

Selon Air Canada, Gemini et ses 700 emplois offerts ne peuvent survivre sans PWA. Ce réseau est né de la fusion entre celui de Canadien, qui ne retenait à l'époque que 20% du marché, et celui d'Air Canada, avec près de 70% du marché, en retour d'un investissement d'environ 30 millions\$ pour Canadien et de 89 millions\$ pour Air Canada. L'arrivée de Covia et son injection de 35 millions\$ a facilité une reconstruction complète d'un système traitant en temps réel des milliers de transactions par jour à travers le monde. Les trois partenaires se partagent à part égale le contrôle de Gemini, qui a vu sa mainmise sur le marché passer de 65 à 51% depuis septembre dernier, au profit du réseau concurrent Sabre.

CLASSE AFFAIRES

Les Antilles sont de plus en plus tournées vers le tourisme d'affaires

Le rôle stabilisateur du tourisme d'affaires au sein de l'économie touristique en général est bien connu. Il permet, entre autres, de compenser les fluctuations inhérentes au tourisme d'agrément le plus souvent soumis aux vagues de l'heure et aux caprices du marché. C'est pourquoi des destinations comme les Antilles, pourtant associées au farniente sous le soleil tropical, se tournent de plus en plus vers lui et doivent, pour ce, redéfinir leur produit et également une partie leur image tant auprès des vacanciers que des voyageurs d'affaires.

Une personne fort active dans le tourisme martiniquais me confiait récemment que cette grande île française des Caraïbes, bien pourvue en attraits de toutes sortes, souffrait cependant de l'absence d'un centre de congrès capable d'accueillir plus de 1000 personnes à la fois. Y tenir un congrès de plusieurs centaines de personnes constitue en effet un casse-tête sans cesse plus difficile à résoudre; il faut non seulement répartir les participants en plusieurs grands hôtels de Fort-de-France ou des Trois-Îlets mais aussi réussir à les réunir régulièrement en un même endroit en dépit d'une circulation automobile qui se densifie de mois en mois.

Voici quelques mois, nous avons vu en quelle chronique que le Club Med, entreprise de voyage qui a fait fortune en associant sa formule aux vacances totales et à l'anti-travail, a doté certains de ses établissements de salles de conférences munies de tous les gadgets voulus. Une forme d'hérésie, mais sciement commise.

Et il y en a d'autres. Ainsi, à Punta Cana, nouvelle destination haut de gamme en République Dominicaine, de grands hôtels de villégiature comme le Bavaro Beach et le Melia, ont incorporé à leurs aménagements des salles de réunion, de banquets et de congrès. A Negril, en Jamaïque, le Swept Away Resort, pour en nommer un autre, s'est lancé à son tour dans la promotion des voyages d'affaires.

On sait que la Jamaïque, terre de la ganja, des rastas, du reggae, terre de plages et de sable chaud, s'est spécialisée dans le développement

de ces «Super Clubs», tels Hedonism, Sandals, Couples et Swept Away, qui reprennent la formule du Club Med en y ajoutant le zeste de l'all-inclusive, c'est-à-dire du tout compris dans le prix, incluant les consommations alcooliques, les cigarettes et les préservatifs. Toutes choses qui, à première vue, ne correspondent pas vraiment au tourisme d'affaires.

Cette année, Swept Away Resort a donc organisé une vaste campagne de publicité et de marketing auprès du public, des grossistes en voyage et des dirigeants

d'entreprises pour leur livrer essentiellement deux messages intimes liés. Le premier était de leur annoncer que l'établissement pouvait représenter un lieu intéressant à la fois pour se reposer et tenir des meetings et des congrès. Le second, présenté comme une espèce de preuve à l'appui, décrivait les dites installations mises en place (salles aptes à recevoir jusqu'à 120 personnes, amphithéâtre, matériel audio-visuel, bureautique, interprètes polyglottes, etc.) et tous les services particuliers auxquels ont dorénavant droit les groupes qui viennent s'y réunir (accueil VIP à l'aéroport, prise en charge des procédures de douane, transport des bagages par véhicules spéciaux, accès illimité au complexe sportif, etc.). Le tout, bien sûr, all-inclusive.

Aux Antilles, le tourisme est la locomotive économique. La première industrie, comme on dit. Il a remplacé la canne à sucre, le rhum, les agrumes. Cette économie est d'autant plus fragile que l'essentiel des équipements est financé ou possédé par des capitaux internationaux et que les clients sont, pour la quasi totalité, des étrangers qui se font solliciter, d'année en année, par une multitude de produits et de destinations.

Une fois passées les années de croissance et d'euphorie, le premier réflexe fut donc d'élargir la gamme des produits offerts en cherchant à attirer les voyages de récompense, aussi connus sous les vocables de voyages de motivation et d'incentives. Le passage de destinations de vacances et de détente à destinations de récompense était de toute évidence, assez aisé. Ce qui n'est pas le cas pour les voyages d'affaires, soient-ils liés à des réunions ou à des congrès.



La Jamaïque, terre de la ganja, des rastas, du reggae, terre de plages et de sable chaud, s'est spécialisée dans le développement des «Super Clubs».

fares, soient-ils liés à des réunions ou à des congrès.

S'inspirant de la segmentation des marchés pratiquée par les compagnies aériennes, les Hôtels Radisson introduiront dès janvier, sur son réseau canadien une nouvelle catégorie de chambres et de suites pour gens d'affaires.

Testé l'automne dernier sur certains marchés-test, les 11 hôtels Radisson installés au Canada inaugureront, à compter du premier janvier, une classe affaires spécialement conçue pour créer un environnement propice à la continuité des affaires pour ce type de voyageurs. Un douzième hôtel Radisson, devant ouvrir ses portes à Vancouver à la mi-1994, viendra compléter le réseau canadien.

Se démarquant du traditionnel Club Affaires construit autour d'un programme d'accumulation de points, la classe Affaires de Radisson comprendra une panoplie de services rattachés à l'hébergement et proposera un forfait tout compris.

Petit-déjeuner gratuit, copie gratuite d'un quotidien, télécopies et photocopies sans frais, pas de frais de service sur les appels téléphoniques locaux et interurbains portés à la carte de crédit, cafetière dans la chambre, port d'accès pour ordinateur et modem dans la chambre, et inscription et départ express sont autant de petites attentions qui viennent faciliter

le travail du voyageur d'affaires.

Cette initiative vise à permettre à Radisson de se démarquer dans un segment de marché hautement concurrentiel, en déclin par surcroît. Selon les prévisions de l'IATA, au tournant du siècle seulement un voyageur sur cinq empruntera un transport aérien pour des raisons d'affaires. Les voyages consacrés aux loisirs constitueront 80% de la demande de billets d'avion, une demande alimentée essentiellement par cette même clientèle d'affaires mais également par une population accrue de personnes retraitées.

Les quelque 180 employés de l'Hotel Holiday Inn Crowne Plaza Centre-ville, à Montréal, se réuniront en assemblée générale aujourd'hui dans le but d'analyser la situation qui prévaut à leur établissement et devoir quels recours juridiques ou autres peuvent être entrepris contre leur employeur qui a déclaré faillite. Dans un premier temps, la direction de cet hôtel de la rue Sherbrooke Ouest avait déclaré faillite, le 9 décembre, et rassuré ses membres de la CSN à l'effet qu'ils conserveraient leur emploi et que leur convention collective serait respectée. Or la veille de Noël, les travailleuses du Holiday Inn Crowne Plaza Centre-ville ont été mises à pied et seulement quelques-uns d'entre-elles ont été rembauchés, mais aux nouvelles conditions fixées par le propriétaire.

CETTE SEMAINE À LA BOURSE

Semaine du 2 au 8 janvier 1994

ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

Nom de la Compagnie	Date	Heure	Lieu
Dianor Inc. (Ressources)	07-01-94	10h30	Vancouver
Messeguy Inc. (Les Mines)	07-01-94	09h00	Toronto
Wrightbar Ltée (Mines)	07-01-94	N.D.N.D.	

DIVIDENDE SPÉCIAL

Fletcher Challenge Investments II Inc. (FII.B)

Valeurs : action échangeable de série B. Modalités : Le 7 janvier 1994, la Société mentionnée ci-dessus versera un dividende spécial de 0,1992 \$ par action échangeable de série B aux détenteurs inscrits à la date de clôture des registres, soit le 31 décembre 1993.

PROJET DE REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Grandma Lee's Inc. (GLI)

Valeurs : actions ordinaires. Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit changer sa raison sociale pour G L International Limited. Ainsi, elle échangera une (1) nouvelle action pour chaque 3,5 anciennes actions. Date d'assemblée : le 14 janvier 1994

OFFRE EN ESPÈCES

Northwest Digital Ltd (NWD)

Valeurs : actions ordinaires. Modalités : la société Hart Enterprises Inc. a fait une offre en espèces en vue de se porter acquéreur de la totalité des actions ordinaires émises et en circulation de la société mentionnée en rubrique. Option : espèces 0,10 \$ pour chaque action ordinaire de Northwest Digital Ltd soumise à l'offre. Date d'échéance : le 7 janvier 1994

RACHAT TOTAL D'UNE ÉMISSION

Rio Algom Limited (ROM.PR.C)

Valeurs : actions privilégiées de second rang, série C, 8,5 % Taux : 25 \$ plus les dividendes accumulés de 0,1747 \$ par action, soit une somme totale de 25,1747 \$. Date de rachat : le 31 janvier 1994

REPRISE DE VERSEMENT DE DIVIDENDE

Stelco Inc. (STE.PR.C)

Valeurs : actions privilégiées, convertibles, série C, 1,94 \$. Taux : 0,60625 \$ Modalités : la société mentionnée ci-dessus a recommencé à verser les dividendes sur les actions privilégiées de série C. Ce dividende inclut 0,485 \$ pour le trimestre allant du 1er novembre 1993 au 31 janvier 1994, ainsi qu'un paiement partiel de 0,12125 \$ de dividendes arriérés. Date du versement : le 1er février 1994

Total Petroleum North America Ltd (TPN)

Valeurs : actions ordinaires. Taux : US 0,05 \$ CAN à déterminer. Modalités : la société mentionnée ci-dessus a recommencé à verser les dividendes sur les actions ordinaires. Ce dividende représente 0,485 \$ pour le trimestre du 1er novembre 1993 au 31 janvier 1994 et 0,12125 \$ comme versement partiel de dividendes arriérés. Date du versement : le 20 janvier 1994

REMBOURSEMENT

Westcoast Energy Inc.

Valeurs : reçu de versement. Taux : 13,60 \$ pour chaque reçu de versement détenu, moins des frais de déboursments totaux de 1,46 \$.

CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Equity Investments Corp. (TSF)

Valeurs : actions ordinaires. Actions privilégiées, série 2 Modalités : la société ci-dessus a changé sa raison sociale pour Telsoft Mobile Data Inc. Ainsi, elle échangera une (1) action ordinaire de Telsoft Mobile Data Inc. pour chaque action ordinaire d'Equity Investments Corp. détenue et une (1) action privilégiée de série 2 de Telsoft Mobile Data Inc. pour chaque action privilégiée de série 2 d'Equity Investment Corp. détenue.

DISTRIBUTION DE BON DE SOUSCRIPTION

Falconbridge Gold Corporation (FCG)

Valeurs : actions ordinaires. Modalités : la société mentionnée ci-dessus a émis à ses actionnaires des droits de souscription à raison d'un (1) bon de souscription pour chaque groupe de deux (2) actions ordinaires détenues. Ainsi, un (1) bon de souscription plus 3,50 \$ permettent de souscrire à une (1) action ordinaire jusqu'au 31 décembre 1996.

REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Print Three Express International Inc (PTEI)

Valeurs : actions ordinaires. Modalités : la société mentionnée ci-dessus a changé sa raison sociale pour Le Print Express International Inc.. Les modalités de l'échange sont d'une (1) action ordinaire de Le Print Express International Inc. pour chaque groupe de trois (3) actions ordinaires de Print Three Express International Inc. détenues.

PROJET DE REGROUPEMENT D'ACTIONS ET CHANGEMENT DE RAISON SOCIALE

Trac Industries Inc. (TCS)

Valeurs : actions ordinaires. Modalités : dans le cadre d'un projet de réorganisation, la société mentionnée ci-dessus prévoit changer sa raison sociale pour Trac Group Ltd. De plus, elle regroupera ses actions à raison de douze (12) anciennes actions pour une (1) nouvelle. Date de l'assemblée : le 20 janvier 1994

Les renseignements contenus aux présentes proviennent de sources que nous croyons dignes de foi mais nous ne pouvons pas en garantir l'exactitude. Ce document, étant un bulletin d'information, pourrait s'avérer incomplet.

TASSÉ

Tassé & Associés, Limitée

RELAIS D'AFFAIRES

RELAIS & CHATEAUX
LA FINE FLEUR DES MAÎTRES HÔTELIERS

ESTRIE / NORTH HATLEY

AUBERGE HATLEY

Grand Prix National de la Gastronomie 1993 "La Table d'Or". Un relais pour les gourmets gourmands, classifié 4 fourchettes. Le charme d'une vieille demeure bourgeoise perchée sur une colline dominant le Lac Massawippi. 25 chambres dont certaines avec foyer. Forfait conférence incl. 3 repas, 2 pauses-café, service 140\$/p. occ. simple/jour ou 110\$/p. occ. double/jour.

Tel.: (819) 842-2451

LAURENTIDES / SAINT-ADÈLE

HÔTEL L'EAU À LA BOUCHE

Ste-Adèle, un bouquet pour fleurir vos vacances. Confort, calme, détente et tout le service auquel vous vous attendez. 26 chambres luxueuses. Salons aménagés pour réunions. Le restaurant vous servira une fine cuisine du marché. Classé 4 fourchettes et 5 fleurs de lys. Demandez nos forfaits.

Tel. sans frais de Mt: 514-227-1416 ou 229-2991. Fax: 229-7573

MONTÉRÉGIE / SAINT-MARC-SUR-LE-RICHELIEU

HÔTELLERIE LES TROIS TILLEULS

À St-Marc-sur-le-Richelieu. Une hôtellerie paisible et confortable, dans une demeure d'un autre âge, sur le bord de la rivière Richelieu, où le personnel n'a qu'un seul désir: satisfaire. Lauréat national «Merite de la Restauration». 5 salles de réunions disponibles.

Nous avons différents forfaits à vous proposer. 584-2231



Aux Antilles, le tourisme est la locomotive économique.

LE DEVOIR

LE MONDE

EN BREF

LA FILLE DE CASTRO APPELE AU RENVERSEMENT DU RÉGIME

Miami (AFP) — La fille de Fidel Castro, Alina Fernandez Revuelta, a lancé un appel à l'unité de tous les Cubains, en exil aux États-Unis et à Cuba, pour mettre fin au gouvernement au régime castriste. «C'en est assez, la situation à Cuba demande désespérément une solution», a-t-elle déclarée, dans une interview publiée hier dans le Miami Herald, qui a estimé, Alina Fernandez Revuelta, qui s'est enfuie de Cuba le 19 décembre, a indiqué qu'elle pensait auparavant qu'une «levée temporaire de l'embargo pourrait être une solution», mais qu'elle avait réalisé aux États-Unis que «la majorité des exilés cubains étaient en faveur de cet embargo». La fille de Castro a précisé qu'elle envisageait le lancement d'une campagne pour préconiser la constitution d'une «union nationale» de tous les cubains. Réunie depuis fin décembre avec sa fille de 16 ans, qui a été autorisée à quitter Cuba, Alina Fernandez Revuelta est l'hôte d'une exilée cubaine à Columbus (Georgie).

197 CASQUES BLEUS TUÉS

New York (AFP) — 197 militaires de différentes nationalités ont été tués dans des opérations de maintien de la paix de l'ONU au cours de l'année 1993, le Pakistan et les États-Unis ayant eu le plus grand nombre de victimes, selon des chiffres obtenus hier au siège des Nations unies à New York. Le chiffre de 197 morts pour la seule année 1993 apparaît élevé en comparaison avec les 754 décès intervenus dans les rangs de l'ONU sur une période de 40 ans, entre 1948 et 1988. En 1993, c'est le Pakistan qui a payé le plus lourd tribut en hommes avec 33 morts, tous en Somalie, où les forces des Nations unies ont connu les plus grandes difficultés. Les États-Unis ont eu pour leur part 26 tués, également tous en Somalie. Parmi les autres pays ayant perdu des hommes dans le cadre de l'ONU, la France, très présente dans l'ex-Yougoslavie, et l'Italie ont enregistré chacun 11 décès au cours de l'année écoulée, le Canada, l'Espagne et le Nigeria 10, le Maroc 9, l'Uruguay et la Bulgarie 7.

TRÊVE DEMANDÉE À HAÏTI

Port-au-Prince (AFP) — Le Parti du congrès national des mouvements démocratiques (KONAKOM), l'un des deux branches rivales du socialisme haïtien, a réclamé hier une «trêve politique» à l'occasion du début de l'année 1994. Dans un communiqué, le KONAKOM a proposé à cette fin la ratification «au plus vite» d'un nouveau premier ministre désigné par le président Jean Bertrand Aristide et la formation d'un réel «gouvernement de concorde».

WALESA MET EN GARDE L'OCCIDENT

Varsovie (AFP) — Le président polonais Lech Walesa a mis en garde hier l'Occident contre un «réveil des démons» — parmi lesquels il a cité M. Vladimir Jirinovski —, déplorant l'absence d'une vaste vision politique permettant d'élargir la zone de sécurité européenne à ceux parmi les pays ex-communistes qui souhaitent en faire partie. Dans une interview au Washington Post, citée par le service de presse de la présidence et par l'agence PAP, M. Walesa a qualifié le «Partenariat pour la paix» proposé par les États-Unis aux pays ex-communistes d'idée «excellente», mais «non ajustée à la réalité actuelle» à l'Est, héritée de 50 années de communisme. «Il faut une vision, une conception, sinon, les vieux démons se réveillent - M. Jirinovski n'en est-il pas un?», a affirmé le président polonais. Pour lui, «Jirinovski est le résultat du comportement de l'Occident» et il faut «réduire le champ d'action laissé à des hommes comme lui».

L'ONU EN AFRIQUE DU SUD

New York (AFP) — L'ONU pourrait déployer entre 2000 et 4000 observateurs en Afrique du sud à l'occasion des premières élections multiraciales prévues en avril prochain, ont indiqué hier des sources diplomatiques au siège des Nations unies à New York. Le chiffre de 2000 observateurs a été cité lors d'une récente réunion en présence du secrétaire général de l'ONU M. Boutros-Ghali, selon une source proche de ce dernier. Le déploiement des Nations unies en Afrique du sud pourrait concerner jusqu'à 3900 personnes, a dit un diplomate.

LA LONGUE MARCHÉ DES ALBANAIS

Les Grecs exploitent leurs nouvelles têtes de Turcs

Des militants des droits de l'homme ont accusé, le 31 décembre, la Grèce de violer les droits de ses minorités. La section britannique de la Société internationale pour les droits de l'homme écrit dans un rapport divulgué vendredi que la Grèce persécute les Slaves de Macédoine et les fidèles de religions autres qu'orthodoxe comme les Témoins de Jéhovah, les pentecôtistes ou les baptistes. Ce groupe affirme en outre que les soins médicaux sont refusés aux objecteurs de conscience en prison. Notre collaborateur, pour sa part, examine ici les problèmes de la Grèce et de l'Albanie à propos de leurs minorités réciproques. Très grave est notamment la question des réfugiés albanais en Grèce, au lendemain de l'effondrement du communisme à Tirana.

FRED A. REED
COLLABORATION SPÉCIALE

Platy — Loin des lumières de la ville, une «deuxième Grèce» voyage la nuit. Dans la salle d'attente crasseuse de cette petite gare au fond de la plaine macédonienne, là où les lignes de chemin de fer bifurquent vers Athènes et Thessalonique, des dizaines de jeunes Albanais sont accroupis, laissant peu de place pour d'autres voyageurs.

À l'extérieur, d'autres compatriotes grelottent dans la nuit froide, fumant et attendant l'arrivée du train. Peu importe la destination, pourvu qu'elle soit le plus éloignée possible du désespoir et de la misère de leur pays.

Depuis l'ouverture des frontières en avril 1991, on estime à plus de 600 000 le nombre d'Albanais entrés illégalement en Grèce, dont certains à

plusieurs reprises. La campagne grecque est parsemée de camps de fortune, jonchés de débris de la civilisation consumériste: canettes de Coca-Cola, boîtes de Marlboro, revues porno...

Jusque dans les îles les plus éloignées, on trouve de jeunes Albanais assumant des tâches que les Grecs, bons Européens, ne veulent plus faire. On les voit partout, comme autant d'ombres vivantes, maigres et silencieuses. Un soutien de la place Vathi, au cœur de la «zone» athénienne, cité par un quotidien, déclare avec fierté: «Les plus belles filles d'Albanie travaillent désormais chez nous».

L'homme de la rue à Athènes, l'esprit sensiblement réchauffé par une presse patriotique à sensation, attribue facilement aux «Albanais» l'origine de tout acte criminel. Mais selon les chiffres fournis par la police, à pei-



Des réfugiés albanais avalent un repas dans un camp installé au nord de la ville de Filiplada, en Grèce. Cette photo a été prise en 1991 au moment où des milliers de réfugiés albanais entraient en Grèce.

ne entre 5 et 10% de tous les crimes seraient le fait d'Albanais: des gens de qui justifier des réactions qui touchent parfois au délire.

«Au début, raconte Nikos Mertzandis, citoyen de la ville septentrionale de Kastoria, nous les accueillions avec enthousiasme, comme des frères perdus. Mais très vite, certains ont compris que ces gens étaient prêts à travailler pour trois fois rien. Maintenant que les Grecs ont com-

me pas des humiliations».

«Nous ne sommes pas des chèvres attachées au piquet et nous ripostons à chaque fois que nous sommes très directement agressés», a ajouté le général Cot, en reconnaissant cependant que sa liberté de manoeuvre était réduite.

Par ailleurs, les accrochages se sont poursuivis hier en Bosnie, notamment à Sarajevo où les attaques des Serbes bosniaques ont fait quatre morts et 34 blessés, alors que le chef de la FORPRONU évoquait l'éventualité d'une intervention militaire offensive des Casques bleus dans l'ex-Yougoslavie.

À Sarajevo, un homme et une petite fille âgée de 9 ans ont été tués par des éclats d'obus, et 21 personnes, dont au moins trois enfants, ont été blessées par les bombardements et les tireurs embusqués serbes bosniaques, selon des sources hospitalières.

L'agence yougoslave Tanjug, citant des sources militaires serbes bosniaques, a fait état hier d'«actions offensives» de l'armée bosniaque à majorité musulmane contre les lignes serbes à Doboj et Teslic (nord), ainsi qu'à Cajnice (est), Konjic (sud-est) et sur le mont Ozren (nord-est).

L'agence des Serbes de Bosnie, Srna, a signalé de son côté des accrochages entre forces serbes et musulmanes dans la région d'Olovo (est). L'armée bosniaque tente d'effectuer une percée vers les enclaves musulmanes de l'est de la Bosnie (Gorazde, Zepa et Srebrenica), a précisé Srna.

Un porte-parole du ministère de la Défense a affirmé que les troupes de Rabbani se sont emparées du quartier du zoo qui était depuis des mois sous le contrôle des hommes de Dostum. Ceux-ci sont soutenus par le Hezb-I-Islami du premier ministre Gulbuddin Heykmatyar, le grand rival de Rabbani.

Des combats se déroulent dans plusieurs autres quartiers de la ville où on se bat pour le contrôle de chaque immeuble. En dépit d'une certaine résistance, les hommes de Rabbani se sont emparés de l'aéroport qui était aux mains de Dostum depuis six mois.

Le fait remarquer M. Nikos Ziogos, de la Fondation hellénique pour la recherche en politique étrangère.

Toujours est-il que les Grecs d'Albanie jouissent, depuis la fin de la Deuxième Guerre mondiale, d'une certaine protection légale. «Dès 1945, la constitution de l'Albanie reconnaît la minorité grecque sur une base géographique, dans les régions méridionales limitrophes de la Grèce. Aujourd'hui, cela est à l'origine des problèmes qu'affrontent les Grecs ailleurs en Albanie en matière de reconnaissance de leurs droits», ajoute-t-il.

Après l'effondrement du régime stalinien de Tirana, les Grecs de souche se sont mis à exiger que leurs droits soient élargis et mieux définis... versant parfois dans l'excès. Ainsi, lors des célébrations de la fête nationale grecque du 28 octobre (anniversaire de l'invasion italienne de 1940, victorieusement repoussée par la Grèce), quelques exaltés ont hissé le drapeau et entonné l'hymne national grecs dans certains villages peuplés par la minorité. Y voyant une provocation, les autorités albanaises ont riposté en arrêtant des notables de la communauté.

Le contentieux entre les deux pays a été exacerbé au fil des ans par les revendications d'ultranationalistes qui réclament cette partie de l'Albanie, appelée par les Grecs «Epire du nord», pour la mère-patrie, ce que les Albanais accueillent comme une revendication territoriale déguisée. Par

Accord entre Israël et l'OLP

Les conditions ne sont pas mûres, dit Peres

Les Palestiniens cherchent l'arbitrage de l'Égypte

Jérusalem (AFP) — Israël a rejeté hier une proposition de l'OLP de reprendre immédiatement à Taba, en Égypte, les négociations sur l'application de l'accord d'autonomie dans la bande de Gaza et à Jéricho, en Cisjordanie.

La centrale palestinienne a pour sa part annoncé qu'elle pourrait demander «l'arbitrage de l'Égypte» dans le différend opposant à l'État hébreu et s'est déclarée prête à reprendre désaffecté aujourd'hui les pourparlers avec Israël.

«Les conditions ne sont pas encore mûres pour une reprise des négociations avec l'OLP», a affirmé le chef de la diplomatie israélienne Shimon Peres devant la commission des Affaires étrangères et de la Défense de la Knesset.

«Nous n'avons pas reçu pour le moment des réponses satisfaisantes de l'OLP. Si nous les obtenons, il n'y a au-

cun empêchement de notre part à la reprise des négociations», a déclaré à l'AFP le porte-parole de la présidence du Conseil israélien, M. Gad Ben Ari.

«La balle est dans le camp palestinien et les contacts se poursuivent», a-t-il ajouté.

M. Peres a annoncé s'être entretenu hier par téléphone avec le chef de la délégation palestinienne, M. Nabil Chaath, sans fournir d'autre précision. M. Chaath lui avait proposé de reprendre les pourparlers sur «la base des discussions» du comité de liaison israélo-palestinien qui se sont achevées mercredi dernier au Caire.

«Si cela est nécessaire, nous sommes prêts à demander l'arbitrage de l'Égypte afin que soit identifiée la partie qui faillit à l'application de la déclaration de principe», signée entre Israël et l'OLP à Wa-

shington le 13 septembre, a affirmé à l'AFP M. Chaath, qui se trouve au Caire. «Nous sommes prêts dès demain» à reprendre les négociations, a-t-il dit.

Israël a affirmé avoir mis au point lors des négociations de Taba un document commun avec les délégués de l'OLP alors que la centrale palestinienne soutient que ce texte ne reflète que le point de vue israélien.

Le chef de la diplomatie égyptienne Amr Moussa a confirmé hier à Amman la version palestinienne. «Israël et l'OLP ont élaboré plus d'un document (...) qui doivent être revus par leurs dirigeants afin de les endosser, les modifier ou les rejeter», a-t-il dit.

M. Peres a déclaré aux journalistes qu'«on peut discuter inlassablement mais jusqu'à un point seulement: la conclusion

d'un accord. Après cela, il faut s'en tenir à ce qui a été convenu, (car) une parole donnée doit être respectée. Ce qui a été convenu au Caire est ce qui doit être».

Le premier ministre israélien Yitzhak Rabin avait affirmé qu'Israël ne reprendrait les négociations de Taba que sur la base du document du Caire.

M. Chaath a accusé les Israéliens d'avoir «réécrit le procès-verbal sur lequel nous nous étions accordés» et selon lui, le texte présenté par Israël «ne se rattache que de loin à la vérité».

Le chef de l'opposition de droite en Israël, M. Benjamin Netanyahu, a affirmé hier lors d'une tournée dans la vallée du Jourdain que s'il gagnait les prochaines élections générales, prévues en 1996, il «ne respecterait pas l'accord conclu avec l'OLP» par le gouvernement de M. Rabin.

CAMBODGE

Les Khmers rouges frappent dans plusieurs provinces

Phnom Penh (AFP) — Quelque 300 maquisards khmers rouges ont attaqué un ancien fief du parti royaliste FUNCIPPEC dans le Nord-Ouest du Cambodge, près de la frontière thaïlandaise, incendiant une centaine de maisons et blessant cinq civils, a-t-on indiqué hier de sources gouvernementales et militaires.

Cette attaque contre Rumchang, dans le district d'Am-pil, a été lancée samedi, ont précisé des militaires. Les assaillants se sont retirés plusieurs heures plus tard, a-t-on ajouté de source officielle.

Les Khmers Rouges ont lancé cette attaque alors que les troupes gouvernementales ont engagé une offensive contre des positions de la guérilla d'inspiration maïoiste plus à l'ouest, près de la ville frontalière de Poipet.

Dans ce secteur, les combats avaient cessé hier, mais la situation restait tendue, après trois jours d'affrontements, ont indiqué des militaires thaïlandais.

Rumchang servait de base à la faction royaliste du prince Norodom Ranariddh avant les élections législatives de mai 1993 au Cambodge, que les Khmers Rouges avaient boycottées. L'ancienne résidence du prince — fils du roi Norodom Sihanouk et actuel co-premier ministre cambodgien — n'a pas été incendiée au cours de l'attaque, a indiqué une source gouvernementale.

Le prince Ranariddh a annoncé dimanche que le gouvernement et les Khmers Rouges avaient désigné leurs représentants pour discuter d'une réconciliation nationale, proposée le 17 décembre par le roi Sihanouk.

Le 27 décembre, les Khmers rouges s'étaient déclarés d'accord, mais sans prendre d'engagement précis, avec la proposition de réconciliation nationale du roi Norodom Sihanouk, qui leur avait été soumise lors d'une rencontre secrète entre leur leader nominal Khieu Samphan et le prince Ranariddh.

À Bangkok, une source cambodgienne autorisée a indiqué que le prince Ranariddh était arrivé hier dans la capitale thaïlandaise pour une visite «privée». Aucun entretien n'était prévu entre le prince Ranariddh et le chef khmer rouge Khieu Samphan, a-t-on assuré de même source.

Un des deux ministres cambodgiens de la Défense, Téa Chamrath, était également attendu à Bangkok, dans le cadre de la coopération bilatérale, «pour étudier des projets de développement ruraux», selon une source officielle thaïlandaise.

un glissement curieux, cette appellation est d'ailleurs devenue aujourd'hui d'un usage courant en Grèce.

Hérissés, les Albanais ont riposté, en mettant de l'avant les revendications des «Cams», ces Musulmans albanophones originaires de la Grèce qui, selon Athènes, collaborèrent avec l'occupant pendant la guerre et furent, à ce titre, définitivement expulsés. Selon Tirana, les Cams, qui veulent réintégrer leurs villages et reprendre leurs terres, furent les premières victimes de «nettoyage ethnique» dans les Balkans.

Ce n'est que pendant la récente visite à Tirana du ministre grec des Affaires étrangères, M. Karolos Papoulias — lui-même originaire de la région frontalière — que les esprits se sont calmés, même si le litige séparant les deux pays demeure presque entier.

Mais devant cette catastrophe qu'est l'Albanie, l'émigration d'hommes et de femmes poussés par le désespoir et la faim risque de faire disparaître la minorité grecque du pays — et de créer une nouvelle minorité albanaise en Grèce, dont les frontières avec l'Europe communautaire sont désormais grand ouvertes.

Le ministre de l'Ordre public, M. Stathis Papathemelis, n'a-t-il pas déclaré récemment que le problème que vit la Grèce avec les «illégaux» devient, avec l'ouverture des frontières européennes, «le problème de l'Europe tout entière»?

LE DEVOIR

L'ENTREVUE

LE DEVOIR, LE MARDI 4 JANVIER 1994

LAURENT MAILHOT

Comme un grand livre

Le professeur travaille depuis une dizaine d'années à une grande histoire du patrimoine de l'écriture d'ici.

STÉPHANE BAILLARGEON
LE DEVOIR

Laurent Mailhot est une encyclopédie vivante de la littérature québécoise. Ses collègues disent de lui qu'il a «tout lu et tout retenu». En lui rendant hommage, lors de sa réception à l'Académie des lettres et des sciences humaines de la Société royale du Canada, au début de la décennie, Jean-Louis Major a rappelé que «son érudition s'étend à tout le domaine de la littérature québécoise jusqu'en ses moindres replis», mais aussi qu'elle ne s'étale jamais.

La chose se vérifie dans les conversations. Le professeur du département d'études françaises de l'Université de Montréal entraîne son interlocuteur dans un tourbillon de citations et d'anecdotes, récite un vers de Nelligan, un bout de phrase d'Aquin ou de Thériault, rappelle l'artefact d'un écrivain obscur du XIXe siècle. «Arrêtez-moi si je m'emballe: j'ai tendance à parler de tout et de rien», dit-il de sa voix grave, en roulant les R, comme on l'apprenait autrefois dans les collèges religieux.

Ses ouvrages, une douzaine de livres, des dizaines d'articles, prouvent que rien de ce qui concerne l'écrit français d'Amérique ne lui est étranger. Sa feuille de route elle-même tient sur plusieurs pages.

On lui doit une anthologie remarquable des textes d'Arthur Buis et la célèbre anthologie *La poésie québécoise des origines à nos jours* (en collaboration avec Pierre Nepveu), prix France-Canada en 1981.

Mailhot a aussi codirigé la collection *Lignes québécoises* aux Presses de l'Université de Montréal en plus de faire partie du comité de rédaction de la passionnante collection «Bibliothèque du Nouveau Monde» des mêmes PUM, groupant un nombre considérable d'éditions critiques des grands textes de notre littérature.

Une vue d'ensemble

Après des études en France, Mailhot a commencé à s'intéresser au texte théâtral d'ici. Avec son collègue Jean Cléo Godin, il a publié *Le théâtre québécois*, en 1970 chez HMH. Il s'agit en fait du premier ouvrage proprement universitaire portant sur le répertoire théâtral du Québec, même si le projet est né dans le cadre d'une série de cours radiodiffusés à la fin des années soixante.

Un livre visionnaire, où l'importance de Ducharme et de Tremblay était déjà mise en évidence. «Je ne suis pas pour qu'on encense trop vite, dit-il pourtant. Il faut laisser le temps agir. Christian Mistrail ou Louis Hamelin peuvent attendre...»

Le théâtre québécois portait essentiellement sur le texte des plus importantes pièces de la modernité théâtrale. En 1980, les auteurs ont produit une suite, centrée sur les productions de la décennie soixante-dix.

La signature Mailhot se sentait déjà dans ces ouvrages, aussi bien un style qu'une démarche intellectuelle. Le professeur a fait sa marque en rapprochant en accéléré des éléments, en apparence disparates, pour former un tissu vivant, extrait d'une masse de documents, de faits et de renseignements, un ordre, un mouvement, un rythme, un sens, à la limite, celui d'une littérature nationale.

Mailhot a publié une première synthèse dans la petite et instructive collection *Que-sais-je?* des Presses Universitaires de France. Les 128 pages du format bien connu ont servi à la constitution d'un brillant aide-mémoire doublé d'un impressionnant travail d'érudit. Un critique a parlé d'un livre pour «cancres distingués». Un autre a dit que «celui qui l'apprecie le plus en a le moins besoin».

Une histoire très complexe

Dans ce brillant essai, Mailhot inventorie les grands textes et rappelle les dates littéraires et contextuelles au non-initié, mais il ne craint pas non plus les jugements personnels («Jean Simard n'est pas fait pour le roman»), la défense d'un certain palmarès (Aquin, Hébert, Miron, Grandbois, Godbout, suivi de Thériault, Hémon, G. Roy, M.-C. Blais, Ferron, M. Tremblay, Saint-Denis Garneau) ou l'explication pointue des problèmes textuels à propos de Jacques Cartier ou Claude Gauvreau.

Mais le livre est daté, forcément. Alors, depuis quelques années, Mailhot s'est attelé à la tâche d'une immense et complète nouvelle histoire de la littérature québécoise. Il a d'ailleurs reçu à deux reprises des prestigieuses bourses Killam, de 1987 à 1989, pour mener à bien ce projet consacré aux genres, aux institutions et à l'histoire littéraire.

Environ 600 pages sont rédigées et certaines déjà parues, par exemple dans *Ouvrir le livre*, un essai sur les essais publié l'an dernier à l'Hexagone. «Le projet s'essouffle un peu reconnaît le professeur. Est-il encore possible d'écrire seul une telle histoire de plus en plus complexe?»

Quoi qu'il en soit, il ne désespère pas, se dit encore confiant d'arriver à quelque chose, même si ce n'est pas la somme initialement rêvée. «Les pays sont des idées, aime-t-il répéter en citant Godbout. Un pays c'est une fiction, par définition, qu'il faut écrire jour après jour.»

Ce grand projet se rattache d'ailleurs à certaines autres synthèses, par exemple à celle que vient de réaliser Fernand Dumont (*Genèse de la société québécoise*), qui, selon Mailhot, propose un des beaux exemples d'utilisation de la littérature par les sciences sociales.

«Mais en général, les historiens québécois n'utilisent pas suffisamment le corpus littéraire. Il y a d'ailleurs plusieurs histoires réelles, normales ou possibles du phénomène littéraire au Québec. Moi, je voudrais parler littérairement de la littérature, montrer ce que la littérature a à dire à l'histoire. Les deux réalités existent en symbiose.»

Même si la littérature est autonome, elle vit pour ainsi dire en souveraineté-association avec ce qui l'entoure. Et pour Mailhot, il est de plus en plus souhaitable d'étudier le texte et le contexte conjointement. «La littérature, on peut l'imaginer, l'inventer, l'ouvrir, en déplacer certains éléments en faire apparaître d'autres, et finalement faire en sorte que cette histoire disons non-historique, soit en même temps un fragment d'histoire réelle.»

Des vues d'ailleurs

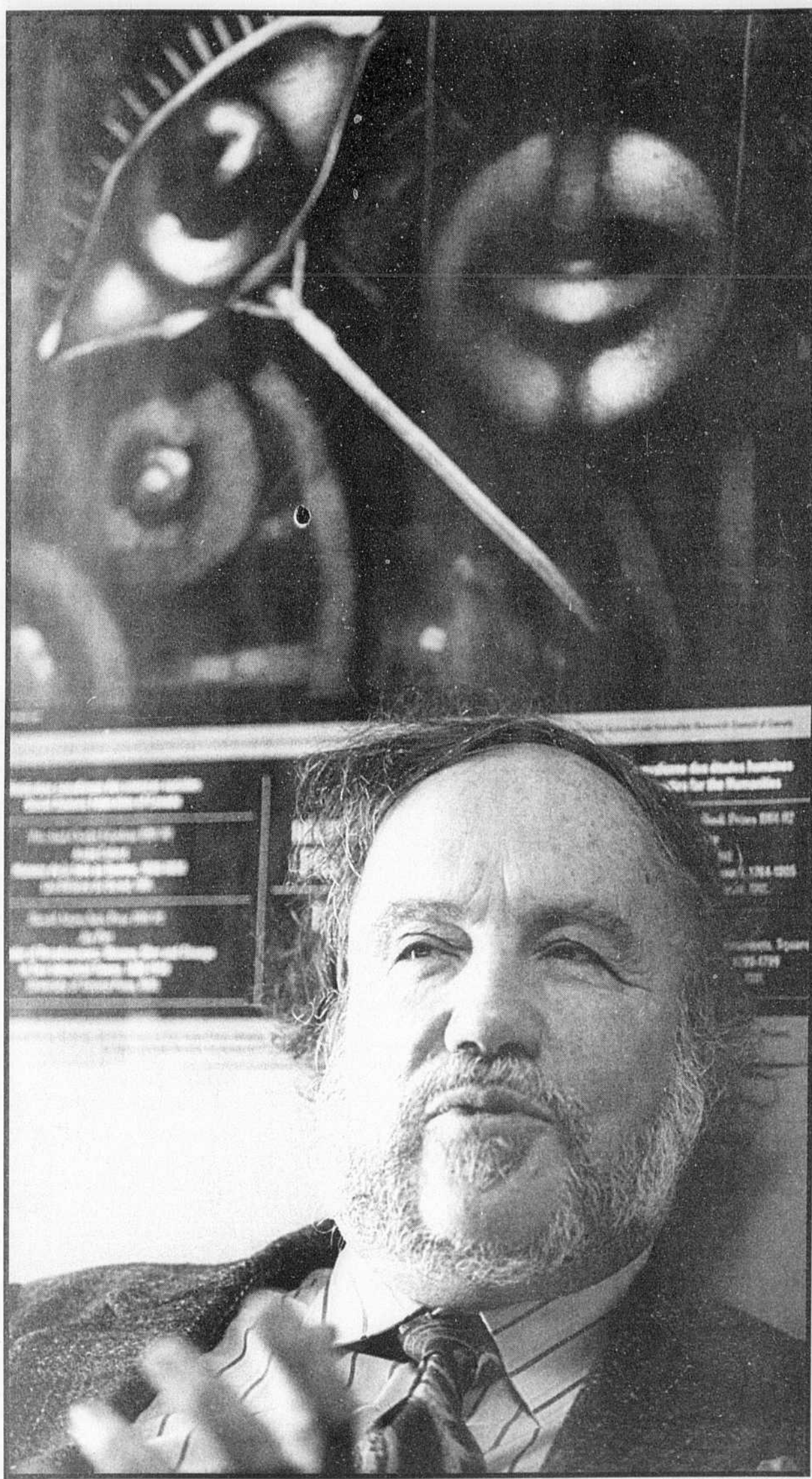
Le professeur attend beaucoup du développement des études québécoises à l'étranger. Chaque année depuis 1970, il a lui-même donné des conférences sur la littérature d'ici en France, en Espagne, en Belgique, au Portugal, en Pologne et ailleurs.

Il revient d'un séjour d'enseignement en Allemagne et il a été abasourdi par la qualité des études dans ce pays. «Les Allemands s'intéressent à tout, avec un sérieux exceptionnel. A Trèves, la patrie de Karl Marx, la bibliothèque de l'université est mieux fournie en livres québécois que celle du Centre d'études québécoises de Montréal.»

Ce sont surtout les linguistes allemands qui s'intéressent à notre littérature. La-bas, il n'est pas rare de rencontrer des profs qui maîtrisent une dizaine de langues, des étudiants de second ou troisième cycle en parlant cinq ou six, capables, par exemple de faire les nuances entre l'accent du Saguenay et celui de Montréal, où de souligner nos petits travers. «Un Allemand m'a fait remarquer qu'on utilisait mal le mot «briser», par exemple quand on dit «mon auto est brisée».

Mais les Allemands commencent à peine à s'intéresser à notre littérature et ils nous «folklorisent» encore un peu, s'attardent beaucoup sur Maillet l'Acadienne et Tremblay le jouissant. Par contre, en Italie où les études sont développées depuis longtemps, on aborde les vieux textes et les auteurs moins connus.

«L'histoire littéraire n'est pas une galerie de portraits ou un musée de chefs-d'œuvre, aime répéter le chaleureux professeur. Elle est un édifice complet, complexe, à plusieurs étages et avec dépendances. Je rêve qu'on puisse tous, ici comme ailleurs, non seulement la visiter, la consulter, mais y vivre.»



PHOTOS JACQUES NADEAU

Il a tout lu, sait tout, mais fait montre de modestie.

Le passage à tabac

Le professeur de littérature Laurent Mailhot a passé son enfance dans les feuilles. De grandes feuilles gommeuses, celles des plants de tabac à cigare, que la ferme familiale de Saint-Alexis-de-Montcalm produisait pour les usines de Montréal.

Comme d'autres de sa génération (il est né en 1931), Mailhot dit avoir manqué de livres dans son enfance. «J'ai vite pris une certaine distance par rapport à mon milieu en choisissant la voie universitaire. Mais mon grand-père me racontait des contes. Et au Collège Sainte-Marie, j'ai découvert Alain-Fournier, particulièrement *Le Grand Meaulnes*, que je lisais d'ailleurs en l'associant aux paysages québécois.»

Il a ensuite développé une passion pour la littérature française, particulièrement pour Camus, sur qui il a rédigé sa thèse de doctorat à Grenoble. C'est là qu'il a passé la fin des années soixante, et même Mai 68, dont il n'a pas vraiment senti les soubresauts. «J'ai suivi les événements à travers la radio, les journaux et les conversations. J'ai été un peu touché par les pénuries, mais je n'ai pas lancé de pavés.»

Aujourd'hui, il juge la littérature de France un peu moribonde, beaucoup moins rayonnante. «Il reste Tournier, mais en fait, il n'y a plus de très grands écri-

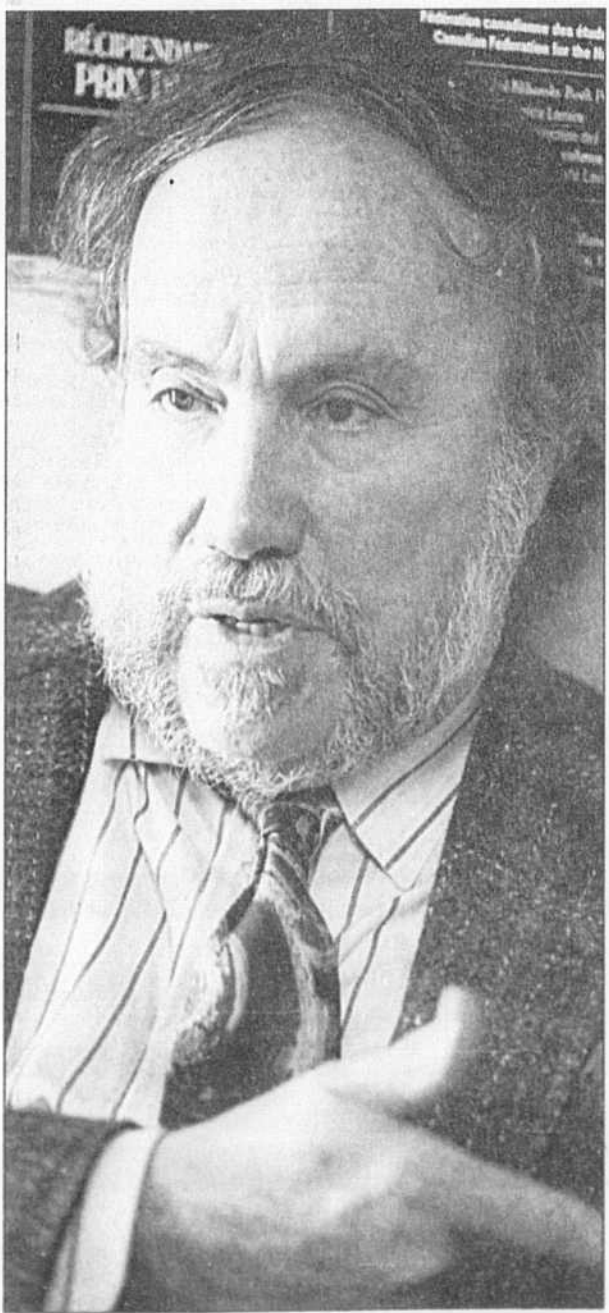
vains.» Il souhaite tout de même que les échanges avec cette immense civilisation se multiplient.

Le passage à la spécialisation québécoise s'est fait par nécessité et par intérêt, au début des années 1970. «Quand je suis rentré de France, le champ était ouvert et les étudiants réclamaient des cours sur nos auteurs. Le nationalisme se développait. Il y a même eu un mouvement à l'époque pour qu'on change le nom du département, qu'on le rebaptise «études québécoises».

Le professeur a lui-même des convictions nationalistes, et depuis longtemps. Aux élections provinciales de 1966, il s'est présenté comme candidat du Rassemblement pour l'indépendance nationale, le défunt RIN alors dirigé par Pierre Bourgault.

Laurent Mailhot est marié à Elyane Roy, peintre et romancière, à qui l'on doit notamment *Chatmaux* (Cosmos, 1975), le «récit folichat d'un compte pour adultes écrit en franchat», un récit utopique, comique, parodique décapant, sur le monde moderne, où abondent les anagrammes, les jeux de langage et les coups de pattes linguistiques.

Le couple couple Mailhot-Roy n'a jamais eu d'enfant. S. B.



LE DEVOIR

LES SPORTS

Tennis à Adelaïde

Rentrée victorieuse de Rusedski

Adelaïde, Australie (PC) — Greg Rusedski a entrepris l'année 1994 sur une note victorieuse, hier, lorsqu'il a enlevé son match de tennis d'Adelaïde. Sébastien Lareau de Boucherville a eu moins de veine et il a subi l'élimination d'entrée de jeu.

La première journée du tournoi extérieur d'Adelaïde, disputé au bord de la rivière Torrence, a été marquée par d'étonnantes averses de pluie au lieu du climat chaud et sec habituel du mois de janvier.

Mais Rusedski, âgé de 20 ans, de Pointe-Claire, n'a pas laissé le mauvais temps lui gâcher sa journée et il a défait l'Australien Peter Tramacchi, un qualifié, 6-4 et 6-4.

Le jeu a été interrompu à deux reprises par la pluie, hier, mais Rusedski a concrétisé sa victoire sans délai. Lareau de Boucherville, âgé de 20 ans, a subi la défaite 6-2, 7-6 (7-2) aux dépens du Danois Kenneth Carlsen.

Rusedski a acquis cette nouvelle victoire sans avoir recours au bris d'égalité. Le Canadien est passé maître des bris décisifs pendant sa séquence fructueuse l'automne dernier où il est passé du 130^e rang mondial jusque parmi les 50 premiers.

«J'ai perdu 16 bris d'égalité consécutifs l'été dernier, a-t-il expliqué. Ce n'était pas très agréable. J'ai discuté avec plusieurs entraîneurs et j'ai appris à faire preuve de plus d'agressivité dans ces circonstances. J'ai aussi essayé d'augmenter mon pourcentage de premiers services.»

Le Canada en finale des Mondiaux juniors de hockey

Dilemme de choix pour Canale

PRESSE CANADIENNE

Strava, République tchèque (PC) — Hier soir, en se couchant, l'entraîneur canadien Joe Canale était indécis quant à l'identité de son gardien partant pour le match d'aujourd'hui contre la Suède avec à l'enjeu la médaille d'or au championnat du monde de hockey junior.

Canale pourrait faire confiance à Manuel Fernandez, dont la fiche s'élève à 3-0 avec une moyenne de 3.33 mais qui s'est montré chancelant à son dernier match. Ou, il pourrait faire signe à Jamie Storr, 20-1 avec une moyenne de 2,00 mais qui a également connu des ennuis à sa dernière rencontre.

«Quel que soit mon choix, il sont invincibles tous les deux», a dit Canale à l'issue de l'entraînement d'hier.

L'identité du gardien canadien ne poserait aucun problème si Fernandez avait bien fait contre la République tchèque dimanche. Mais le gardien originaire de Toronto, qui joue pour le Titan de Laval, a paru faible sur deux buts dans la victoire de 6-4 du Canada.

Ironie du sort, Storr, âgé de 18 ans de Brampton,

considéré comme le meilleur gardien junior disponible au repêchage de la LNH cette année, a cédé son poste après avoir alloué un mauvais but dans le match nul de 3-3 contre la Russie. Le Canada avait alors gaspillé une priorité de 3-0.

«Storr est un jeune homme plein de sang-froid, a ajouté Canale. Il n'est pas le genre à s'enlever et je pense qu'il accepterait avec plaisir l'idée de revenir devant le filet.

«Manuel aime les défis, il est déjà dans le rythme de la compétition et, lui aussi, aimerait avoir la chance de disputer le prochain match. Mais ce n'est pas assuré qu'il soit de retour devant le filet compte tenu de ses problèmes lors des deux dernières périodes contre les Tchèques.»

Peu importe celui qui recevra le vote de confiance de son entraîneur, il aura la difficile mission de mettre en déroute une équipe suédoise, invaincue jusqu'ici, qui aligne les deux meilleurs marqueurs du tournoi soit Niklas Sundstrom (six buts, 10 points) et Kenny Jonsson (trois buts, huit points).

Le Canadien, c'est Roy!

GUY ROBILLARD
PRESSE CANADIENNE

San Jose — «Le Canadien, c'est Patrick Roy.» Ils sont plusieurs à le dire et à le penser.

En tant qu'entraîneur, Jacques Demers ne peut admettre aussi crument que son équipe dépend avant tout du rendement d'un seul joueur, il vante d'autres coéquipiers, mais il ne nie pas tout à fait...

«L'an passé quand j'ai comparé l'importance de Patrick Roy à celle d'un Joe Montana ou Michael Jordan, des gens ont pensé que j'exagé-

rais. Ce que je veux dire, c'est que ces gars-là inspirent leur équipe et gagnent les gros matches et j'en déduis qu'il ne faut pas perdre Patrick Roy», racontait Demers hier matin en «dévotant» une orange (régime oblige) dans une salle d'attente de l'aéroport de Vancouver.

«Patrick a d'ailleurs le même genre de salaire que ces gars-là», devait-il ajouter.

Pour son entraîneur et probablement admirateur tout crin, Roy est un gagnant à tout prix, encore handicapé par une blessure au cou, après une absence de 10 jours

et tel un sauveur annoncé pour la nouvelle année, est venu procurer la victoire à son équipe dans le besoin à Vancouver.

«Les gars savent tous que Patrick Roy peut faire la différence; il a même défié la logique des entraîneurs (en s'exerçant une première fois en 10 jours la veille du match contre les Canucks). Il n'y a pas un lancer qui le battait, seul un retour pouvait le faire.

«Quand Patrick Roy est devant le filet, vous êtes une bien meilleure équipe de hockey», a confirmé Kirk Muller.

FOOTBALL

LIGUE NATIONALE

HIER

Philadelphie à San Francisco

(Fin du calendrier régulier)

Vendredi 31 décembre	N.-Orléans 20 Cincinnati 13
Minnesota 14 Wash on 9	Jets 0 Houston 24
Dimanche	Séries éliminatoires
Buffalo 30 Indianapolis 10	Le samedi 8 janvier
Pittsburgh 16 Cleveland 9	Pittsburgh à KC, 12h30
Dallas 16 Giants 13 (P)	Green Bay à Detroit, 16h
Detroit 30 Green Bay 20	Le dimanche 9 janvier
N.-An're 33 Miami 27 (P)	Minnesota à Giants, 12h30
Phoenix 27 Atlanta 10	Denver à Raiders, 16h
KC 34 Seattle 24	Le samedi 15 janvier
Raiders 33 Denver 30 (P)	Demi-finales AFC et NFC
SD 32 Tampa Bay 17	Le dimanche 16 janvier
Rams 20 Chicago 6	Demi-finales AFC et NFC

Conférence Américaine

	G	P	n	bp	bc	pts
x-Buffalo	12	4	0	329	242	750
Miami	9	7	0	349	351	563
Jets de NY	8	8	0	270	247	500
N.-Angleterre	5	11	0	238	286	313
Indianapolis	4	12	0	189	378	250

Section Centrale

	G	P	n	bp	bc	pts
x-Houston	12	4	0	368	238	750
y-Pittsburgh	9	7	0	308	281	563
Cleveland	7	9	0	304	307	438
Cincinnati	3	13	0	187	319	188

Section Ouest

	G	P	n	bp	bc	pts
x-Kansas City	11	5	0	328	291	688
y-Raiders de LA	10	6	0	306	326	625
y-Denver	9	7	0	373	284	563
San Diego	8	8	0	322	290	500
Seattle	6	10	0	280	314	375

Conférence Nationale

	G	P	n	bp	bc	pts
x-Dallas	12	4	0	376	229	750
y-Giants de NY	11	5	0	288	205	688
Philadelphia	7	8	0	256	281	467
Phoenix	7	9	0	326	269	438
Washington	4	12	0	230	345	250

Section Centrale

	G	P	n	bp	bc	pts
x-Detroit	10	6	0	298	292	625
y-Green Bay	9	7	0	340	282	563
y-Minnesota	9	7	0	277	290	563
Chicago	7	9	0	236	230	438
Tampa Bay	5	11	0	237	376	313

Section Ouest

	G	P	n	bp	bc	pts
x-San Francisco	10	5	0	439	258	667
N.-Orléans	8	8	0	317	343	500
Atlanta	6	10	0	316	385	375
Rams de LA	5	11	0	221	367	313

x: champions de section; y: meilleurs deuxièmes.

HOCKEY

LIGUE NATIONALE

HIER

Pittsburgh à Ottawa

Floride à Rangers

Vendredi 31 décembre	Montréal 3 Vancouver 2
St. Louis 1 Winnipeg 2	Toronto 3 Buffalo 3
Québec 5 Pittsburgh 4	Anaheim 4 Tampa Bay 1
Rangers 1 Buffalo 4	Calgary 3 St. Louis 4 (P)
Los Angeles 4 Detroit 2	Québec 6 Dallas 4
Philadelphie 4 Boston 3	Winnipeg 1 Chicago 5
Le samedi 1er janvier	Ce soir
San Jose 3 Vancouver 2	Islanders au New Jersey
Le samedi 2 janvier	Tampa Bay vs Toronto
Anaheim 2 Floride 4	Detroit à St. Louis
Hartford 4 Islanders 3	Chicago à Dallas
TB 5 Washington 5	Montréal à San Jose
Los Angeles 7 Toronto 4	Québec à Los Angeles
New Jersey 7 Ottawa 1	Demain
Dimanche	Winnipeg à Hartford
Washington 2 Boston 4	Vancouver à Ottawa
San Jose 4 Edmonton 4	Calgary à Rangers
Pittsburgh 2 Hartford 7	Montréal vs Québec

Conférence Prince-de-Galles

	G	P	n	bp	bc	pts
Pittsburgh	38	18	12	8	142	139
Boston	37	18	12	7	129	111
Montréal	38	17	15	6	121	111
Buffalo	39	18	17	4	130	109
Québec	39	17	17	5	141	137
Hartford	39	15	21	3	118	135
Ottawa	40	8	29	3	111	191

Section Atlantique

	G	P	n	bp	bc	pts
Rangers	38	26	9	3	140	97
New Jersey	38	22	12	4	137	106
Philadelphia	40	20	17	3	146	146
Florida	37	16	15	6	106	106
Washington	39	17	18	4	128	128
Islanders	36	15	18	3	130	126
Tampa Bay	40	23	5	103	131	29

Conférence de l'Ouest

	G	P	n	bp	bc	pts
Toronto	41	21	13	7	138	120
Dallas	41	20	14	7	142	131
St. Louis	39	20	14	5	125	126
Detroit	36	20	13	3	157	124
Chicago	37	19	14	4	118	101
Winnipeg	41	15	21	4	133	163

Section Pacifique

	G	P	n	bp	bc	pts
Calgary	41	20	15	6	155	136
Vancouver	38	19	9	126	126	38
Los Angeles	38	15	20	3	144	154
San Jose	40	12	20	8	100	125
Anaheim	41	15	24	2	105	124
Edmonton	41	11	24	6	123	147

TÉL.: 985-3344

ANNONCES CLASSÉES

FAX: 985-3340

LES ANNONCES CLASSÉES

DU LUNDI AU VENDREDI

DE 8H30 À 16H00

Pour placer, modifier ou annuler votre annonce, téléphonez avant 14h30 pour l'édition du lendemain.

Téléphone: 985-3344

Télécopieur: 985-3340

Pour placer votre annonce par la poste: C.P. 6033, succ. Place d'Armes Montréal H2Y 3S6

101

PROPRIÉTÉS À VENDRE

ST-JEROME (secteur Lafontaine). Grand cottage 8 pièces, const. 92, 2700 p.c.a. habitables, garage de 20 X 36. Taxes mun. & scol. 2.150\$. Terrain: 6.800 p.c.a., 155.000\$. Pas d'agent. Info: 436-8687, après 20h.

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

A Vendre ou à louer, 7 pièces, r. de c., terrasse, stat. Rue paisible et très agréable. 950 \$/mois. 931-7181
478 ave Wood à Westmount

OUTREMONT, une rue, un toit sur Bloomfield, 7 1/2, réduit à 98 000\$ et +, ensolleil, balcon. 256-2222.

MOTS CROISÉS

1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1											
2											
3											
4											
5											
6											
7											
8											
9											
10											
11											
12											

HORIZONTALEMENT

- 1- Chaussure amérindienne. — Gaz intestinal.
- 2- Amour. — Esclave.
- 3- Qui a un caractère de lésion.
- 4- Sorte de ciment. — Coloration de l'arc-en-ciel. — Dévêtu.
- 5- Pièce servant de verrou. — Interjection.
- 6- Macaque. — Amas de pus.
- 7- Dette. — Inséré sur l'axe, sans pédoncule (Bot.).
- 8- Secours. — Oui. — Rivière roumaine.
- 9- Lui. — Petits organes en forme d'outre (Bot.).
- 10- Harassé. — Langue iranienne.
- 11- Époque. — Mort. — Pied-de-veau.

VERTICALEMENT

- 1- Très riche.
- 2- Senteur. — Lubrifiant.
- 3- Inflammation de la vessie. — Cérium.

Boxeur américain. —

- 4- Boxeur américain. — Tamiseur.
- 5- Langue slave. — Roche poreuse.
- 6- Monnaie d'Extrême-Orient. — Étoffe de soie.
- 7- Mouille. — Branche destinée à être greffée.
- 8- Caestus. — Retiral.
- 9- Mammifère carnivore. — Trompa.
- 10- Cochon. — Cacheter.
- 11- Fait un éternement. — Entée.
- 12- Ferrure. — Itou. — Fils de Noé.

Solution de vendredi

1. EQUI MULTIPLE
2. MUSCART
3. BATIMENT AGE
4. OLEAICHE
5. UNANDOUANA
6. CASE BINAUD
7. HUITIESTEL
8. UNALRE
9. RHETORIC
10. EUMEMARION
11. EARNENART
12. EARNENART

I • N • D • E • X

REGROUPEMENTS DE RUBRIQUES

100 • 199	IMMOBILIER RÉSIDENTIEL
200 • 299	IMMOBILIER COMMERCIAL
300 • 399	MARCHANDISES
400 • 499	OFFRES D'EMPLOI
500 • 599	PROPOSITIONS D'AFFAIRES ET DE SERVICES
600 • 699	VÉHICULES

103

CONDOMINIUMS CO-PROPRIÉTÉS

PRES HOPITAL MAISONNEUVE-ROSEMONT
Condominium de prestige, tour du Méritas, 6ième étage, vue dégagée et superbe sur ville et bois protégé, lumière intérieure 1500 p.c.a. plus terrasse près de 400 p.c.a., 2 s./bains, 2 garages intérieurs. Tous services incluant saunas, piscines intérieure et extérieure, bain tourbillon, salle d'exercices. Construction de qualité, concierge résident, copropriétaires responsables, sécurité, confort, proximité de toutes artères. Libre immédiatement. Prix: 210 000 \$ sur rendez-vous. Jour: 987-3838, soir: 388-2704

121

CANTONS DE L'EST

LAC BROME MAJOR INVERNESS
Elegante copropriété de style loyaliste, dans rare ensemble riverain. 1 100 p.c.a., plus terrasse, 2 c.c., 1 s./bains, 5 appareils ménagers, foyer, grands rangements. Tous services incluant 2 piscines, manna, tennis, entretien extérieur. Copropriétaires soigneux, confort, sécurité, tranquilité. A moins de 30 minutes de 6 centres de ski, golf en développement en annexe. Loisir 4 saisons. Libre immédiatement. Prix: 125 000 \$ Sur rendez-vous: Jour: 987-3838, soir: 388-2704.

450

EMPLOIS DIVERS

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

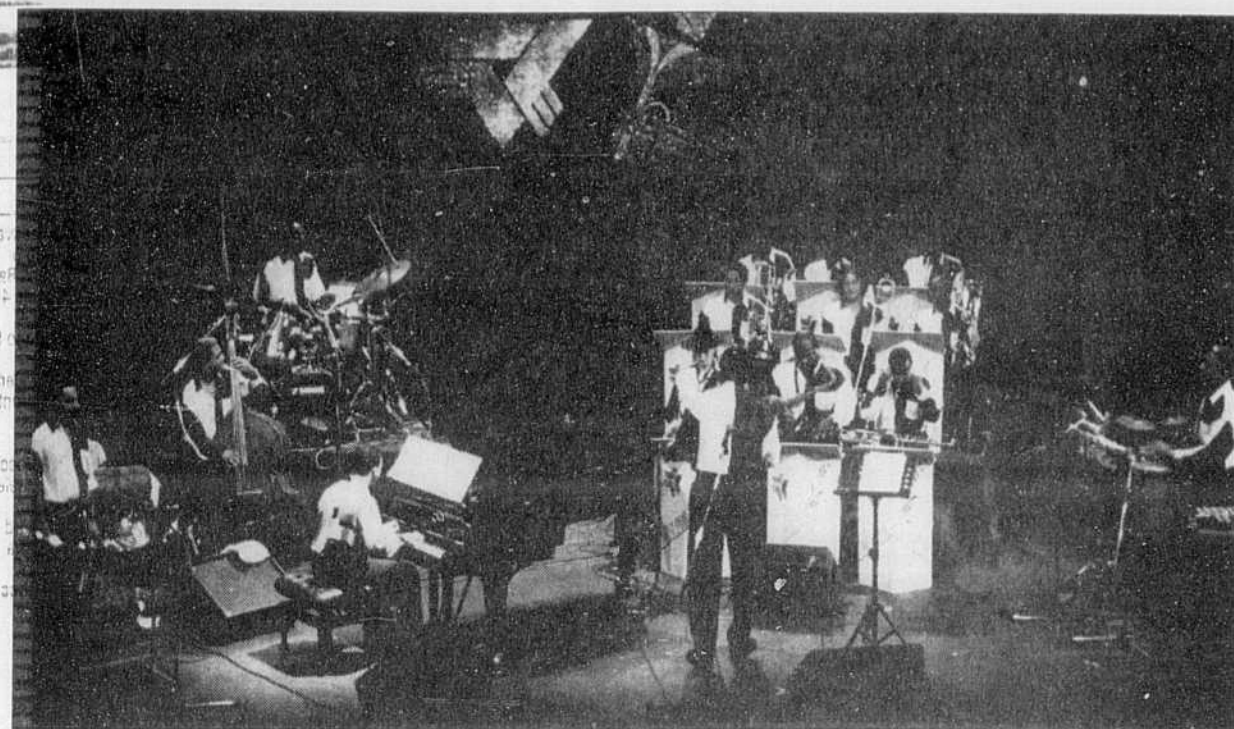
Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

Boxeur américain. —

LE DEVOIR

CULTURE



Le West Indies Jazz Band.

PHOTO GÉRARD GERMAIN

Le jazz souffle sur les Îles

Notre collaboratrice a été invitée du 29 novembre au 11 décembre dernier au festival Jazz à la Martinique par le Centre martiniquais d'animation culturelle et le ministère de la Culture et de la Francophonie.

CLAIRE BOURBONNAIS
COLLABORATION SPÉCIALE

S'il est vrai que nous sommes davantage familiers avec le jazz nord-américain et européen et que celui des îles reste, pour nous, une musique assez peu connue, la raison en est fort simple et vient d'un problème de diffusion. «Il n'y a pas de producteurs et de maisons de disques pour la mettre en marché. Le jazz local ne peut donc être que difficilement exportable, faute de support. Seulement les grosses pointures tels Michel Camilo, Gonzalo Rubalcaba, Michel Petrucci... sont endiguées et distribuées par des étiquettes étrangères. Les autres musiciens de jazz antillais restent donc confinés aux grands hôtels et aux quelques festivals existants», commente François Luther, compositeur et directeur musical du «West Indies Jazz Band», l'un des groupes les plus avant-gardistes des Caraïbes.

Dommage, car le jazz qui se joue dans le

réflète chacune des facettes et des traditions musicales des Caraïbes.

Dans une toute autre veine musicale, le groupe «Sixun», composé de trois Blancs et trois Noirs, originaires de France et de Martinique, nous a servi un joyeux cocktail de jazz fusion dont eux seuls tiennent la recette. Je cite «un tiers de rock intelligent, un tiers de free jazz, un tiers de rythmes caribéens et un tiers de percussions d'Afrique». Cinq albums, deux clips à leur actif, ils ont, depuis, établi leur quartier général à Paris où ils font fureur. Sixun fait un jazz rock super funky, (dans le même style fusion feu-Uzeb) avec une très grosse dose de rythmes afro-antillais. Ce groupe devrait marcher fort au Québec, s'il nous rend visite...

Festival diversifié

L'un des plus beaux moments de ce Festival fut ce concert solo du jeune et talentueux pianiste cubain, Gonzalo Rubalcaba, découvert en 1985 par Dizzy Gillespie dans un «night club» à La Havane! Ce grand virtuose s'amuse à construire et à déconstruire les standards à sa manière, et est aussi à l'aise dans la musique classique que dans les rythmes afro-cubains. Rubalcaba a une maîtrise technique parfaite de l'instrument dont il exploite les sonorités extrêmes, passant, en un tournemain, des «ppp» les plus doux aux «forte» des plus grandes tempêtes tropicales!

Le Festival consacrait aussi un volet aux États-Unis, représenté sans un premier temps par une jeune chanteuse noire de Philadelphie, Rachelle Ferrelle. On la surnomme «le caméléon de la musique» car elle passe, avec une étonnante facilité et aisance, du jazz au funk, du blues au gospel et au pop! Dans la lignée de Cassandra Wilson, elles joue avec sa voix

comme d'un instrument, expérimentant au possible les multiples facettes du registre humain sur une étendue de six octaves! De ses interprétations de blues et de gospel, se dégagent plus d'émotions que dans ses recherches vocales plutôt froides et formelles. Toujours sous la bannière américaine, «The Max Roach Quartet» nous donnait une prestation de très haut niveau. Pas besoin de présentation pour ce batteur réputé qui est l'un des derniers témoins vivants de cette période clef du jazz, celui des années 40 et de la naissance du be-bop! Max Roach a joué avec tous les grands noms de l'histoire du jazz: Charlie Parker, Thelonious Monk, Duke Ellington, Bud Powell, Dizzy Gillespie, Miles Davis... S'il est passé, par la suite, du cool au free, il n'a jamais cessé d'innover dans l'utilisation et les techniques de la batterie. Malgré ses 70 ans, il n'a pas perdu un iota de précision, d'instinct et de créativité dans sa façon de jouer et d'improviser... Fallait le voir tenir et garder au «max» l'attention de son public dans un solo de «high hat» d'une dizaine de minutes...

Si je n'ai pu assister au gala d'ouverture placé sous le signe de l'émotion, où 7 pianistes martiniquais rendaient hommage à Paulo Rosine, disparu en janvier 1993 et membre fondateur du groupe Malavoi, j'ai fort apprécié le gala de clôture, un spectacle événement organisé par le CMAC et réunissant quelques-uns des meilleurs interprètes de «Steel Pan» venant de Sainte-Lucie, de Martinique, de Trinidad et Tobago, et des États-Unis! Qui aurait dit qu'Andy Narell, originaire du Queens à New York, pianiste arrangeur et compositeur réputé de musiques de films, se serait intéressé un jour au «Steel Pan»? C'est sa rencontre avec Elie Manette, en 1966, l'un des pères fondateurs du «Steel Drum» qui va être déterminante et qui va l'inciter à transformer de fond en comble le jeu du «Steel Pan» traditionnel. Le jazz ne semble pas, au départ, particulièrement lié à cet instrument fort inusité qui nous vient directement de Trinidad; toutefois, lors de ce dernier spectacle, alors que s'exécutait en impro le «pianiste» martiniquais, Guy Louisset, avec quatre batons, et avec la même dextérité et musicalité que le vibraphoniste Gary Burton, et alors que tout l'auditoire reprenait à la fin, en créole, la chanson, alors je me disais que, sans l'ombre d'un doute, ça jazz «typiquement» caribéen dans les îles...

Rencontre avec Elfriede Jelinek, dramaturge autrichienne

L'aiguillon de la haine

COLETTE GODARD
LE MONDE

Nora commence ainsi: «Je ne suis pas une femme abandonnée par son mari. Je suis une femme qui est partie d'elle-même. Automatiquement. Ce qui est plus rare. Je suis Nora, la Nora de la pièce d'Isben.» Elfriede Jelinek est une féministe avouée, militante, qui martèle sans désespérer sa colère. Elle utilise avec une force, une intelligence et une adresse redoutables l'arsenal de la dérision, dans une écriture drue, viscérale en même temps que froidement précise, obsessionnelle jusqu'à l'insoutenable. Guerrière des mots, elle retourne contre ses ennemis leurs propres armes, déplace et entrecroise les langages. Dans *Nora*, le vocabulaire de l'économie — et sa grammaire — servent à tout exprimer: revendications sociales, amitié, et surtout l'amour. C'est à la fois burlesque, brutal, effrayant.

Beau visage régulier, sourire calme, Elfriede Jelinek n'évoque en rien une farouche amazone. Seulement, il y a son regard qui transperce, et cette espèce de retenue dont on se demande quelles forces elle ferait exploser si elle se relâchait. Peut-être s'agit-il simplement des effets de l'éducation reçue par une jeune fille de la bonne bourgeoisie catholique autrichienne. Mais dont le père, juif, tchèque et pauvre, est mort fou. Aujourd'hui, Elfriede Jelinek habite, dans une banlieue résidentielle de Vienne, un pavillon tranquille avec un petit jardin en désordre, et un arbre aux grosses branches tordues. Des fenêtres du salon, on aperçoit des maisons semblables groupées au sommet d'une colline.

On pourrait se croire chez l'une de ces familles à la conscience tranquille qu'Elfriede Jelinek abhorre, comme si elle voulait reproduire, pour le maîtriser, l'espace de son étouffement. Elle dit ne pas se souvenir exactement de la date à laquelle elle a écrit *Nora*. Ce qu'elle sait en revanche, c'est pourquoi: «Après Beckett, je souhaitais un renouvellement des formes.»

Elle a voulu continuer l'œuvre de Brecht, non pas dans son propos ou ses personnages, mais «en tant que modèle d'un théâtre épique, refusant toute psychologie». «Montrer une vraie femme ne m'intéresse pas, dit-elle. Je voulais un stéréotype, quelqu'un qui serait comme un mur sur lequel on a collé une affiche. *Maison de poupée* est une pièce du dix-neuvième siècle dont l'héroïne symbolise la libération des femmes, un premier pas vers leur indépendance. Il me fallait dire de quelle façon elles-mêmes se sont trahies. J'ai choisi de le faire en utilisant le langage de l'économie.»

Elfriede Jelinek ne pose pas, face à d'affreux bourreaux, des victimes parées de toutes les qualités. Elle exerce sa dérision envers celles et ceux qui collaborent avec le pouvoir politique et marchand, y compris Nora: «Chez Isben, elle quitte son mari et ses enfants pour se trouver; je raconte son échec». Le chemin de Nora croise celui du mouvement ouvrier. Comme les camarades, elle se laisse flouer, devient complice des oppresseurs. Complicité qu'Elfriede Jelinek rejette radicalement: «J'ai toujours eu horreur des femmes qui s'accrochent au pouvoir masculin. Elles sont insupportables, leur conduite est aussi aberrante que celle de l'agneau se blottissant contre le loup. Depuis que je suis un peu connue, beaucoup viennent vers moi. Elles me demandent de tenir un rôle masculin, c'est-à-dire qu'elles m'accrochent un pouvoir dont je ne veux pas. Je veux que chacune trouve en elle son propre pouvoir, sa force».

Comme toutes les héroïnes d'Elfriede Jelinek, Nora tombe dans le piège de l'amour, de la sexualité. C'est parce qu'elle tente d'en jouer qu'elle devient d'abord complice, et puis, victime. «Un thème éternel. La pièce dénonce le mythe de l'amour omniprésent dans les littératures dans le monde entier. Cet amour qui tombe là où il doit tomber, au moment où on en a besoin, et se résout dans la sexualité. Finalement, la sexualité n'est pas une chose naturelle. Elle aussi est un mythe, une forme extrême et hypocrite d'exploitation. Elle reproduit les structures sociales, les rapports de force existants; elle assure la domination du plus fort. On reproche aux féministes de figer les femmes dans les emplois de victimes.

Elfriede Jelinek
exerce sa dérision
envers celles et
ceux qui
collaborent avec le
pouvoir politique

Nous ne faisons que signaler la réalité. Je suis d'accord avec Simone de Beauvoir quand elle écrit que la féminité est toujours vue comme «l'autre», hors norme.

«Les pontifs collés aux femmes sont simples; il y a d'un côté la mère, de l'autre la putain, rassurante dans la mesure où elle entre directement dans le processus marchand, la mère étant la seule fonction sanctifiée par la société; encore une façon d'écarter les gens de la réalité, un mensonge que les mères transmettent à leurs filles. Si c'était vrai, elles seraient toujours à 100% du côté des enfants. Or, dans le procès de violences sexuelles, combien en voit-on, cloîtrées dans le silence. Elles n'ont rien dit, elles ont laissé le crime s'accomplir sans aider leur enfant.»

Chez Elfriede Jelinek, les rapports avec les parents — et particulièrement entre mère et fille — sont carrément épouvantables. Sa Nora n'a pas souffert d'abandonner ses enfants. Quand elle les retrouve, elle les supporte à peine — sans aller jusqu'à tuer comme l'héroïne de *Lust*. «Ma mère est une femme forte, autoritaire. Elle a quatre-vingt ans, et aujourd'hui, sans discussion, elle a chassé un ouvrier qui réparait sa fenêtre et qui, selon elle, ne s'y prenait pas bien. Elle habite l'étage au-dessus. Comme Dieu, ajoute Elfriede Jelinek en riant et en joignant les mains. Mon père, lui, était quasiment inexistant. Il était juif. Ma mère m'avait envoyée dans une école très autrichienne, où l'on enseigne l'obéissance, et lui il m'a donné une éducation défectueuse. Je ne l'ai pas beaucoup aimé. Pas du tout même. Seulement, il m'a encouragée à m'affirmer par le langage, à m'en servir contre les adultes. La foi dans le pouvoir des mots est une caractéristique de la culture juive.»

«Je me demande si, en suivant l'exemple de mon père,

en me servant du langage au lieu de me plonger dans la musique, comme le voulait ma mère, je n'ai pas cherché à le sauver d'elle, et moi avec lui. Je ne veux pas dire qu'elle soit totalement négative: elle est très intelligente. Sans elle, mon père n'aurait pas survécu. Moi, c'est en fonction d'elle, de sa personnalité, que j'ai construit mon existence. Elle était puissante, impressionnante. Elle a lu mes livres. Pas tous. *Lust*, je ne voulais pas, d'ailleurs elle n'est pas allée au bout. À l'égard de la sexualité, elle se montre réticente. Elle dit que j'écris n'importe quoi, mais elle est contente parce qu'on parle de moi.»

Nora n'est pas seulement l'histoire d'une «femme flouée», Elfriede Jelinek aborde l'histoire de toute son œuvre: la brûlure du passé autrichien, les rejets du nazisme, «notre fausse innocence». Pour cette raison, pour cette hantise et sa virulence, on l'a parfois comparée à Thomas Bernhard: «C'est la haine qui nous rapproche, elle est le moteur de ma vie, elle me pousse à écrire», dit-elle, forcément souriante. Encore et encore, elle veut «démontrer l'engrenage économie/sexualité/discrimination/racisme». Elle raconte l'obligation d'être «double quand on est une femme et que l'on écrit, parce qu'on tient alors une fonction d'homme que l'on doit abandonner dans les relations sexuelles». Elle vitupère contre l'exclusion des différences, et le poids social qui étouffe, écrase, détruit, qui pousse à la complicité, à l'auto-destruction.

Elfriede Jelinek est obsessionnelle — tout comme son écriture. Elle décortique les comportements les plus insensés avec la distance d'une ironie glaciale: «On accusait déjà Flaubert de froideur. J'appartiens à une génération qui se méfie des sentiments, des réactions émotionnelles: je ne peux pas oublier l'hystérie des femmes quand Hitler parlait du haut de sa tribune. Je m'attache avec une sorte de désespoir aux processus analytiques du langage.»

Si Elfriede Jelinek écrit pour le théâtre, c'est qu'elle le trouve «politiquement plus efficace que le roman, même si le militantisme des années 60-70 semble avoir définitivement disparu». «D'ailleurs, ajoute-t-elle, mes pièces ne peuvent être données que dans des institutions, pour des spectateurs possédant déjà leurs références, les clefs des croisements de langage. Le langage théâtral ne peut pas être naturel. Celui de Thomas Bernhard ou de Peter Handke ne l'est pas plus que le mien. Nous sommes quelques-uns, en Autriche, à parler, à être entendus au-delà de nos frontières. Nous sommes des exceptions, il y en a toujours. Ce qui nous manque, c'est la bonne littérature «triviale», populaire, les bons films d'amour. La culture de consommation courante est abandonnée, et nous risquons d'en mourir.»

EN BREF

ANNÉE FASTE POUR LE CINÉMA AMÉRICAIN

Les films américains ont battu tous les records de recettes dans les salles de cinéma du monde entier en 1993, notamment grâce à *Jurassic Park* de Steven Spielberg. Selon les spécialistes du cinéma, le précédent record, établi en 1989 avec 5,03 milliards\$, a été pulvérisé. Les chiffres officiels de l'association du film américain — la Motion Picture Association — ne devraient toutefois pas être connus avant le mois de mars prochain. Le total des recettes de 1993 est évalué à 5,2 milliards\$ par Art Murphy, analyste du *Hollywood Reporter*. «Tout le monde est d'accord sur un point. Ce fut une année record», indiquait hier le Los Angeles Times. Ces résultats renversent la tendance à la baisse enregistrée depuis 1990. Les dinosaures de *Jurassic Park* ont réalisé un total de 870,4 millions\$ de recettes, dont 339 millions\$ aux États-Unis et au Canada. En 1993, sept films ont dépassé les 100 millions\$ de recettes (*Jurassic Park*, *Dans la ligne de mire*, *Le Fugitif*, *La Femme*, *Proposition indécente*, *Nuits blanches à Seattle* et *Mrs Doubtfire*). Ils avaient été au nombre de huit en 1992. Les résultats ont été particulièrement bons à l'occasion des fêtes de fin d'année, *Mrs Doubtfire*, comédie de Robin Williams, se trouvant en tête du box-office avec 17 millions\$ de recettes pour le dernier week-end de 1993, suivi par *The Pelican Brief* de Alan Pakula (12,5 millions\$).

DÉCÈS DU JOKER

L'acteur américain César Romero, qui dans les années 60 avait joué notamment le rôle de «Joker» dans la

Tapis stressé



PHOTO MARTIN VIGNEAULT

À LA JOURNÉE portes ouvertes du Musée d'art contemporain de Montréal, au lendemain de Noël, les enfants ont été séduits par le fameux Tapis stressé fait de 60 000 pintes de lait de l'artiste Jean-Jules Soucy.

série télévisée *Batman* est mort dans la nuit de samedi à dimanche à l'hôpital Saint-Jean de Santa Monica des suites d'une embolie. Il avait souvent interprété des rôles de séducteur dans des comédies musicales, des comédies, drames ou westerns.

RECORD DE RECETTES POUR STREISAND

Pour son retour en concert après 22 ans d'absence, la chanteuse pop américaine Barbra Streisand a battu le record de recettes aux États-Unis

avec 12 millions\$ en deux soirées à Las Vegas. Durant les soirées du Réveillon et du Nouvel An, plus de 26 000 personnes se sont rendues au grand Hotel MGM de Las Vegas, payant leur ticket entre 50 et 100\$, voire jusqu'à 5000\$ au marché noir. La musique était puissante et le message simple: Barbra est de retour. Voici deux ans, Barbra Streisand avait affirmé à l'AP qu'elle avait abandonné les concerts par peur d'oublier les paroles de ses chansons. Il semble qu'elle ait aussi eu peur pour sa sécurité: l'assistance a dû passer sous des détecteurs de métaux, retardant le premier concert d'une heure.

AGENDA

THÉÂTRE (suite)

THÉÂTRE PÉRISCOPE: 2, Crémazie Est, Québec (418-529-2183) — Cendres de cailloux de Daniel Danis, du 11 janv. au 5 fév.

THÉÂTRE DU CAFÉ DE LA PLACE: (285-4273) — La chute d'Albert Camus, du 12 janv. au 5 fév., au mar. au ven. à 20 h, le sam. à 16 h 30 et 21 h.

THÉÂTRE DU RIDEAU VERT: 355, Gifford (845-4267) — Le Dindon de Georges Feydeau, du 13 janv. au 5 fév., à 20 h, le sam. à 16 h et à 21 h, le dim. à 15 h.

A SURVEILLER

Accès sentiers invite tous les intéressés, le 8 janv., à une journée gratuite à l'Alboretum Morgan pour s'initier à la raquette. À toutes les heures, départ pour une courte randonnée. — Il y aura randonnées en raquette tout l'hiver, par exemple, le dim. 9 janv., à l'Alboretum Morgan dans l'État de New York. Renseignements: 932-0732.

L'Association des photographes artisans de Laval organise une exposition de photographies du 5 au 31 janv., à la Bibliothèque Multiculturelle, 1535, boul. Chomedey, Chomedey. Renseignements: 662-7977.

La Bibliothèque de Beaconsfield (303, boul. Beaconsfield, Beaconsfield) exposera les photographies de l'artiste Joshua Radu du 4 au 30 janv. Vernissage le 9 janv. et 14 h à 16 h dans la salle des médias. Renseignements: 697-9040.

La Bibliothèque Fraser-Hickson, 48 55, Kensington, N.D.G., présente une exposition des œuvres de Rebecca Duchow du 4 au 23 janv. Renseignements: 488-1095.

La CECM, en collaboration avec le ministère de la Main-d'œuvre et de la Sécurité du revenu du Québec, offre un programme **Transition-travail** pour les femmes qui ont quitté le marché du travail depuis quelques années. Les cours sont offerts au Centre de ressources éducation populaire (CREP), 3000, Ste-Anne Est et ils débutent le 10 janv. Renseignements: 596-4567.

La CECM invite les adultes qui souhaitent apprendre à lire, à écrire ou à compter à s'inscrire aux activités ou aux cours du soir en alphabétisation au cours du mois de janvier. Renseignements: 596-7108.

La CECM offre, dans plus de 20 centres, des cours d'alphabétisation, de formation générale et professionnelle, d'éducation populaire et de français langue seconde et des activités de développement personnel et social. Les inscriptions auront généralement lieu au début du mois de janvier. Renseignements: 596-7108.

Le Centre de prévention des agressions de Montréal offre un cours d'auto-défense pour femmes nommé **ACTION**. Pour connaître les dates des prochains cours, veuillez contacter le Centre au 284-1212.

Le Centre des Arts visuels accueille dès maintenant les inscriptions en vue des cours en art qu'il offrira en janvier. Au 350, ave. Victoria, Westmount. Renseignements: 488-9650.

Le Centre d'exposition de Baie-Saint-Paul vous convie à des rencontres du dimanche pour le plaisir de l'art. Renseignements: (418) 435-3681.

Le Centre d'interprétation de l'histoire de Sherbrooke présente une exposition sur les cimetières de Sherbrooke et des Cantons de l'Est (anciens et actuels) jusqu'au 27 mars. Le Centre est situé au 275, Dufferin, Sherbrooke. Renseignements: (819) 821-5406.

Le Choeur de Laval invite les personnes intéressées à participer à ses activités à se présenter aux auditions le 5 janv. à l'École Alphonse-Desjardins, 226, rue des Alpes à Point-Viau, Laval. Prière de prendre rendez-vous auprès de Mme Marie Desnoyers au 667-4690. Autres renseignements: 967-9241.

Le Club de marche dynamique vous propose la marche santé ou d'entraînement les mercredis à 19 h et les samedis à 9 h du métro Mont-Royal; les mardis soirs à Boucherville. Renseignements: 449-3241 ou 466-1778.

Le Club d'ornithologie d'Ahuntsic vous invite à participer à une excursion au Parc régional du Bois-de-Liesse le 8 janv. à 8 h 30. Renseignements: 337-3287.

Le Club de Ski du Centre Immaculée-Conception se rendra à Val St-Côme le dim. 9 janv. pour la première journée de l'école de ski. Nouveauté: 3 arrêts dans Laval. Départ à 7 h. Réservations et renseignements le soir: 965-0838.

Le Collège de Maisonneuve recevra dans la semaine du 10 janv. les inscriptions aux cours de taekwon (débutants et avancés) qui débuteront le 17 janv. Renseignements: 254-7131, poste 4184.

Le Collège de Rosemont offre aux joueurs de badminton la possibilité de louer un terrain de son Centre d'activité physique les lundi, mardi et jeudi à compter de 20 h 15. Renseignements: 376-1620, poste 271.

Concertation-femmes invite les femmes à prendre part à une soirée rencontre gratuite et à une discussion libre et amicale «Paroles de femmes». Le 7 janv. de 19 h à 22 h. Concertation-femmes, 2005, Victor-Doré, local 206, Montréal. Confirmations et renseignements: 336-3733 ou 333-6629.

Dollard Récréart: 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, (684-1010) — Les inscriptions aux cours d'art et de culture qui débuteront le 24 janvier sont présentement en cours.

La Galerie DARE-dare (279, Sherbrooke Ouest, Montréal H2X 1Y2) lancera son nouveau Journal DARE-dare le 8 janv. — Elle fait un appel de dossiers en vue de sa programmation régulière 1994-95. Programmation: tombée 15 janv. — La Galerie réserve une place à un projet spécial d'un de ses membres: Carte blanche: tombée 15 janv. — Projet Immixtion, qui sera défini dans le nouveau Journal DARE-dare, tombée: 15 fév. Renseignements: 844-8327.

Galerie de la ville: 12001, boul. de Salaberry, Dollard-des-Ormeaux, H9B 2A7 (684-1010) — Tout artiste de la région montréalaise qui souhaite participer à l'exposition de groupe thématique «Découvertes», du 16 mars au 17 avril 1994, est prié de communiquer avec la Conservatrice d'ici le 4 fév.

La Galerie Horizon lance un appel de dossiers. Les artistes qui souhaitent exposer à la Galerie du Centre culturel de Tracy (Québec) en 1994-1995 doivent faire parvenir leur dossier au conseil d'administration avant le 30 mars. Aidez les dossiers au 3025, boul. de la Mairie, Tracy J3R 1C2. Renseignements: (514) 743-2785.

Les Grands Explorateurs et L'interurbain Bell vous invitent à célébrer les chevaux, l'espace et la liberté grâce au reportage de Michel Bertrand intitulé «La Mongolie». Projctions les 4 et 5 janv. à la Polyvalente St-Jérôme et du 6 au 11 janv. à l'Auditorium Édouard-Montpetit de Longueuil.

L'Insectarium de Montréal présente, du 2 déc. au 4 avril, de 9 h à 18 h, tous les jours, la Magie des insectes, une exposition d'œuvres photographiques sur les insectes commentées par Jacques de Tonnancour. Renseignements: 872-1453.

Le Jardin botanique de Montréal convie le public à admirer son «Noël hol hol Jardin», du 3 déc. au 9 janvier, tous les jours, de 9 h à 18 h, même à Noël et au Jour de l'An. Renseignements: 872-1453.

Jazz Inc. vous propose de pratiquer le patin, le ski de fond ou la marche sur le mont Royal tous les samedis et dimanches à 14 h, y compris le 25 déc. et le 1er janv. Départ de la rue Mt-Royal et ave. du Parc. Renseignements: 388-8727.

Le Musée d'archéologie et d'histoire de Montréal à la Pointe-à-Callière présente, du 18 déc. au 8 janv., à 14 h et à 15 h 30, des contes et légendes du monde sur la féerie de Noël. Renseignements: 872-9114 ou 972-1411.

Le Musée d'art contemporain vous invite à vous joindre à ses visites commentées les mardis soirs à 18 h 30 et 19 h 30; les sam. et dim. à 12 h, 14 h et 16 h. Groupes: réservations par téléphone seulement: 847-6253.

La Société pour la culture chinoise traditionnelle de Montréal, 1627, St-Hubert, Montréal, offre des cours de français gratuits aux nouveaux immigrants (3 ans et moins). Pour la session de janvier 1994, communiquer sans tarder au 529-6666.

La YMCA Hochelaga-Maisonneuve et la YMCA Centre-Ville offriront aux adultes des cours de conversation anglaise, espagnole, italienne et des cours d'informatique. Inscriptions: du 3 au 7 janv. Début de la session: semaine du 10 janv. Renseignements: 255-4651 ou 849-9393.

Autres renseignements: 967-9241.



L'Association CARDI-ACTIF RIVE-SUD accompagne, informe et appuie les personnes atteintes de maladie cardiaque. Elle recherche actuellement des bénévoles ayant l'expérience de l'organisation ou de la communication dans le domaine communautaire. Renseignements: 656-2481.

L'Association des amies et amis de la Bibliothèque d'Outremont rendra hommage, en 1994 encore, aux écrivains et écrivaines demeurant sur son territoire. Elle demande aux auteurs et auteurs résidant à Outremont et ayant publié un ouvrage en 1993 de communiquer au 276-2957.

L'Association des bénévoles accompagnateurs-accompagnatrices des personnes atteintes du Sida recherche des bénévoles pour accompagner des personnes vivant avec le sida dans le cadre d'une association communautaire sans but lucratif. Ces bénévoles seront formés, pour être en mesure d'apporter un soutien moral et social à leur accompagnés et à leurs proches. — Également avec la formation, l'Association veut apporter un répit de 4 heures semaine aux proches qui soignent ces personnes à domicile. Renseignements: 528-8011.

Les Associés bénévoles qualifiés au service des jeunes a besoin de vous pour aider nos jeunes. Devenez bénévole auprès de jeunes qui ont des problèmes d'apprentissage ou d'insertion sociale. Information: 948-6180.

Les Ateliers d'éducation populaire de Mercier inc. recherche des personnes disposées à donner un peu de temps dans une halte-garderie pour enfants de un à 5 ans. Renseignements: 596-4477.

La Bibliothèque de Beaconsfield recueillera les dons de denrées non périssables et des cadeaux à l'intention des enfants pour venir en aide aux familles dans le besoin. Renseignements: 697-9040.

Boomerang Connexion Sécurité, un organisme sans but lucratif, offre un programme de sécurité pour les enfants, les personnes âgées et handicapées. Il recherche des bénévoles dans les domaines suivants: traduction, levée de fonds, relations publiques, etc. Renseignements: 488-4466.

La Bouffe-Héberge, organisme d'urgence constitué en octobre 1993, a besoin de nourriture pour la transformer en repas communautaires à l'intention des démunis, d'argent et de 2 gros chaudrons. Renseignements: 523-5609.

Le Centre communautaire multi-ethnique de Montréal-Nord vous invite à vous joindre à son équipe de bénévoles. Renseignements: 329-5044.

Le Centre d'accès à la nature de l'UQAM vous propose de prendre l'air, de pratiquer des sports d'hiver ou de vous détendre, tout simplement, à un de ses trois chalets-refuges sans eau courante ni électricité dans la région du Mont-Tremblant. Renseignements: 987-3105.

Le Centre de loisirs Immaculée-Conception, par l'intermédiaire de son École de ski alpin et planche à neige, offre aux adultes et aux enfants un forfait comprenant le transport par autobus, le billet de la remontée-mécanique et les cours durant 8 dimanches consécutifs. Renseignements: 965, 0838.

Le Centre des aînés Côte-des-Neiges organise un bingo tous les mardis soirs à 7 h 15 au Centre communautaire hellénique, 5757, Wilderton, Côte-des-Neiges. Renseignements: 344-1210.

Le Centre des femmes d'ici et d'ailleurs lance JUMELLES D'ICI ET D'AILLEURS, un jumelage interculturel de personne à personne, de femme à femme, avec une notion d'échange d'égalité à égalité en vue d'améliorer ses conditions de vie. Pour se renseigner ou pour trouver sa jumelle: 495-7728.

RE-PARTIR, un organisme communautaire qui offre un service d'écoute et d'accompagnement à la cour dans des procédures de séparation, divorce, garde d'enfants, etc., vous invite à rencontrer son personnel au Palais de Justice de Longueuil, local 111d ou à composer le 923-8274.

REVDEC est actuellement à la recherche de bénévoles pour animer des ateliers socio-culturels à l'intention de jeunes de 13 à 15 ans: menuiserie, photographie, arts plastiques, peinture, vitrail, etc. Les personnes intéressées à offrir de leur temps sont invitées à communiquer avec France Terrault au 259-0634.

Le Secours collectif BPI Montréal, un organisme d'aide aux femmes monoparentales, organise un bingo tous les jeudis soirs à 19 h au 5660, rue Iberville, Montréal. Bureau: 376-4008. Salle: 274-1234.

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise vous convie aux «Vieilles du Plateau», des soirées de danse folklorique qui ont lieu le 3e samedi du mois, de septembre à avril. Renseignements: 598-8295.

Le Centre d'exposition d'Amos invite les artistes ou regroupements en arts visuels à soumettre leurs projets d'exposition en prévision de l'automne-hiver 1994 et du printemps-été 1995. Pour se procurer le formulaire: Maison de la Culture-Centre d'exposition, 222, 1ère ave. Est, Amos J9T 1H3 (819)732-7562.

Le Centre de prévention des agressions de Montréal offre à l'intention des femmes un cours d'auto-défense nommé **ACTION**. Renseignements: 284-1212.

Le Centre de recherche Fernand-Séguin de l'Hôpital Louis-H. Lafontaine, par l'intermédiaire de l'équipe du Dr Ariel Stravynski, offre gratuitement une thérapie aux femmes qui ont une difficulté sexuelle et qui n'ont pas de partenaire. Cette étude est financée par le Fonds de la recherche en santé du Québec (FRSQ).

Le Club de marche dynamique vous invite les mercredis à 19 h et les samedis à 9 h, départ métro Mont-Royal. Renseignements: 449-3241.

Le Club de recherche d'emploi de l'est (CREE), 6025, Jean-Talon Est, bureau 320, invite les adultes prestataires de l'assurance-chômage qui se cherchent un emploi permanent à communiquer avec lui au 256-1645.

Le Club de recherche d'emploi Montréal Centre-ville (CREMCV) offre gratuitement des sessions intensives de trois semaines en techniques de recherche d'emploi financées par Emploi et Immigration Canada. Renseignements: 875-5807.

Le Collège de Maisonneuve vous ouvre les portes de la salle de musculation de son Pavillon d'éducation physique. Renseignements: 254-7131, poste 4184.

Le Garde-manger pour tous vous invite à vous joindre à son équipe de bénévoles en levée de fonds pour soulager la faim et la pauvreté à Montréal. Renseignements: Garde-Manger pour tous, 2520, Lionel-Groulx, Montréal H3J 1J8. 931-8830.

Le Groupement des arts visuels de Victoriaville (GRAVE) invite les artistes à soumettre leurs dossiers pour des projets d'exposition, d'atelier et de performance en vue de sa programmation pour la prochaine année. Date limite: le 15 février 1994. Adresser les dossiers au: Comité de programmation, GRAVE, 17 rue des Forges, Victoriaville G6P 1N5. Renseignements: (819)758-9510.

Le Mouvement contre le viol et l'inceste offre gratuitement aux entreprises l'organisation d'ateliers de dialogue ou de kiosques sur ces questions, directement sur les lieux de travail. Renseignements: 278-9383.

L'Organisation montréalaise des personnes atteintes du cancer (OMPAAC) invite les personnes atteintes ou leurs proches à profiter de ses services spécialisés gratuits. Renseignements: 273-3676.

Le Parrainage civique de l'est de l'île de Montréal est à la recherche d'une cinquantaine de bénévoles pour aider des personnes aux prises avec un problème de santé mentale ou une déficience intellectuelle. Renseignements: 255-1054.

Prévention-Action-Suicide (P.A.S.) organise à l'Oratoire St-Joseph, salle Le Carillon, des ateliers thérapeutiques pour accueillir en petits groupes les parents et amis d'une personne touchée par cette triste réalité. Renseignements: 448-8311.

Le projet d'incitation à l'emploi est une initiative du Centre d'orientation juif, de l'Institut Baron de Hirsch et de la Fédération CJA. Il est offert en anglais et en français. On peut déjà s'inscrire à la session du 4 janv. au 22 fév. 1994 au 345-2625.

RE-PARTIR, un organisme communautaire qui offre un service d'écoute et d'accompagnement à la cour dans des procédures de séparation, divorce, garde d'enfants, etc., vous invite à rencontrer son personnel au Palais de Justice de Longueuil, local 111d ou à composer le 923-8274.

REVDEC est actuellement à la recherche de bénévoles pour animer des ateliers socio-culturels à l'intention de jeunes de 13 à 15 ans: menuiserie, photographie, arts plastiques, peinture, vitrail, etc. Les personnes intéressées à offrir de leur temps sont invitées à communiquer avec France Terrault au 259-0634.

Le Secours collectif BPI Montréal, un organisme d'aide aux femmes monoparentales, organise un bingo tous les jeudis soirs à 19 h au 5660, rue Iberville, Montréal. Bureau: 376-4008. Salle: 274-1234.

La Société pour la promotion de la danse traditionnelle québécoise vous convie aux «Vieilles du Plateau», des soirées de danse folklorique qui ont lieu le 3e samedi du mois, de septembre à avril. Renseignements: 598-8295.

• CULTURE •



PHOTO ARCHIVES

Au Québec, on ne se permet pas toujours de réfléchir longtemps aux orientations que l'on se donne, estime Guy Morin.

La stratégie Morin

Le président du nouveau Conseil des arts et des lettres du Québec joue la carte de la concertation

Québec (PC) — Un nouveau joueur majeur a fait son apparition sur la scène culturelle de la province en 1993: le Conseil des arts et des lettres du Québec (CALQ), perçu par certains comme un «autre ministère de la Culture», fonctionnant, sous le parapluie politique du ministère, parallèlement à la Société générale des industries culturelles (SOGIC).

Cette perception n'émeut pas Guy Morin, le premier président du Conseil, qui la reçoit comme un bouton. Évidemment, il y aura «de la gestion de circulation des dossiers à faire», surtout entre le CALQ et la SOGIC: la vocation de l'un auprès des organismes non lucratifs devrait le démarquer des objectifs lucratifs de l'autre. Même s'il se trouve des «vases communicants», qu'il faudra bien surveiller... avant que d'autres instances ne s'en mêlent.

Au Québec, on ne se permet pas toujours de réfléchir longtemps aux orientations que l'on se donne. Guy Morin souhaite que le groupe qu'il préside s'autorise à le faire continuellement. «On a déjà une pile haute comme ça d'idées et de projets», observe-t-il. Guy Morin compte des années d'expérience avec les gens du secteur culturel: il arrive de la Place des Arts, est passé par Québecor et Télécapitale et a été premier vice-président de CFCF. Mais surtout, il a lancé et dirigé en 1978 l'ancêtre de la SOGIC, la Société de développement des industries de la culture, avant que les communications n'y arrivent pour former la SODICC.

La stratégie Morin consiste à répartir les tâches et à travailler en comités: l'exécutif, le développement, les programmes et la vérification, laquelle ne sera pas que comptable mais aussi analytique et cyclique. Cet exercice unique, qui pourrait demander au moins cinq ans, devrait «faire le tour» des secteurs.

Cela s'impose puisque le CALQ, par sa constitution, aura le droit de recevoir dons et legs de fondations privées. Et là, M. Morin croit que la société québécoise doit cesser de faire semblant d'être riche en vivant aux crochets des gouvernements et avoir le courage d'investir vraiment dans ce à quoi elle tient.

«Actuellement, la culture ne vient qu'au septième rang des priorités de ceux qui ont de l'argent à donner. Faire évoluer les mentalités peut également relever des mandats du CALQ, mais cela doit surtout devenir l'affaire de

tout le monde.» Rapidement tenir compte des nouvelles réalités du monde des communications s'impose, non seulement dans l'élaboration des stratégies mais également dans la conception des projets de développement. «Si non, nous investirons dans des équipements coûteux qui seront des dinosaures dans dix ans», souligne le président Morin.

Créé par une loi votée il y a un an, en même temps que l'Assemblée nationale acceptait de changer le nom du ministère des Affaires culturelles, le CALQ assumera, à compter du 1er avril, une large part des responsabilités dévolues au ministère.

«À bout de bras» du politique, dont il recevra cependant ses principaux fonds (42 millions\$ au départ), le CALQ hérite du ministère des Ressources humaines, des programmes et de l'argent. M. Morin prévient que l'on doit traverser une période de transition au cours de laquelle les pièces prennent leur place sur l'échiquier, selon un rythme prédéterminé par des ententes déjà conclues ou à compléter: conventions syndicales, budgets gérés par le Conseil du Trésor ou le ministère de la Culture et programmes qu'il faut annoncer à temps pour rassurer les clients.

Tirant deux grandes feuilles dactylographiées de son porte-document, il fait le point: «eux» ont une opération à poursuivre, «lui» avance dans ce qui relève de sa juridiction. Et puis il y a les programmes: on a résolu de ne rien chambarder. Les évaluations se feront en temps et lieu et de manière à ne pas pénaliser la «clientèle». En attendant, il y aura encore des jurys et des comités consultatifs au niveau local.

La concertation doit s'amorcer d'abord à l'échelle locale: nous n'avons plus les moyens de dédoubler les services, souligne le président Morin. Qu'est-ce qui empêche un cégep et une municipalité de travailler ensemble pour développer des vocations particulières fortes dans leur milieu? Tout doit se tenir et des échanges doivent s'amorcer.

«Nous avons trop à faire pour perdre du temps et gaspiller des énergies à nous chicaner. Le CALQ doit permettre aux artistes et organismes d'avoir une voix auprès du gouvernement. Ce ne sera pas la seule et elle ne se limitera pas à revendiquer. Nous voulons amener des projets, simplifier les procédures et accélérer le soutien et le développement.»

NOS CHOIX À LA TÉLÉ

• GRACE KELLY

DIANA, SA VRAIE HISTOIRE •

Soirée potins à Télé-Métropole. Le premier est un téléfilm moyen qui met en vedette Cheryl Ladd dans le rôle de la princesse de Monaco. Le deuxième est aussi un téléfilm américain, mais diffusé en quatre parties, qui a fait scandale l'année dernière parce qu'il voulait révéler la vie privée de la princesse Diana. Le vrai scandale: c'est une navet absolu.

TVA, 19 h et 21 h

• M'AIMES-TU •

On entreprend ce soir une série de trois émissions sur un sujet inépuisable, sur lequel on pourrait écrire 5000 émissions: les problèmes de communication dans le couple.

Radio-Canada, 19 h 30

• MONTRÉAL, P.Q. •

Suspense: le chef de police veut

organiser une descente au bingo de l'église. B-12, les mains en l'air! Radio-Canada, 20 h

• L'APPRENTISSAGE DE L'ORDRE •

Troisième partie des mémoires de Trudeau, qui a «appris l'ordre» en envoyant l'armée écraser le nationalisme québécois en 1970. Pourrait aussi s'intituler «l'art de réécrire l'Histoire à son avantage».

Radio-Canada, 21 h

• STARS 90 •

Michel Drucker, le roi de la variété française, reçoit des invités qui pourraient intéresser les Québécois: Renaud, Diane Dufresne, Depardieu, Petru Gheorghe. Et puis aussi Nougaro, et Antoine qui ne voulait pas se faire couper les cheveux en 1967.

TV5, 21 h

Paul Cauchon

LA TÉLÉVISION DU MARDI EN UN CLIN D'OEIL

□ = sous-titré / codé	18h00	18h30	19h00	19h30	20h00	20h30	21h00	21h30	22h00	22h30	23h00	23h30	24h00
2 CBFT (R.C.) Montréal	Ce soir		Marilyn □	M'aimes-tu? □	Montréal P.Q. □		Pierre Elliott Trudeau — Mémoires (3e/5) □		Le Téléjournal □ Le point / météo / sport			Découverte □	
3 WCAX (CBS) Burlington	News		News □	Entertain-ment Tonight	Rescue 911 □		Cinéma: Armed and Innocent—Am. 94 □ Avec Gerald McRaney et Kate Jackson		News		Late Show with David Letterman		
5 WPTZ (NBC) Plattsburgh	News	News □	Jeopardy! □	Wheel of Fortune □	Saved by The Bell... □	The Good Life □	The John □ Larroquette	Café américain	Dateline NBC □		News	The Tonight Show □	
6 CBMT (CBC) Montréal	Newswatch		On The Road Again □	Market □ Place	The 5th Estate □		News □		Adrienne Clarkson □ Présents		Comics □	Ear to the Ground □	E.N.G. □
10 CFTM (TVA) Montréal	Le TVA □ éd. 18 hres	Piment fort	Cinéma: Grace Kelly—Am. 83 □ Avec Cheryl Ladd et Lloyd Bridges				Minisérie: Diana, sa vraie histoire (1ère/4)		Ad Lib		Le TVA, éd. réseau □ TVA sports et loterie		Vision mondiale
12 CFCF (CTV) Montréal	Pulse □		Entertain-ment Tonight	Paul and Christina	Star Trek: Deep Space Nine		Roseanne □ The John □ Larroquette		NYPD Blue □		News □		The Arsenio Hall Show □
15 TV5 (Télé Francophones)	Nord-Sud	Des chiffres et des lettres	Journal □ de TF1	Vision 5	Télescope		Stars 90			Le cercle de minuit		Évasion (23h40)	Journal de F3
17 CIVM (R.-Q.) Montréal	La Saga D'Archibald		Cinéma: Le piano magique de Sparky Dessins animés		Avoir 16 ans		Poïrot □		Cinéma: L'extravagante aventure de Monsieur Singleton—G.-B. 89		Montagne		
20 Musique Plus	Musique vidéo	Cinémaclap (18h45)	Flashback		Musique vidéo		Perfecto						
22 WYVY (ABC) Burlington	News	News □	Star Trek: The Next Generation		Full House □	Phenom □	Roseanne □	Coach □	NYPD Blue □		News	Nightline	Commercial Programs
26 Much Music	19h / Fax		Spotlight: Billy Joel		Soul in the City		Vidéoflow						
33 ETV (PBS) Vermont	The MacNeil/Lehrer Newshour □		The Nightly Business...	Crossroads	Nova □		Challenge to America (2e/2) □					Cinéma: Time Limit Avec D. Michaels	
35 TQS Montréal	La guerre des clans	Sonia Benezra	Quelle histoire!		Croque Madame		Cinéma: Dennis la menace—Am. 87 Avec Victor DiMattia et Jim Jansen			Le Grand Journal □		Sports plus □	Cinéma
57 WCFC (PBS) Plattsburgh	ITN World News	The Nightly Business...	The MacNeil/Lehrer Newshour □		This Old House □		Masterpiece Theatre: House of Cards (2e/2) □			Eastenders		America with D. Wholey	Power Breakers

É D I T O R I A L

Un nouveau contrat social?

Gilles Lesage

Le nouveau Code civil, en vigueur depuis samedi dernier, est souvent décrit comme le «contrat social» qui permet aux Québécois de fonctionner de façon harmonieuse en société.

Le ministre de la Justice a parrai-né avec fierté ce fruit gigantesque d'un effort collectif, sans précédent dans l'histoire législative du Québec, et qui a fait l'objet de votes unanimes à l'Assemblée nationale. À l'image du Québec, souligne M. Gil Rémillard, le nouveau Code civil en reflète les consensus sociaux dans la recherche d'un plus juste équilibre entre les citoyens. Ce mode d'emploi du «savoir-vivre» en société s'inscrit de façon significative dans la modernité dans laquelle le Québec est résolument engagé, à la veille d'un siècle et d'un millénaire nouveaux.

On ne saurait mieux dire. De Duplessis à Bourassa, du juge Thibault à Rinfret à M. Rémillard, en passant par leurs homologues respectifs, sans oublier l'«architecte» principal, Me Paul-André Crêteau, la loi fondamentale, qui régit la vie des citoyens et fait du Québec une «société distincte», est en chantier depuis près de 40 ans. Ce lent rajeunissement du vieux code napoléonien, hérité du régime français, en vigueur depuis le Bas-Canada, s'imposait avec acuité. Il fallait tenir compte de l'évolution de la société et des réalités contemporaines. L'adaptation a été menée à terme de façon remarquable. Il subsiste évidemment des zones grises et des ombres au tableau. Dans l'ensemble, toutefois, le ministre a raison de tirer orgueil d'une réforme d'une telle ampleur, qui fait passer d'un coup sec le code civil de l'ère Napoléon à l'ère... Rémillard.

Sur d'autres plans également, le ministre n'a pas chômé au cours de l'année qui vient de prendre fin. A vrai dire, même si les négociations constitutionnelles (et les douloureux échecs de Meech et de Charlottetown) l'ont longuement et lourdement accaparé, M. Rémillard a déployé de grands efforts pour rendre la justice plus humaine, plus accessible et plus transparente. Le Sommet de février 1992 a suscité les plus vifs espoirs en ce sens; il n'a pas donné tous les fruits promis, loin de là. Il faut toutefois reconnaître qu'en dépit de multiples contraintes, notamment budgétaires, des pas timides ont été accomplis pour mettre à jour les grands acquis des années 70 — surtout durant le double mandat de M. Bourassa — en matière de justice.

C'est ainsi que, par exemple, la loi relative aux petites créances, instituée en 1971, a été réformée: le montant maximal des créances admissibles est passé de 1000\$ à 3000\$, au printemps, et les personnes morales qui comptent au plus 5 personnes peuvent désormais recouvrer leurs créances devant la Cour. Autre suivi du Sommet de la justice, le champ d'utilisation de l'engagement volontaire prévu à la Loi sur la protection du consommateur a été élargi, et le montant des amendes prévues à certaines lois a été ajusté.

Plus récemment, M. Rémillard a présenté et fait adopter le projet de loi 131 modifiant le code de procédure civile. Il prévoit notamment de nouvelles modalités afin de faciliter la perception des pensions alimentaires (dépôt au greffe des revenus d'un travailleur autonome, saisie de prestations versées par la Régie des rentes, médiation des causes contestées). Ces mesures concrètes étaient vivement attendues. Seront-elles suffisantes? Faudra-t-il en venir à des exigences plus coercitives, comme en Ontario? Plusieurs le croient, qui insistent pour que les plus démunis, surtout les mères de familles monoparentales, soient mieux protégés.

Autre réforme importante: la loi 106 sur l'aide et l'indemnisation des victimes d'actes criminels bonifiée et élargit le régime mis en place en 1971, afin

qu'il corresponde mieux à la réalité. Il prévoit notamment un guichet unique, sous la responsabilité de la Justice. Là encore, la nouvelle loi ne va pas aussi loin que les groupes d'aide le souhaitent. Néanmoins, sensible aux critiques, le ministre a amélioré le projet en cours de discussion, de sorte qu'il est mieux adapté à des besoins criants. Encore faudra-t-il en évaluer les effets concrets dans un an, concernant surtout l'obligation de la victime à collaborer avec la justice.

Par contre, M. Rémillard a été moins heureux quant au projet de loi 105 sur la justice administrative. Présenté bien tardivement, en novembre, il ne concernait qu'une demi-douzaine de la pléthore d'organismes quasi judiciaires en cause; plus grave, il n'allait pas au cœur du problème: la nécessité d'assurer l'indépendance et l'impartialité de ces tribunaux, et de leurs plus de 350 membres, qui interviennent quotidiennement dans la vie des Québécois. Décrié par les premiers intéressés, de même que par le Barreau et le Conseil du patronat, le projet est resté sur le carreau. L'opposition officielle n'a pas eu de peine à en faire ressortir les multiples lacunes et faiblesses. Tout se passe, hélas, comme si le gouvernement — la pléiade de nominations d'avant les Fêtes le démontre tristement — ne voulait pas se départir, si peu que ce soit, du privilège douteux de nommer amis et favoris du régime comme bon lui semble. Un ouvrage à reprendre. Un nouveau gouvernement osera-t-il enfin faire crever cet abcès du favoritisme et du patronage?

Une autre initiative qui a tourné court, faute de temps: le projet de loi 144 instituant le Conseil d'administration des tribunaux judiciaires. En gestation depuis des années, novateur à plusieurs titres, l'ébauche vise à assurer l'autonomie administrative des tribunaux judiciaires et, donc, l'indépendance du pouvoir judiciaire, tout en respectant la responsabilité de l'État quant aux ressources disponibles et à leur allocation. Ce dernier point, névralgique, a finalement fait problème auprès de la magistrature, même si ses représentants avaient concouru au rapport d'un groupe de travail rendu public le 2 décembre. Tout le monde est d'accord avec le «principe», quant aux modalités, il faudra les préciser et les raffiner.

Une autre réforme que M. Rémillard n'a pu mener à terme, et il doit le déplorer vivement: celle du régime d'aide juridique, mis en place il y a plus de 20 ans par le ministre Jérôme Choquette. Elle s'impose depuis des années, elle a été largement discutée au Sommet de février 1992, mais elle n'a fait l'objet à ce jour que d'un document de travail intitulé L'Aide juridique au Québec: une question de choix, une question de moyens. Les deux termes, terriblement limités, sont soumis à une consultation générale, à compter du 25 de ce mois. En sortira-t-il un peu plus d'équité? Du pain sur la planche pour un autre ministre et le prochain gouvernement.

M. Rémillard prend son «congé ministériel» dès mardi prochain et retourne à l'enseignement universitaire. Lui qui souhaitait, dans la foulée du nouveau code civil, rajeunir et redonner de la vigueur aux initiatives novatrices des années 70, se sera buté à diverses contraintes, notamment à l'incompréhension de certains collègues, pour qui le libéralisme débordé d'il y a deux siècles est la fine fleur de la liberté et de la démocratie. C'est à cause de cette conception étriquée que la justice est loin d'être aussi humaine, accessible, transparente et efficace qu'elle devrait l'être en ce début d'un an neuf.

Face à ce «testament» inachevé, qui veut relever le défi de susciter pour de vrai le nouveau contrat social qui s'impose?

Le «testament»

inachevé du
ministre

Rémillard.

L E T T R E S

L'emprise de l'avocat

Le Barreau du Québec est actuellement en conflit avec des notaires ou autres professionnels juridiques qui aident des citoyens à régler leur divorce à l'amiable ou qui désirent se représenter eux-mêmes devant les tribunaux.

Il faut reconnaître aux membres du Barreau l'exclusivité de plaider les causes contestées; ceci ne fait aucun doute. Mais lorsque des citoyens font tous les efforts pour éviter des litiges coûteux ou qu'un citoyen (qui n'a ni fortune, ni aide juridique à son appui) désire se défendre lui-même, il faut lui consentir le soutien technique dont il a besoin. C'est une question d'économie de ressources pour l'État et une question de Droit d'accès à la justice pour le simple citoyen.

Il serait souhaitable que la Cour indique clairement que la procédure pour fonction première de servir la justice et non de servir d'outil exclusif à une élite dont les préoccupations ne sont pas toujours des plus limpides. L'emprise des avocats mène trop souvent à la multiplication de procédures inutiles et coûteuses. La Cour doit permettre au citoyen qui le veut d'échapper à l'empire des procédures inutiles.

Jean M. Fontaine
L'Inguenil, 16 décembre 1993

J'aime les mardis

J'aime bien les mardis matins parce qu'ils m'apportent, avec la livraison du journal LE DEVOIR, l'expression de la pensée claire et éclairante de Pierre Bourgault.

J'ai particulièrement apprécié sa colonne de ce matin où, enfin, la personnalité décriée de M. Jacques Parizeau est remplacée dans une juste perspective. Il est temps que, en regard de nos choix politiques, nous nous attardions à la valeur réelle des individus. En effet, pour nous représenter, pourquoi ne pas recourir à l'élite? Sans doute n'est-ce pas par hasard que le thème de la colonne de la semaine dernière de M. Bourgault était l'élite!

Janine Desrosiers Choquette,
Montréal, 14 décembre 1993

Un modèle de philosophie à mettre au rancart

Monsieur Alphonse Saint-Jacques, votre texte sur les couples homosexuels (LE DEVOIR, 23 déc. 1993) me laisse songeur. Comment peut-on être philosophe et se laisser à ce point abuser par la pseudo-synonymie pour s'imaginer que le bon sens et le sens commun sont la même chose? Le bon sens est pourtant une chose peu commune, mais

qui se dégage par l'étude et la réflexion.

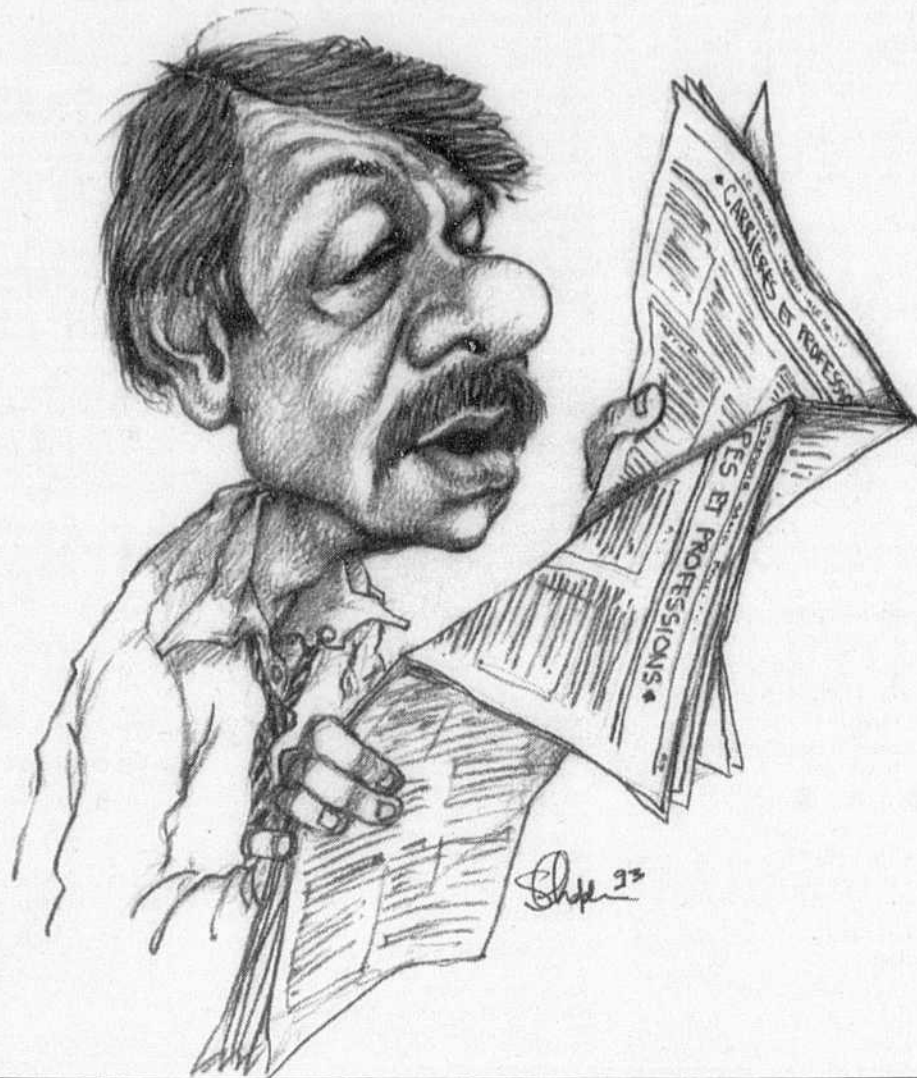
Pour en venir au cœur du sujet, la stérilité du mariage des homosexuels, voilà un argument qui n'a de valeur que si l'on est Jean-Paul II. D'une part, les parents homosexuels existent déjà. Leur reconnaître des droits ne serait qu'un réveil salutaire. D'autre part, la notion de couple n'a rien à voir avec la procréation.

Un frère et sa sœur qui vivent ensemble sont un couple. Une mère et sa fille qui vivent ensemble forment un couple. À l'inverse, un père célibataire avec ses deux enfants n'est pourtant pas marié. Une mère monoparentale n'est pas mariée et a pourtant des enfants.

Un philosophe qui raisonne comme vous de manière si quelconque n'a qu'un seul but: imposer la morale catholique sous prétexte du bon sens, dont elle est malheureusement si éloignée.

Les vrais homosexuels sont génétiquement rares? Comme les grands génies ou les grands artistes? C'est donc une anomalie. Est-ce que 10% de la population, c'est une anomalie? Est-ce que les Noirs du Québec sont anormaux parce qu'ils sont moins nombreux que les autres? Que répond votre sens quelconque?

Michel-Francis Lagacé
Montréal, 23 décembre 1993

CANDIDATS À LA MAIRIE:
BOURQUE, FRULLA, BEAUCHAMP, CHOQUETTE...

REPRISE

O P I N I O N

Les routes ne font pas le poids des hélicos

JEAN-LUC MARTINEAU
ING., MBA

On ne peut s'empêcher de penser à la notion de gaspillage de fonds publics lorsqu'on examine les gestes de l'un et l'autre de nos deux derniers gouvernements qui ont respectivement entériné puis sabordé le contrat d'achat des hélicoptères militaires de type EH-101. Je me garderais de verser dans une approche doctrinale pro militariste en défendant le geste initial du gouvernement conservateur qui avait signé ce contrat, mais je crois que nous tombons de Charlybe en Scylla lorsque le gouvernement libéral tente de corriger le faux pas de son prédécesseur par une acrobatie identique.

La récente action du gouvernement libéral d'annuler unilatéralement le contrat des 43 hélicoptères, plus de 13 mois après sa signature, me semble a priori précipitée et non avisée. A titre de contribuables, il nous est permis de nous interroger sur le coût faramineux de la perte encourue par l'annulation de ce contrat, qui avait été octroyé au consortium anglo-italien E.H. Industries le 8 octobre 1992.

Les experts prétendent que les sommes déjà payées, additionnées aux montants des pénalités pour bris de contrat et programmes de compensation des sous-traitants, pourraient avoisiner entre 1,25 et 1,5 milliard\$ sur les 4,8 milliards\$ du contrat total des 43 appareils, ce qui représenterait près de 30% du coût total.

La flotte actuelle et le risque du statu quo

Si on retourne à l'examen de la décision de Jean Chrétien et à ses alternatives, le profane constatera que les hélicoptères vétustes qui composent la flotte des militaires canadiens ont plus de 30 ans. Ce qui leur confère une durée de vie résiduelle d'environ 10 ans, à la condition de les moderniser avec

la nouvelle technologie disponible et en payant à chaque année un peu plus cher pour leur entretien en raison de leur dégradation progressive.

L'alternative au programme des hélicoptères soumise par l'équipe de Jean Chrétien est un gigantesque programme d'infrastructures, de plus de deux milliards où les bénéficiaires seraient sélectionnés, entre autres, sur une base de leur propre participation financière en supplément du programme fédéral.

Si on additionne les deux milliards de ce programme à la quote-part des municipalités et provinces et qu'on y ajoute le 1,25 à 1,5 milliard\$ de coût de rupture du contrat des hélicoptères, on arrive à une dépense nette sensiblement équivalente à 4,8 milliards\$. Il y aurait sans nul doute eu avantage à garder le programme des hélicoptères pour ainsi éviter de dilapider les fonds publics.

Toutefois, le point principal qui me fait questionner le programme des infrastructures est son très faible contenu technologique par rapport au programme des hélicoptères. À l'aube de la mondialisation des échanges, il est de notoriété commune que l'avenir économique du Canada passe par la création d'emplois de haute technologie et à valeur ajoutée élevée, et que chaque dollar investi dans ce secteur génère, par le principe du levier économique, un nombre d'emplois supérieur et de plus longue durée qu'un dollar investi dans la construction ou la réfection de routes et de bâtiments par exemple.

En considérant l'ampleur des travaux de recherche et développement que le contrat des EH-101 comportait chez Paramax, on pouvait présumer de l'urgence à Montréal d'une masse critique d'expertise qui aurait pu nous permettre de soumissionner à l'échelle internationale pour d'autres contrats ayant des contenus technologiques semblables, et ce, en ne se limitant pas aux seules appli-

cations militaires.

Je trouve donc dommage que le Canada ait perdu cette opportunité de miser sur son industrie aéronautique, et en particulier pour Montréal qui réussissait avec ce contrat à consolider son titre de technopole en aéronautique au pays.

Jean Chrétien commet une erreur de décodage des résultats électoraux lorsqu'il prétend «livrer la marchandise» et respecter le mandat de ses électeurs en concrétisant sa promesse électorale concernant l'annulation du contrat des hélicoptères.

On sait par contre que l'Ontario ne filait pas la parfaite lune de miel avec les conservateurs fédéraux, en particulier depuis que ces derniers avaient glissé en catimini le plat non prévu du libre-échange au menu de leurs réalisations. C'est donc cette province qui a soulevé la vague de fond ayant porté les libéraux au pouvoir, en éliminant 98 députés du PLC dans les 99 circonscriptions ontariennes.

En agissant ainsi, les Ontariens ne manifestaient pas plus particulièrement leur aval aux promesses électorales libérales concernant les hélicoptères, mais ils envoyaient plutôt un signal clair au gouvernement conservateur, leur signifiant ce qu'il en coûte de ne pas respecter les dictats de la toute-puissante Ontario concernant son veto au libre-échange.

Comment expliquer que les bénéficiaires du contrat des hélicoptères n'aient protesté que timidement?

La transparence n'étant pas une vertu systématique en politique, il est possible que le commun des mortels ne soit pas au courant de toutes les tractations qui se traitent en coulisse de nos arènes politiques.

Ne serait-il pas normal de demander à nos politiciens de tenir compte non seulement des retombées politiques d'une décision, mais de son impact économique pour le pays?

À P R O P O S

... de carte d'identité

À mon avis, il est fort probable que la même problématique survienne tôt ou tard. Dans ma lettre au Premier ministre, en décembre 1992, j'ai fait part de mes inquiétudes en ce qui a trait à une possible multiplication sans limites de cartes d'identité spécifiques à chaque programme gouvernemental. Or, en janvier 1993, le Conseil du trésor recommandait d'adopter le principe de la constitution d'un fichier permanent de

photos et de signatures pour son usage ainsi que pour celui d'autres secteurs gouvernementaux tels que l'immigration et la sécurité du revenu. Notons le désaccord de la Commission d'accès à l'information pour des raisons de protection des libertés publiques à l'égard de telles initiatives. Je suis également d'avis qu'il nous faut être très vigilants.

Rapport annuel 1993 du Protecteur du citoyen

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration ANDRÉ LECLERC

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteur en chef adjoint JEAN-ROBERT SANSAÇON

2050, rue De Bleury, 9e étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

P A I S C E Q U E D O I S

IDÉES

Rapport Pichette

Vive Montréal libre!

FRANÇOIS G. DESROCHERS
ÉTUDIANT
DOCTORAT EN ÉTUDES URBAINES
INRS-URBANISATION/UQAM



PHOTO JACQUES NADEAU

L'enjeu, pour une agglomération urbaine comme Montréal, serait de s'insérer dans le réseau des grandes métropoles.

te. Exit la Communauté urbaine de Montréal dans sa forme actuelle; au panier les quatorze Municipalités régionales de comtés; aux oubliettes les sept régions administratives existantes!

Sur ces ruines institutionnelles encore fumantes, on propose d'ériger l'équivalent d'un gouvernement régional, soit la Région métropolitaine de Montréal. Un gouvernement régional «au service de ses citoyens» qu'alimenteraient, dans l'exercice de ses responsabilités, des commissions permanentes, mixtes et consultatives et de qui relèveraient cinq organismes intermunicipaux de services — un pour le bloc nord, deux pour la rive sud, un pour les 29 municipalités de l'île de Montréal auxquels s'ajouteraient la Ville de Laval.

Mais attention! Ce gouvernement régional ne se contenterait pas de parader devant différentes tribunes d'honneur mais exercerait de réels compétences dans les domaines de l'aménagement du territoire, de la sécurité publique, du transport, des arts et de la culture, de l'environnement et du développement économique. Il faut lire à ce propos l'ensemble des 105 recommandations que contient le rapport Pichette (y compris celles se rapportant au rôle de Montréal comme centre de la métropole du Québec) pour prendre la pleine mesure des visées ambitieuses du GTMR pour la «ville-région».

Le tout s'accompagne d'un avis explicite aux gouvernements supérieurs: adapter vos politiques et vos programmes, vos plans d'action et vos organigrammes aux réalités économiques, sociales et culturelles de la ville-région.

À lire attentivement le rapport Pichette, à se fonder dans le raisonnement qui supporte l'ensemble de la démarche, on résiste difficilement à la tentation de s'écrier soudainement «Et vive Montréal libre!». Car c'est à une véritable «révolution tranquille» que nous convient les membres du Groupe de travail sur Montréal et sa région.

Qu'on ne s'y trompe pas cependant. Cette «révolution tranquille» à la sauce montréalaise ne procède pas d'un nouveau paradigme. Les auteurs du rapport Pichette n'ont pas inventé la nécessité de se regrouper à l'échelle

métropolitaine pour mieux se positionner sur la scène mondiale. On relève ainsi de nombreux exemples de grandes métropoles actuellement au prise ou ayant déjà résolu un pareil questionnement.

Dans pareil cas, l'idée qui généralement domine, est que l'incontournable mondialisation des marchés, la formation de blocs commerciaux à l'échelle des continents

C'est à une
véritable
«révolution
tranquille»
que nous
convient les
membres du
Groupe de
travail sur
Montréal et
sa région.

a pour effet de revaloriser le rôle des villes. Rappelez-vous le fameux slogan: «Pensez globalement, agissez localement». Ces villes — entendez ici les grandes métropoles —, constituées en réseau, formeraient l'élément pivot du redéploiement économique mondial qui, ironiquement, passerait en même temps par une sérieuse remise en question du cadre national.

L'enjeu, pour une agglomération urbaine comme Montréal, serait de s'insérer dans ce réseau des villes mondiales à l'heure de la généralisation des technologies de l'information, au moment où la concurrence se fait de plus en plus féroce à l'échelle planétaire. Or, pour y arriver, pour être admis dans ce club-select des cités mondiales, le succès d'une métropole digne de ce nom passerait nécessairement par une ville centrale forte et un *hinterland* vigoureux. Ce que cherche précisément à consolider sur le plan politique et administratif le projet de réforme Pichette.

Reste à savoir comment sera reçu ce rapport iconoclaste — entendez ici, ce rapport qui ose prôner l'abolition de certaines vaches sacrées du paysage administratif montréalais. Quelles réactions lui réservera, côté cour, l'élite locale et bureaucratique pour qui le statut qui demeure le plus solide garant du maintien de leurs privilèges et influence? Et surtout, comment réagiront, côté jardin, Ottawa et, principalement, Québec pour qui une démarche du type de celle que propose le rapport Pichette — la création d'un nouvel ordre de gouvernement — paraît sans doute un peu suspecte? N'est-il pas plus facile de diviser pour régner du haut du bunker de la Grande-Allée plutôt que de regrouper au risque d'être confronté? Aura-t-on le courage politique d'affronter les inévitables hostilités que créera localement le rapport Pichette dans son sillon? La réponse dans le prochain feuillet.

Le Forum Option-Jeunesse ne gardera pas son intégrité

JOSÉE YELLE
EX-MEMBRE DU FORUM
OPTION-JEUNESSE

Je fais partie du groupe de participants et de participantes qui ont quitté l'Assemblée d'orientation du Forum Option-Jeunesse déçus, désillusionnés et très insatisfaits.

Mario Dumont et ses scribes ont bien joué leur jeu en vendant le Forum Option-Jeunesse en tant que groupe non-partisan pour souhaiter la création d'une troisième voie. Les rumeurs qui circulaient au sein du groupe à cet effet ont donc été confirmées.

Pour une fois, j'avais l'impression que ce serait différent, je croyais que le Forum se hisserait au-dessus des partis politiques afin de véhiculer des idées nouvelles, ces dernières d'ailleurs issues de jeunes de toutes allégeances politiques. L'appui à la création d'un troisième parti ignore la présence de jeunes fédéralistes, de jeunes nationalistes et de jeunes souverainistes au sein du Forum et trahit les jeunes qui ont été attirés vers celui-ci par sa mission non-partisane.

Qu'un écran de fumée

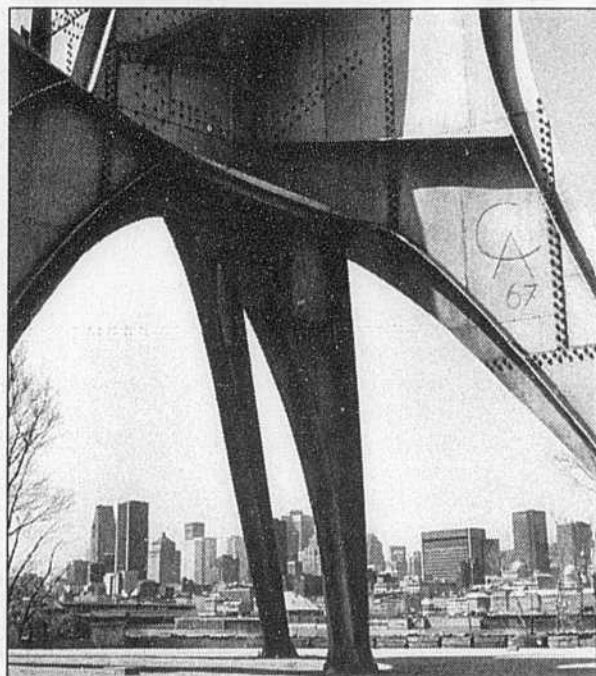
Le Forum ne conservera pas son intégrité politique puisque l'objectif de Mario Dumont et compagnie en fondant un organisme pour défendre les intérêts des jeunes ne s'est avéré être qu'un écran de fumée, qu'un prétexte à la création d'un troisième parti politique au Québec.

Le 21 novembre dernier, nous étions donc devant un fait accompli. Tout ce que nous pouvions faire, c'est de chialer un peu, poser des questions à Mario Dumont et voter oui ou non. Nous avons même eu droit à de l'abus de pouvoir dans la mesure où Monsieur le Président avait droit de réplique à peu près n'importe quand. Est-ce cela la démocratie, le renouveau politique, se faire écouter? Merci, vraiment non merci.

La fin de semaine aurait dû être centrée sur des débats relatifs à la réalité des jeunes, soit le chômage, la pauvreté, le nombre de jeunes scolarisés mais sans emploi, l'importance des arts et de la culture dans la société. Il y en a à peine été question... Il me semble pourtant que ce rassemblement aurait été un parfait tribunal pour ces problèmes. Le Forum Option-Jeunesse constituait pour les jeunes l'occasion idéale pour exprimer leurs idées et leurs aspirations tout en étant à l'abri de toutes formes de partisannerie et d'opportunisme... mais en vain.

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes : à l'information générale et métropolitaine : Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur, Louis-Guy L'Heureux, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Diane Précourt, Laurent Soumis, Guy Taillefer, Danny Veat, Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes); à l'information culturelle: Michel Bélaïr (responsable), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (Livres) Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (responsable), Robert Dutrisac, Jean-Pierre Legault, Serge Truffaut, Claude Turcotte; à l'information internationale: François Brousseau (éditorialiste et responsable), Antoine Char, Jocelyn Coulon, Claude Lévesque, Sylviane Tramière, Clément Trudel; à l'information politique: José Boileau, Pierre O'Neill, Gilles Lesage (correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec), Michel Venne (correspondant parlementaire à Québec); Serge Chapeau (caricaturiste); à l'information sportive: Yves d'Avignon, Suzanne Marchand (adjointe à la direction), Denise Babbin, Rachel Duclos (commis), Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction), Isabelle Baril (secrétaire à la direction), LA DOCUMENTATION Gilles Paré (directeur); Manon Scott, Serge LaPlante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa). LA DIRECTION ARTISTIQUE Lucie Lacava. LA PUBLICITÉ Lucie Pinsonneault (directrice), Jacqueline Avril, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Francine Gingras, Johanne Guibeaun, Lucie LaCroix, Christiane Legault, (publicitaires); Micheline Turgeon (maquettiste); Michèle Bouchard (secrétaire); Ghislaine Lafleur (réceptionniste). L'ADMINISTRATION Nicole Carmel (coordonnatrice des services comptables); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lacas, Marie-France Légaré, Raymond Matte, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Thériault (adjointe à l'administration); LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE Christiane Benjamin (directrice), Monique Corbell (adjointe), Nathalie Thabet (responsable du marché institutionnel), Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Olivier Zaida, Rachelle Leclerc-Venne, Jean-Marc St-Martin (superviseur aux promotions des abonnements), Louise Paquette. LA PRODUCTION Robert McDougall (directeur des systèmes informatiques et de la production), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Sylvain Darcy, Richard DesCormiers, Caroline Des Rosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Hudon, Michael Schneider, Marie-France Turgeon, Christiane Vaillant. LES ANNONCES CLASSÉES ET LES AVIS PUBLICS Yves Williams (superviseur), Manon Blanchette, Dominique Charbonnier, Marlène Côté, Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Ruelland. CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgeois (président), Roger Boisvert (vice-président et directeur général), Raymond Guay (responsable du financement privé).



Le centre-ville vu des îles.

PHOTO JACQUES GRENIER

BURUNDI

Hommage à Melchior Ndadaye

L'homme est mort, le héros et la légende sont nés

FABIEN CISHAHAYO
ÉTUDIANT DE MAÎTRISE
AU DÉPARTEMENT DE
COMMUNICATION
UNIVERSITÉ DE MONTRÉAL

In'y a pas si longtemps, le monde ne tarissait pas d'éloges pour l'expérience politique du Burundi, considéré comme la vitrine de la Démocratie en Afrique. La mort de Ndadaye Melchior, le premier Président élu du Burundi indépendant, premier aussi, à sortir de la majorité hutue longtemps écartée de la gestion de l'Etat, remet les pendules à l'heure: on s'est extasié devant un château de cartes perforées, bâti sur du sable mouvant. Devant les tempêtes et les ouragans de l'Histoire, dont ce peuple semble avoir cultivé le secret, l'édifice s'est effondré. Le printemps de Bujumbura n'aura duré que trois misérables mois.

Pour ceux qui ont connu et aimé l'illustre disparu et au nom de tous les miens qui ont disparu dans la tourmente, je voudrais rendre ce témoignage. Afin que nul n'oublie. Pour alimenter la légende qui naît, dire ce que fut ce moment où «tout un peuple a espéré et comment, encore une fois, on lui a volé son destin».

Cette formule, due à un diplomate occidental, résume la logique qui tue régulièrement dans ce petit pays. La «majorité minoritaire», ce sont les Hutus (85% de la population). Alors

que, comme de juste, ils sont majoritaires au primaire, un système machiavélique mis au point par la minorité tutsie (14%) limite drastiquement leur accès au secondaire. Ainsi, les chiffres s'inversent: le secondaire, l'université, et partant l'administration, la fonction publique et, *last but not least*, l'armée, sont dominés par la minorité tutsie. Pour perpétuer cet Apartheid, un plan d'élimination cyclique des élites hutues, dit plan Simbananiye, a été mis sur pied. Hantée par l'expérience politique de Rwanda voisin, où la monarchie séculaire d'origine tutsie a dû céder le pouvoir après une révolution sanglante, la minorité tutsie du Burundi provoque régulièrement des tensions tribales pur «couper les têtes qui dépassent». Ainsi, intellectuels et hommes d'affaires hutus furent sauvagement exécutés en 1965, 1972, 1973, 1988, 1991. Pour effectuer cette basse besogne, la minorité utilise l'Armée, institution monoethnique tutsie.

Avec la décennie écoulée, un vent de démocratisation venu de l'Est balaye le monde. Le système burundais entreprend de s'amender sous la direction d'un militaire tutsi, le major Pierre Buyoya.

De la masse hutue opprimée émerge alors un illustre inconnu, Melchior Ndadaye. Né en 1953 d'une famille modeste de l'intérieur du pays, il est lycéen quand il fuit le pogrom de 1972 qui devait faire 100 000 morts et 300 000 exilés. Il poursuit au Rwanda, où il s'est exilé, des études en psychopédagogie et re-

gagne l'«amère patrie» en 1983 profitant d'une relative accalmie. En 1986, il fonde le FRODEBU (Front pour la Démocratisation au Burundi), qui le porte au pouvoir en juin 1993, à la suite d'élections démocratiques considérées comme exemplaires.

Des idées qui dérangent.

Qu'est-ce qui porta l'inconnu d'hier à la tête de l'Etat? La ferme détermination, jamais démentie, de combattre et de déboulonner le système, car il est moralement mauvais. Le désir de récupérer les acteurs car ils sont recyclables, susceptibles de ressourcement moral. L'engagement constant à établir des ponts entre les ethnies, à démanteler les murs pour, ultimement, enterrer la hache de guerre. «Mon rêve, disait-il à l'ONU un mois avant sa mort, est qu'on dise de moi qu'aucune goutte de sang n'a été versée pendant mes cinq années de Magistature».

On savait Ndadaye Melchior condamné d'avance: les idées qu'il défendait, toujours plus haut, toujours plus fort, dérangeaient certains. Car pendant que la presse mondiale foisonnait de points d'exclamation, Ndadaye nous les remplaçait par des points d'interrogation: «Un projet politique qui ne s'appuie pas sur une culture des droits humains est pure démagogie», disait-il.

L'unité nationale, qu'on chante sur tous les toits, doit quitter le terrain de la rhétorique pour investir celui des pratiques politiques, sociales et économiques. L'unité ne se décrète

pas, elle se vit; elle se traduit — par des décrets si l'on veut — dans le vécu quotidien par la justice sociale, le respect de la dignité de la personne, l'égalité devant la loi.

Et le système qui a toujours bafoué les libertés est toujours là, en entier: lorsque surviennent les tensions, des citoyens disparaissent qu'on ne voit plus. Lorsque la police appréhende un citoyen, ce dernier est torturé. Présumé coupable, il doit prouver son innocence. Et tout le monde sait que dans ce petit pays, l'armée, décidément insoluble dans la Démocratie, croit dur comme fer que la raison et la légitimité se trouvent au bout du fusil.

Vaincre par les urnes

Tout cela, Ndadaye le savait. «La victoire est certaine, disait Ndadaye pendant sa campagne électorale de cette année. Nous avons contre nous des détracteurs plus d'hommes et plus d'humanité. Nous n'avons pas d'armes mais l'Histoire et la Raison sont de notre côté. Nous vaincrons non par les armes mais par les urnes».

Il gagne en effet ce premier juin de l'an de grâce 1993 et place résolument son mandat sous le signe de la défense des Droits de la personne humaine.

Le 3 juillet, sept jours avant l'investiture officielle, un coup d'Etat est déjoué. Nul n'y voit, à l'époque, ce qui apparaît a posteriori comme une répétition générale.

Car le 21 octobre, l'Histoire bé-

gaie. Les mêmes acteurs, libérés par des complices et avec eux «toutes les forces de l'armée et de la gendarmerie» dira le premier communiqué, ont décidé de reprendre les choses en mains. Ils capturent le président et le coupent en morceaux lui et quatre de ses ministres dont un Tutsi. Encore une fois, les faucons ont volé plus haut que les colombes.

Alors le chaos s'installe. La haine, la vengeance, la mort, l'exil pour les plus chanceux. Nul ne connaît encore le bilan de l'hécatombe, la parenthèse de sang n'est pas encore fermée. Mais déjà 700 000 réfugiés vivent, dans les pays limitrophes, les affres de l'exil.

Ndadaye avait rêvé qu'un jour la volonté des damnés de la terre burundaise se réaliserait. Le rêve est devenu cauchemar et le cauchemar est devenu réalité. Marié et père de trois enfants, Ndadaye nous laisse tous orphelins. Mais si les hommes meurent, les idées, elles, ne meurent pas, étant d'une autre essence.

Ceux qui ont eu l'honneur et le bonheur de connaître l'homme puis l'homme d'Etat, ceux qui par millions ont espéré avec lui, s'accrochent à deux certitudes: la violence n'est pas le dernier mot de l'Histoire; le sang des Justes n'est jamais inutilement versé: il arrose les arbres sur lesquels les générations à venir cueilleront les fruits de la Liberté. Adieu, cher Melchior. Ton Royaume n'était pas de ce monde. Que la terre te soit légère.

ACTUALITÉS

MALAISE Plus de craintes que d'espoirs



BOURGAULT

L'an 2000: de la bouillie pour les chats

Bon, enfin, l'année 1993 a fini par finir. Bon débarras. Finies pour un temps les rétrospectives ennuyeuses et les prospectives farfelues. Finies, hélas pour un trop court temps, la Bouduc et la Bottine souriante.

Voilà 1994, une année qui ressemblera à toutes les autres qu'on nous annoncera sans doute comme un tournant dans l'histoire du monde, comme on le fait chaque fois.

De toute façon, cela n'a pas d'importance puisque désormais, tout ce qui compte dans l'esprit des gens, c'est l'an 2000, le tournant du siècle, la fin et le début d'un millénaire.

De belles années en perspective pour les astrologues qui s'en donnent déjà à cœur joie en nous annonçant l'enfer ou le paradis aussi bien pour soi-même que pour l'ensemble du monde.

Foutaise que tout cela évidemment, imposture, bouffonnerie, vulgaire produit de consommation pour âmes faibles et esprits crédules, pactole facile pour tous les annonceurs patentés.

L'an 2000 comme objectif, comme départ, comme tournant, comme symbole, comme tromperie!

Déjà on demande aux gens, sur les ondes radio, ce qu'ils feront pour célébrer l'an 2000. Déjà, nombreux sont ceux dont les plans sont arrêtés et qui accumulent quelques économies pour célébrer comme il se doit. Une grande bouteille qui attend à la cave depuis plus de vingt ans. Un pèlerinage aux sources. Un voyage à la lune. Une gigantesque réunion de famille. Voir un super Bye Bye où la vulgarité et la grossièreté le céderaient enfin à l'esprit et à l'humour.

Mais l'an 2000, c'est une farce, une imposture, de la bouillie pour les chats. Parce qu'il n'y a pas d'an 2000.

Les Juifs ou les Chinois s'en moquent éperdument. On sait pourquoi. Les Musulmans comptent autrement. Les physiciens et les astronomes rient sous cape. L'an 2000, c'est pour des sortes de chrétiens qui croient que l'histoire du monde a commencé avec la naissance du petit Jésus, qui ne savent pas qu'on ne s'entend pas sur la date, qui ignorent la variation des calendriers et qui se fichent éperdument de la vérité historique. Pour les astrologues véreux qui s'y entendent mieux à «fourrer» les gens qu'à interpréter les astres.

L'an 2000, ce n'est rien d'autre qu'une convention, comme au théâtre, comme au cinéma; un chiffre magique qui vous donne une chance sur un milliard de gagner le gros lot; un jour parfaitement insignifiant où il ne se passera rien.

A quelle date le monde a-t-il commencé d'exister? À quelle date l'être humain est-il apparu? À quelle date les dinosaures sont-ils disparus? À quelle date les prophètes ont-ils annoncé l'arrivée de l'an Un? À quelle date les astrologues ont-ils appris que la Terre tournait autour du soleil et que Mars était le dieu de la guerre?

2000 ans? Les deux mille ans de qui, de quoi? Pourquoi pas 1995? Pourquoi pas 2024? Pourquoi pas demain?

Pour ma part, je m'accorde assez bien de la convention et je sais que j'aurai droit à la retraite en 1999. Tiens, pourquoi pas 1999? On m'a aussi dit que j'étais Verseau et Chien et j'en suis fort aise. L'an 2000 n'annonce-t-il pas l'ère du Verseau et de la grande paix universelle? Et bien sûr, comme tout le monde, je ne peux pas m'empêcher de rêver à ce beau nombre qui ressemble souvent à un beau gros billet de banque. Que feriez-vous avec un beau gros billet de 2000\$?

Mais je me reprends vite et je reconnais que l'an 2000 n'existe pas, qu'il n'a jamais existé et qu'il n'existera jamais. Oui, c'est de la bouillie pour les chats et j'en ai marre de me faire vanter sur tous les tons les vertus du nouveau millénaire et la fin d'une histoire qui aurait dû ne jamais avoir lieu.

J'en ai marre de l'hystérie collective médiatisée et des enthousiasmes de calendrier.

C'est pourquoi je jure que je ne célébrerai pas l'an 2000. Ce soir-là, je regarderai un film cochon sur mon appareil de télévision virtuelle en espérant y rencontrer l'astrologue nu qui annoncera le grand orgasme planétaire pour le lendemain.

En l'an 1999 je serai à la retraite. Plus que 281 jours, 194 jours, 53 jours, 3 jours avant l'an 2000. Pouah!

Séisme de 5,5 à Vancouver

Victoria (PC) — Un tremblement de terre mesurant 5,5 sur l'échelle de Richter et dont l'épicentre se trouvait au large de l'île de Vancouver a secoué le sud-ouest de la Colombie-Britannique dimanche sans faire de blessés ou de dégâts.

«Un séisme comme ça vous secoue drôlement», a déclaré le sismologue Dieter Weichert, du Centre des sciences de la terre du Pacifique, en faisant allusion à la magnitude.

M. Weichert a précisé que l'épicentre de la secousse tellurique se trouvait à la faille de Nootka, à environ 150 kilomètres au nord-ouest de Port Alberni, sur la côte centre-ouest de l'île. Le point d'origine du tremblement de terre se trouvait à environ 30 kilomètres au-dessous de l'océan Pacifique.

Les centres de population les plus rapprochés étaient les localités d'industrie forestière de Zeballos et Tahsis où «les maisons ont semblé bouger», a ajouté M. Weichert.

SUITE DE LA PAGE 1

en célébrant l'arrivée de la nouvelle année non pas à coups de pétards — comme c'est la coutume au Mexique — mais avec les armes les plus modernes à la main. Ces nouveaux révolutionnaires ont étonné par leur organisation, leur synchronisation et... leur information. En utilisant le prétexte du libre-échange dans leurs communications de presse expédiées par la technique la plus à la mode — le télécopieur —, ces contestataires ont réussi à attirer l'attention de toutes les grandes agences de la planète. Et à se faire un nom du premier coup. A midi, hier, toutes les routes dans la région occupée par les insurgés étaient bloquées, même aux journalistes, ainsi que les communications téléphoniques avec les points les plus chauds de la rébellion: Ocosingo, Altamirano, Las Margaritas.

Le coup des nouveaux guérilleros est d'autant plus fument que l'armée compte deux régions militaires dans le Chiapas, comme d'ailleurs dans l'Etat de Guerrero — où se trouve la station balnéaire Acapulco. Evidemment, l'armée n'a pas tardé à réagir dans une région où déjà, il y a quelques mois à peine, quelques soldats avaient été tués ou blessés sous les balles de paysans indigènes en colère à Ocosingo. Il y a quinze ans à peine, Ocosingo n'était qu'un petit village tranquille où anthropologues et autres touristes en quête de curiosités ethniques se rendaient pour louer des chevaux et quelque paysan-guide prêt à les accompagner chez les Lacandons. Avec leurs

longs cheveux raides et leurs tuniques de cotonnade blanche, les Lacandons constituaient le plus mystérieux des groupes indigènes du Mexique. Pours descendants des Mayas, ils vivaient paisiblement aux pieds de leurs collines ou près du lac de Naja, en parfaits représentants de l'homme tel que le concevait Rousseau. Aujourd'hui, on peut rencontrer les Lacandons dans les rues de Mexico, sans autres ressources que celle de mendier. Non loin de San Cristobal, San Juan Chamiula était un mystérieux village où seuls quelques hippies osaient s'aventurer, mystifiés par les étranges rites des Chamulas. Aujourd'hui, les cars de touristes embouteillent la route conduisant à San Juan!

L'extraordinaire forêt tropicale du Chiapas a été sauvagement décimée par les exploitants de bois précieux comme l'acajou, et non seulement par l'antique coutume de brûler la forêt pour régénérer la terre. Cela dit, la dictature militaire guatémaltèque, en repoussant les indigènes vers le Mexique, a fait aussi sa part pour bouleverser le bel Etat du Chiapas. Seize mille réfugiés guatémaltèques attendent toujours des conditions favorables pour retourner dans leurs foyers. En réalité, le Chiapas sert de porte d'entrée à tous les réfugiés économiques d'Amérique centrale qui cherchent au Mexique des conditions de vie meilleures en attendant de passer illégalement aux Etats-Unis.

Le traité de libre-échange négocié par un gouvernement dans lequel Tzotziles, Tzetzales, Lacandons peuvent avoir des raisons de ne pas avoir confiance suscite pour le moment plus de craintes que d'espoirs. Ce sentiment

est d'ailleurs partagé par l'Eglise catholique et les nombreuses sectes religieuses qui ont trouvé au Chiapas un bon terrain de développement. Les évêques du Chiapas ont payé récemment une page dans les journaux pour exprimer leur préoccupation à l'égard de la pauvreté endémique et du non-respect des droits humains. On pouvait y lire une critique à mots couverts du libre-échange.

La théologie de la libération n'est pas morte au Chiapas. Et l'Eglise officielle ne se cache pas d'en partager encore l'idéologie. Le puissant nonce apostolique a voulu récemment faire rappeler le chef de l'Eglise catholique au Chiapas. Les fidèles ont protesté avec tant de véhémence que le représentant du pape à San Cristobal est toujours en poste.

Evidemment, cette nouvelle rébellion des paysans du sud est fort embarrassante pour le gouvernement du président Salinas et pour son successeur assuré aux élections d'août prochain, Luis Donaldo Colosio. Car elle survient — et c'est là sans doute sa raison d'être — au moment même de l'entrée en vigueur de l'ALENA, symbole pour le Mexique de sa stabilité politique et d'un nouvel équilibre économique. Le prédécesseur de M. MacLaren répondait toujours aux journalistes, inquiets des entorses mexicaines à la démocratie: «Il s'agit d'un accord commercial, rien de plus.» Et les journalistes n'avaient qu'à se taire. Aujourd'hui, c'est un groupe d'inconnus, au fin fond d'un Etat oublié, qui force la presse, et les hommes politiques, à remettre sur le tapis le délicat sujet de la démocratie à la mexicaine.



PHOTO JACQUES GRENIER

Avec ses 210 stations-service, Sergaz est la première compagnie indépendante de distribution pétrolière au Québec.

SERGAZ Encore viable

SUITE DE LA PAGE 1

Le président de la compagnie ajoute que les cadres de la compagnie ont réduit leur salaire de 25% et les quelque 1000 employés ont un salaire gelé depuis un an. Sergaz a perdu 4,5 millions\$ au cours des trois dernières années. Selon une analyse de la situation dont dispose la compagnie, celle-ci reste viable: «Ce n'est pas un canard boiteux, mais nous n'avons plus le choix dans les moyens», dit M. Robitaille. Les hypothèques des stations-service atteignent 13% tandis que les nouveaux taux ne dépassent pas 7%. Un refinancement de la dette hypothécaire de 23,4 millions\$ s'avère nécessaire pour établir la rentabilité.

Le président de Sergaz affirme que la marge de manœuvre des compagnies pétrolières est tombée de 14 à 9 cents le litre. L'essence ordinaire se vend parfois à 47,9 cents le litre à certaines stations-service.

Depuis deux ans, le baril de pétrole est tombé de 20 à 14\$ US tandis que le litre d'essence a glissé de 61,9 à 47,9 cents. M. Robitaille prétend que le litre ne doit baisser ou monter que de 1 cent par fluctuation de 1\$ le baril. Quand on lui mentionne que le litre ne dépassait pas les 61 cents voici quelques années tandis que le baril de pétrole atteignait pourtant les 28\$, il répond que le fardeau fiscal est trop lourd. Une pétrolière intégrée, Imperial Oil, a assumé 90 millions\$ de pertes lors d'un trimestre récent, mentionne-t-il.

Les proches de la compagnie s'attendent à une prorogation si le délai s'avère insuffisant pour arriver à une entente après un mois de négociation. L'assemblée des créanciers survient 21 jours après l'expiration des délais légaux pour l'élaboration de la proposition.

Sergaz est une compagnie entièrement privée qui appartient à Réal Robitaille et Gilles Vachon. La valeur de son capital-actions est évaluée à

7,5 millions\$. M. Robitaille précise qu'il avait envisagé une émission d'actions REA voici quelques années, mais celle-ci ne fut pas soumise au marché. La compagnie n'a pas davantage bénéficié de subventions gouvernementales, selon ses précisions. Elle s'approvisionne aux raffineries d'Ultramar, Petro-Canada et Esso, auprès desquelles elle a actuellement des créances de 9 millions\$. Les dépenses courantes en pétrole atteignent 8,9 millions\$ par mois et le chiffre d'affaires est de 180 millions\$ annuellement.

L'attaché aux relations publiques, M. Pierre Desjardins, précise que la loi donne maintenant la possibilité de quitter un logis dans les six mois si une renégociation du loyer n'est pas possible à la suite d'une réévaluation des conditions du marché. Sergaz compte 210 stations-service, dont la moitié appartiennent à des franchisés, ce qui en fait la plus importante compagnie pétrolière indépendante au Québec.

OUELLET

«Bousculer les Américains»

SUITE DE LA PAGE 1

depuis très longtemps des religieux et des religieuses québécois oeuvrent en Haïti, parce qu'on a des racines».

Après deux ans de surplace apparent, de négociations tortueuses et de faux espoirs, le ministre des Affaires étrangères suggère de secouer la torpeur et de «bousculer les Américains»: «Il faut les amener à parler avec une seule voix. Car le département d'Etat dit une chose, puis les militaires et la CIA en disent une autre. Ensuite il faut les amener à passer aux gestes.»

Parmi les actes concrets que recommande M. Ouellet figure en bonne place la formation d'un corps de policiers haïtiens. Le Canada suggère que l'on commence à entraîner des policiers «qui pourraient aller faire contre-poids aux militaires». «Tant et aussi longtemps que les militaires auront l'hégémonie complète sur le pays, ils vont imposer leur loi», dit M. Ouellet. «Il faut que la dynamique des forces soit refaite.»

Prévue dans le cadre de l'accord de Governors Island signé en juillet dernier par le président Aristide et le général Cédras, chef de l'armée haïtienne, la séparation de la police et de l'armée haïtienne devait commencer à prendre forme l'automne dernier.

Jusqu'ici, les militaires haïtiens ont bloqué la mise en oeuvre de cette réforme. Le ministre Ouellet propose de commencer sans plus attendre, et au Canada si c'est impossible en Haïti, à former des policiers. Le noyau de cette force de police pourrait être constitué par la garde présidentielle qui assure la protection du président Aristide à Washington.

Tous les pays voisins d'Haïti ont pris fait et cause pour la démocratie, mais pas au point d'appliquer strictement les sanctions adoptées par l'ONU contre les militaires haïtiens. Un des principaux «trous» dans la coalition pro-Aristide est la République dominicaine, qui partage avec Haïti l'île d'Hispaniola, et par laquelle est contourné l'embargo pétrolier.

M. Ouellet pense que pour que les sanctions contre Haïti aient des chances de succès, la République dominicaine devra être amenée à les appliquer à la lettre. «Il faudrait devenir un groupe assez important et que l'état se resserre très fortement sur les militaires haïtiens. On voudrait aussi amener la République dominicaine à être partie active dans ces efforts.» Faisant référence aux pays — Canada, France, États-Unis, Venezuela — qui forment le groupe dit des «Quatre pays amis du secrétaire général de l'ONU sur Haïti», et qui agissent à titre de conseillers sur la question haïtienne, M. Ouellet pense qu'il faudrait convaincre la République dominicaine de se joindre au groupe des «Quatre Amis».

Ottawa mettra 27 millions\$ dans le Centre des congrès de Québec

Québec (PC) — C'est en puisant 27 millions\$ dans le budget affecté à son programme d'infrastructures que le gouvernement fédéral de Jean Chrétien va assumer sa part du financement du futur Centre des congrès de Québec.

Cette participation a été confirmée hier par le ministre fédéral des Affaires extérieures André Ouellet, le ministre provincial de la Santé et des Services sociaux responsable de la région de Québec, Marc-Yvan Côté, et le maire de Québec, Jean-Paul L'Allier. M. Côté a confié qu'il pourra se retirer de la vie politique heureux d'avoir réglé ce dossier. Son départ est prévu pour la semaine prochaine.

Avec les 27 millions\$ d'Ottawa, attendus depuis plusieurs mois, les travaux d'excavation commenceront rapidement, une fois terminées les fouilles archéologiques qui débuteront la semaine prochaine. Les appels d'offres seront publiés bientôt dans les journaux pour les étapes ultérieures de la construction du centre qui coûtera 81,3 millions\$.

Le ministre Côté ne veut rien savoir de dépassements de coûts mais concède qu'il ne sera plus en mesure d'y veiller d'ici peu. Quant à son homologue fédéral, André Ouellet, il reconnaît qu'un programme comme celui des

infrastructures possède un «coussin» pour épouser d'éventuels débordements budgétaires.

La construction du Centre des congrès devrait créer 1000 emplois directs et indirects temporaires. Une fois en fonction, au début de 1996, le nouvel équipement régional devrait créer environ 400 emplois indirects dans des sphères comme l'entretien ménager, la sécurité, l'alimentation, etc., selon M. Côté.

À la Ville de Québec, l'administration L'Allier attendra que les plans et devis soient terminés, vers le mois de mars, pour aller en consultation publique. La maquette préliminaire dévoilée hier présente des modifications substantielles quand on la compare à celle qui a servi aux rencontres publiques ayant eu lieu il y a quelques mois.

Il a d'ailleurs été impossible d'obtenir des réactions de la part de représentants du comité de citoyens du quartier Saint-Jean-Baptiste, hier. Ceux-ci n'étaient pas invités à la conférence de presse qui s'est déroulée dans les locaux de la Société du Centre des congrès de Québec. Ils doivent réagir sous peu, cependant.

La facture du futur Centre des congrès sera assumée entièrement par les gouvernements fédéral et québécois. Le ministre Ouellet a justifié l'exception du Centre des

congrès de Québec à la règle du financement égal par le fait que la Ville a cédé son Centre municipal des congrès au gouvernement provincial. Il a aussi rappelé que le Palais des congrès de Montréal a été en grande partie financé par le gouvernement du Québec, ce qui crée un précédent.

DONNEZ-MOI DES AILES



SOCIÉTÉ POUR LES ÉCHANGES HUMAINS
2300 ouest, boulevard René-Lévesque
Montréal (Québec) H3H 2R5
Tél.: (514) 937-6171

LE DEVOIR

LES BUREAUX DU DEVOIR SONT OUVERTS:
DU LUNDI AU VENDREDI DE 9H00 À 16H30
RENSEIGNEMENTS (514) 985-3333
ADMINISTRATION (514) 985-3333

AVIS PUBLICS
ANNONCES CLASSÉES
PUBLICITÉ
NUMÉRO SANS FRAIS

(514) 985-3344
(514) 985-3344
(514) 985-3399
1-800-363-0305

• Extérieur (sans frais) •
1-800-463-7559

DU LUNDI AU VENDREDI
À DE 7H30 À 16H30
2050, RUE DE BLEURY, 9E ÉTAGE,
MONTRÉAL, (QUÉBEC) H3A 3M9

SERVICE DES ABONNEMENTS
Les numéros de téléphone suivants sont valables pour
le service de livraison par camélot et pour les abonnements postaux.
Montréal (514) 985-3355